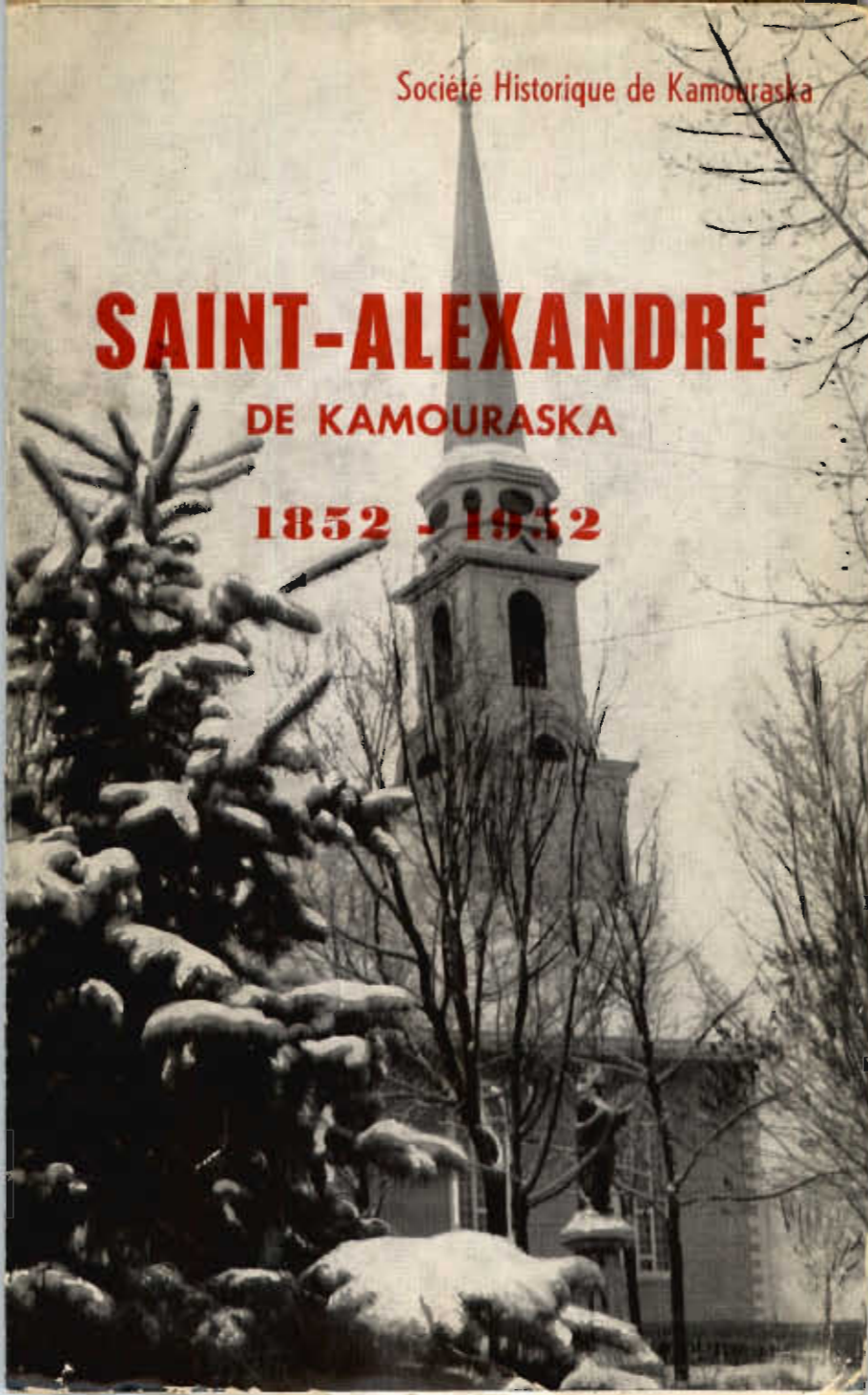


Société Historique de Kamouraska

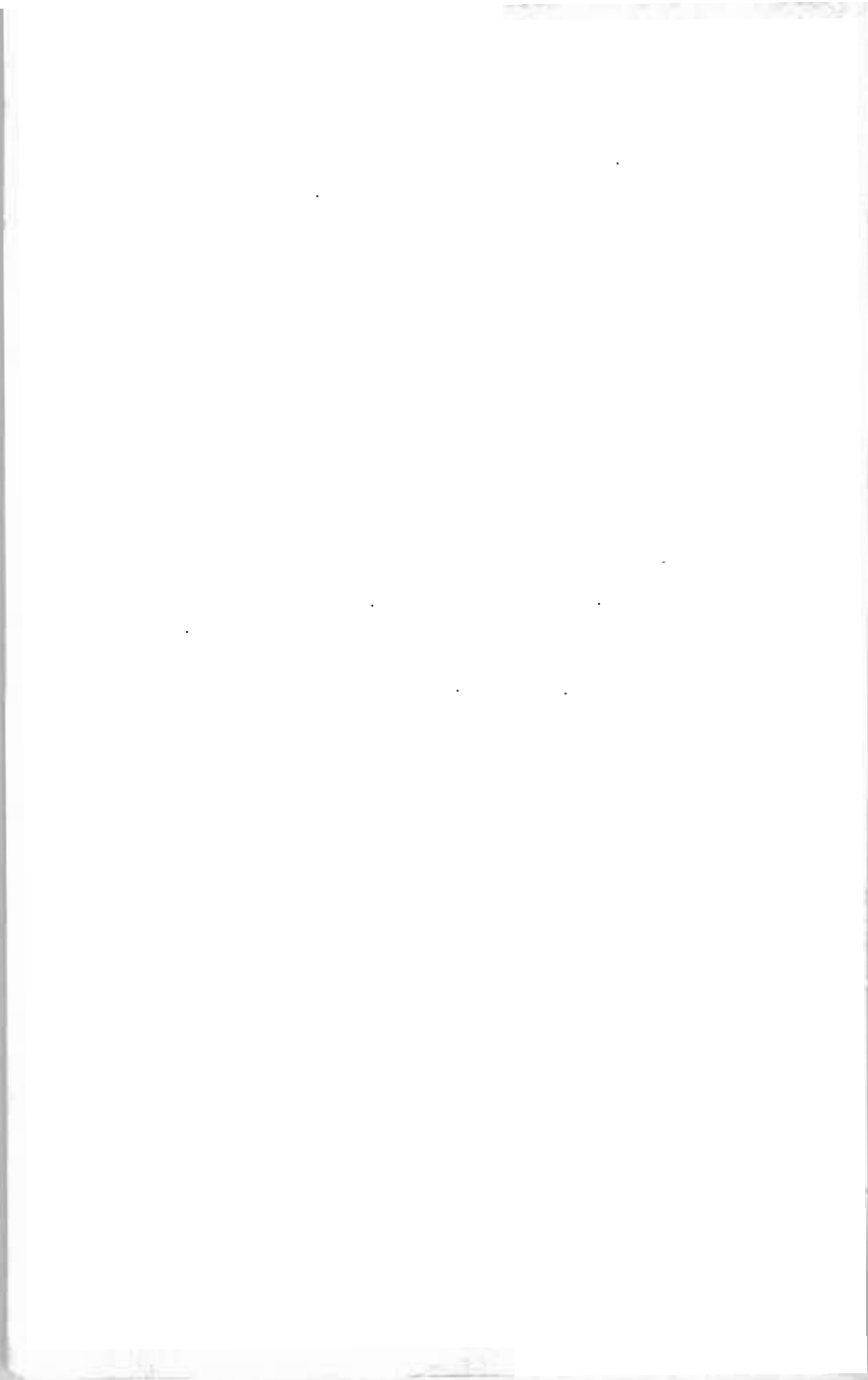
# SAINT-ALEXANDRE

DE KAMOURASKA

1852 - 1952



**La Paroisse de Saint-Alexandre  
de Kamouraska**



LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
DE KAMOURASKA

LA PAROISSE DE  
**SAINT-ALEXANDRE**  
DE KAMOURASKA

*1852 à 1952*

*La petite histoire  
nourrit la grande.  
Ce qu'elle raconte  
a le parfum modeste  
et délicat de la  
fleur des champs.*

Publication de  
La Société Historique de Kamouraska,  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

1717

1718

Avec la permission de l'Ordinaire,  
Sainte-Anne-de-la-Pocatière,  
le premier juillet, 1952.

À

SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR BRUNO DESROCHERS

PREMIER EVÊQUE DE

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATION

ÉLU LE TREIZIÈME JUILLET

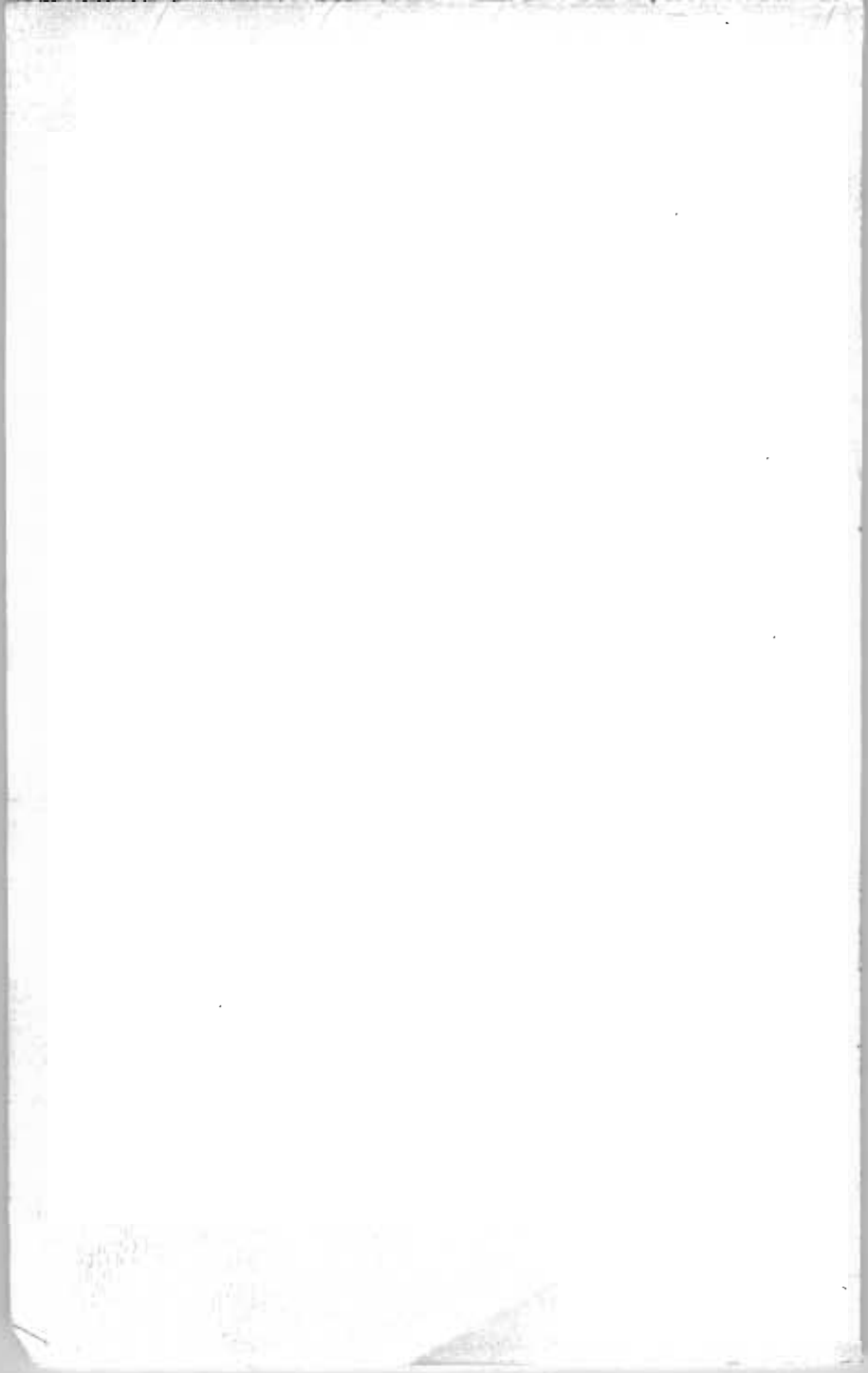
INTRONISÉ LE VINGT ET

CONSACRÉ LE

VINGT-ET-UN

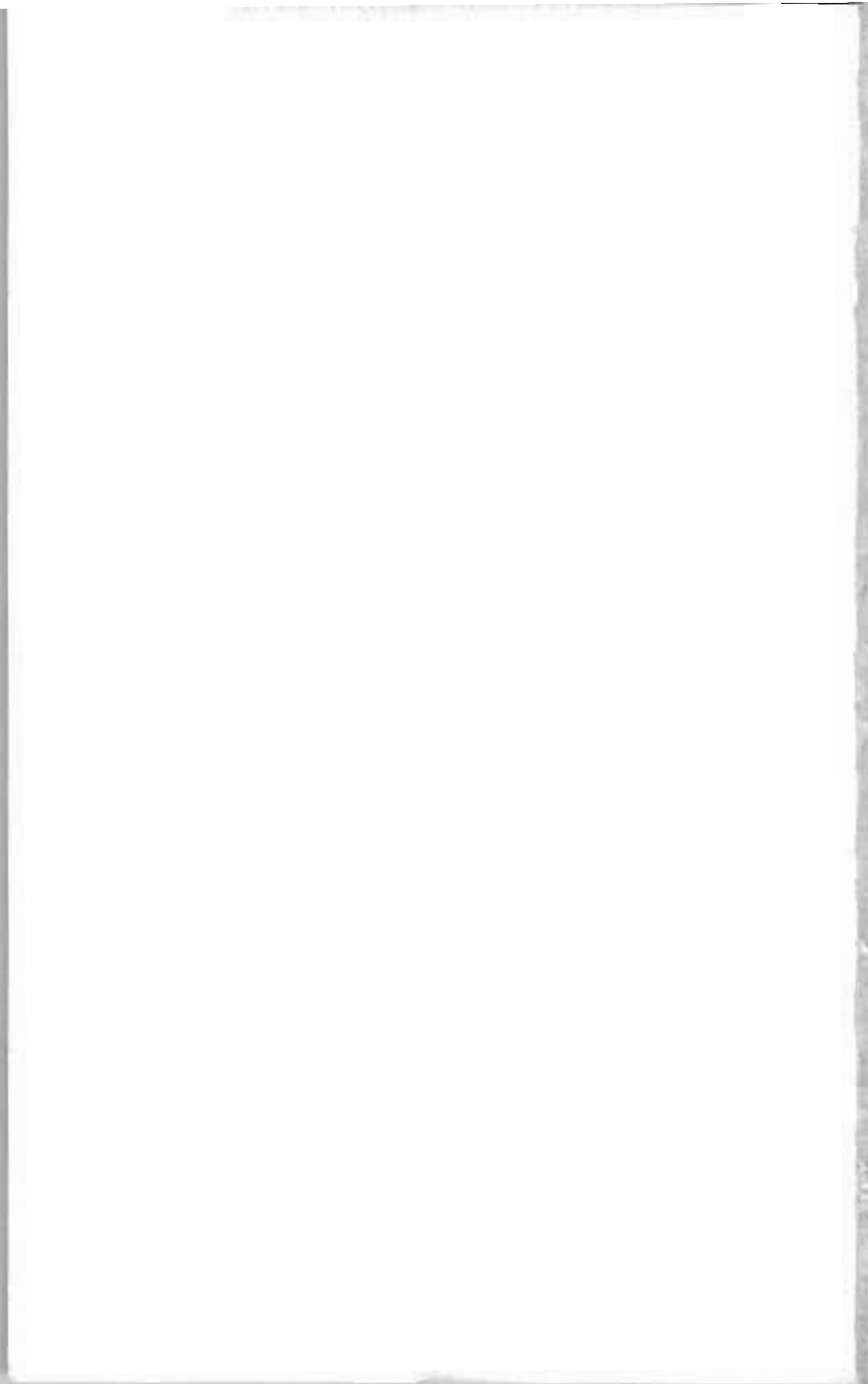
SEPTEMBRE

1951.









## PRESENTATION

**L**A Société historique de Kamouraska a été formée dans le but de recueillir des documents, de noter des faits et événements, de tirer de l'oubli des légendes, en un mot de faire revivre le passé de toute cette région qui forme aujourd'hui le nouveau diocèse de Sainte-Anne. En poursuivant ce but la société demandait à M. l'abbé Charles-Octave Hudon, il y a quelques années, de nous donner, dans une séance publique, les biographies de tous ses prédécesseurs à la cure de Saint-Alexandre. Cette belle contribution enrichissait notre société, en lui permettant de classer dans ses cartons les précieuses biographies de tous les curés d'une paroisse de notre région et donnait droit à M. le Curé de Saint-Alexandre de réclamer les bons offices de notre société dans la préparation des fêtes du centenaire de Saint-Alexandre, en 1952.

M. l'abbé Léon Bélanger, secrétaire de la Société historique de Kamouraska, poussé par son goût et son dévouement, s'est chargé d'acquit-

*ter notre dette de reconnaissance en faisant l'histoire des différentes organisations de Saint-Alexandre au cours du dernier siècle.*

*Il s'est assuré la collaboration de MM. les abbés Charles-Eugène Ouellet, Robert Hudon, Rosaire Bélanger et du Révérend Père Gilles Bélanger, O.P.*

*M. le curé Hudon et M. l'abbé Louis-Nazaire Thibault ont eu leur large part du travail de recherche et de compilation des documents. Le travail d'équipe de tous les membres actifs de notre société historique a rendu possible la publication de l'histoire de Saint-Alexandre.*

*Comme président de la société il ne me reste que l'agréable devoir de présenter aux paroissiens de Saint-Alexandre le volume qui réunira le résultat de toutes ces consultations d'archives et d'anciens, l'exposé de ce qui, pendant ce siècle, méritait de passer à l'Histoire. Je ne saurais trop insister sur le principal mérite de ce beau travail de collaboration.*

*Tous ceux qui y ont participé étaient déjà surchargés de besogne et c'est en prenant sur leurs récréations et leurs loisirs qu'ils ont pu faire revivre pour les paroissiens de Saint-Alexandre tant de beaux souvenirs.*

*Le centenaire de la paroisse de Saint-Alexandre est le premier qui soit célébré dans le diocèse depuis la nomination de son Excellence Monseigneur Bruno Desrochers et les paroissiens de Saint-Alexandre seront particulièrement heu-*

reux de voir le portrait de notre premier Evêque orner les premières pages de l'histoire de Saint-Alexandre.

Cette publication servira à faire mieux aimer et apprécier cette belle institution qu'est la paroisse. C'est à la paroisse que nous devons cette pléiade de temples magnifiques qui font l'admiration des étrangers et qui ont contribué à développer le goût du beau en permettant à notre peuple d'admirer de belles lignes et de beaux tableaux.

Combien d'oeuvres durables doivent leur existence à cette force que constitue le curé entouré de ses paroissiens. Ceux qui dans le domaine social voudraient semer les idées subversives qui ravagent tant de pays, trouveront dans la cellule paroissiale un rempart qui les empêchera de se propager.

Gardons cette fierté qui fait que chaque paroissien se réclame d'appartenir à la paroisse où il est né, où il a connu la joie de vivre entouré de coparoissiens formant une grande famille. C'est cette fierté qui faisait dire à Monseigneur Louis-Adolphe Paquet: « Si la paroisse d'où l'on est issu tient tant aux coeurs bien nés par un amour indéterminable, c'est qu'elle nous apparaît comme le berceau des plus pures émotions religieuses et comme l'oeuvre d'inappréciables bienfaits de l'Eglise. Et c'est encore qu'elle offre à nos yeux, sur un sol sillonné de route,

*« comme ombragé d'arbres ou recouvert de  
« culture, l'image de la patrie. »*

*Remercions la Providence de ce qu'elle ait  
daigné faire surgir de ces petites patries qui sont  
nos paroisses rurales, des enfants qui sont la  
gloire de l'Eglise et l'honneur du pays.*

*Louis-A. Dupuis, N. P.  
Président de la Société Historique  
de Kamouraska.*

\* \* \*

## AVANT-PROPOS

« **J**E rends au public ce qu'il m'a prêté; j'ai emprunté de lui la matière de cet ouvrage, il est juste que, l'ayant achevé avec toute l'attention pour la vérité dont je suis capable et qu'il mérite de moi, je lui en fasse restitution. » Cette phrase que le bon sens inspirait à La Bruyère au début de ses « Caractères » est la seule que la Société Historique de Kamouraska peut écrire au seuil de son modeste ouvrage.

Le public, c'est la population actuelle de Saint-Alexandre. Ce sont tous les enfants de cette paroisse que la dispersion a transplantés un peu partout en Amérique et qui donnent quelque chose de la terre natale aux lieux où ils travaillent. Ce sont encore les collaborateurs dont le dévouement désintéressé est présent dans ces pages.

Ici, il faut exprimer une gratitude particulière à notre excellent archiviste, M. l'abbé Robert Hudon, et à M. l'abbé Charles-Octave Hudon, curé actuel de Saint-Alexandre et à son vicaire, M. l'abbé Le-Nazaire Thibault. Sans leur zèle adroit et

inlassable, notre publication aurait été fatalement plus limitée. Nous pourrions en dire autant de M. Ludger Parent, le secrétaire de la municipalité et de mademoiselle Joséphine Michaud dont les renseignements nous ont été si précieux. D'autres ont accepté avec la plus grande bienveillance de rédiger des études complètes. Ainsi, nous devons à M. l'abbé Charles-Eugène Ouellet, supérieur du Séminaire des Missions Etrangères de Pont-Viau, l'exposé complémentaire de la vie religieuse sur les vocations. M. l'abbé Rosaire Bélanger, professeur à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval, a composé seul le chapitre qui traite de la géographie physique et, en collaboration avec le Père Gilles Bélanger, O. P., la synthèse sur la vie agricole.

En bref, si la Société Historique de Kamou-raska permet à une paroisse centenaire de la région de jeter un coup d'oeil plus éclairé sur son passé, c'est grâce à la collaboration la mieux entendue.

Offrons-nous un tableau complet des cent années de Saint-Alexandre ? Hélas ! non, et nous regrettons qu'une élaboration de quelques mois, inévitablement hâtée, n'ait pu donner à notre travail une forme plus parfaite. Mais une information impartiale nous a suffisamment démontré quelle réussite représente, tant sur le plan civil que religieux, la vie centenaire de Saint-Alexandre. Et c'est cela qu'il fallait révéler à la veille des fêtes qui s'en viennent.

Quel chemin parcouru depuis que les Thériault traversèrent « la plaine » pour venir se fixer dans le grand bois, au rang qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Stanislas !

On était en 1810. D'autres les suivirent, arrivant de Saint-André, de la Rivière-Ouelle, de Saint-Roch-des-Aulnaies. C'étaient les Dumais, les Deschênes, les Parent, les Gagné, les Bérubé, les Ouellet, les Bouchard. De Saint-Roch-des-Aulnaies, il vint tellement de Bélanger qu'ils occupèrent à eux seuls le deuxième rang.

Il arriva bientôt que la paroisse fut sillonnée de rangs « humanisés » par la colonisation. Les gens du cinquième avaient cinq heures de chemin à franchir pour aller, le dimanche, assister à la messe à Saint-André. On n'y manquait pas pour autant. Entre autres exemples, la fidélité édifiante du Père Valcourt (Pierre Valcourt) est restée dans les mémoires. Alors, à la première étape de la pénétration humaine succéda celle de la construction de l'église et de l'érection de la paroisse.

Depuis, les descendants des premières familles ont continué l'oeuvre commencée, aidés par les recrues qui sont venues d'ailleurs se joindre à eux. Car, il ne faut pas l'oublier, un étranger qui vient s'établir dans une paroisse, s'il porte en lui les qualités d'un bon citoyen, ajoute tout de suite et considérablement à la richesse paroissiale. Aussi bien, Saint-Alexandre de Kamouraska, avec les multiples ressources de sa population laborieuse, qui dépasse aujourd'hui le chiffre de 2,000, est



légitimement fière du travail accompli chez elle durant son premier siècle d'existence.

Qu'on en convienne ou non, nous sommes formidablement influencés par le moment présent ou par l'étranger. Nos gens, nos bonnes gens n'accordent trop souvent leur faveur qu'à ce qui est neuf, mi-vingtième siècle, anglo-saxon, surtout américain. Or, une enquête, trop sommaire à notre avis, nous a rappelé, une fois de plus, que ce que nous avons de meilleur chez nous est le fruit savoureux de nos forces spirituelles : *de l'esprit de travail, de l'initiative hardie, de l'endurance et de l'esprit chrétien.*

Et l'on est trop porté à croire que notre ascension économique et sociale — elle existe malgré des retards évidents —, est l'action exclusive des chefs civils et religieux. Mais le peuple anonyme en qui grouille un dynamisme si fertile et qui ne demande qu'à être bien orienté, est là avec son potentiel énorme, dans toutes nos réalisations. Quel apport dans l'avenir collectif représente un foyer rural, ce foyer occupa-t-il le point le plus reculé du rang, le père n'ayant occupé aucune charge publique ! La seule présence à la petite école d'un enfant habillé sobrement, mais pourvu du nécessaire, toujours propre, en témoigne tous les jours. C'est le moment de le dire au début d'un travail dans lequel les familles ou les individus à l'honneur pourraient faire oublier les valeurs obscures.

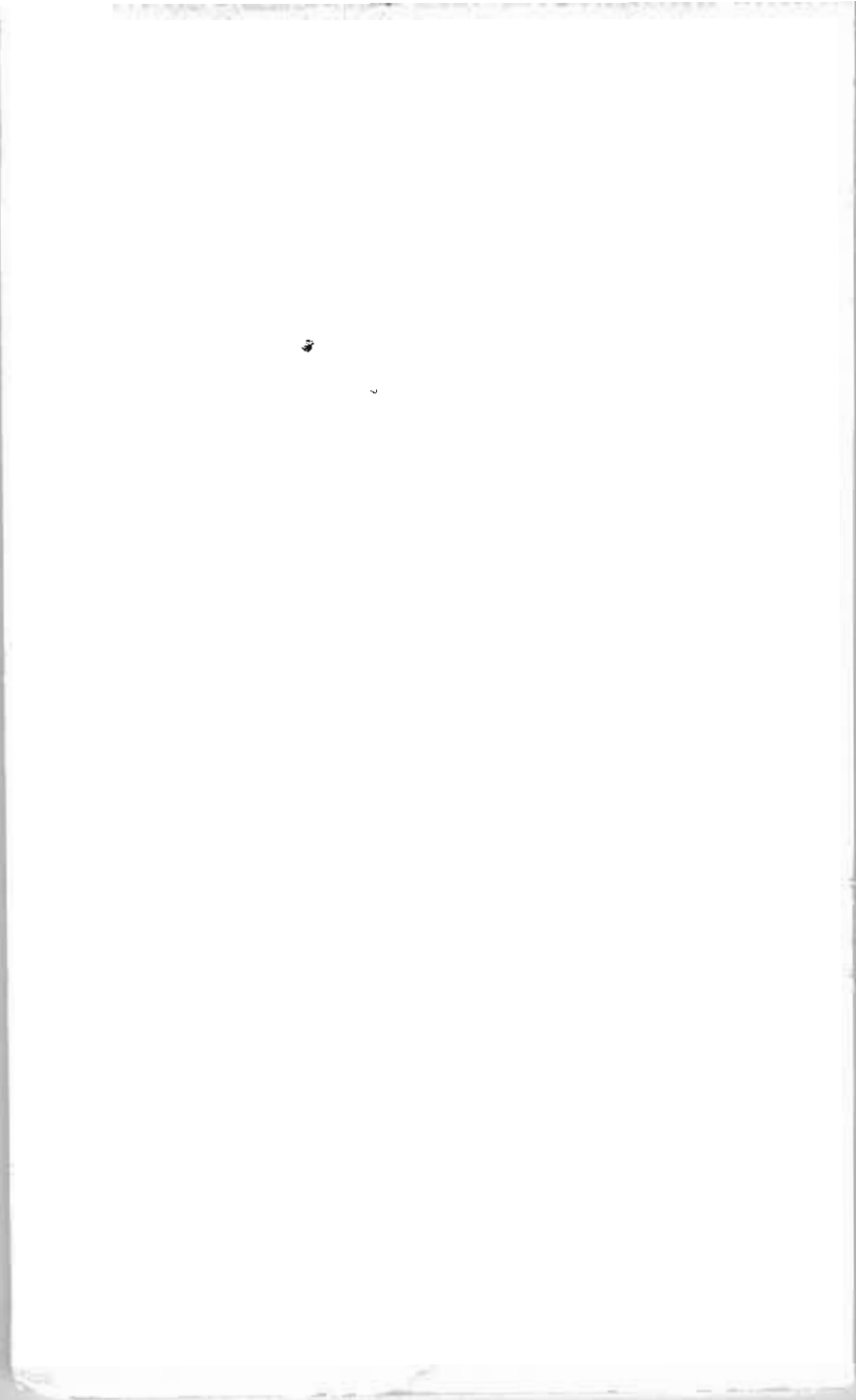
La matière de notre monographie touche à la géographie humaine, à la chronique et à la pein-

ture de moeurs, au reportage tout ensemble. Nous n'avons guère été capables de faire passer devant les yeux autre chose que des tableaux rapides de la vie paroissiale. Nous sommes les premiers à admettre les limites comme les lacunes de notre ouvrage. Tel qu'il est, cependant, nous espérons qu'il parlera au coeur des paroissiens de Saint-Alexandre. N'aurait-il pour résultat que de leur aider à se bien rappeler les leçons de leur centenaire et à regarder l'avenir avec confiance, notre but serait atteint.

La Société Historique de Kamouraska,

*Léon BELANGER*, ptre, secrétaire.


\* \* \*



## CHAPITRE I

### GEOGRAPHIE PHYSIQUE

*Le cadre. — La topographie: — les caractères généraux de la région, origines géologiques, grandes lignes topographiques; — ce que l'on retrouve à Saint-Alexandre, terrasses, plateau central, succession de crêtes et de vallées, à l'ouest et à l'est comme au centre. — Le relief. — Le sol et la topographie: — les coteaux, — le sol des vallées. — Hydrographie: — le bassin de la Rivière du Loup, — la rivière du Loup, — les autres cours d'eau, — les nappes d'eau. — La végétation naturelle. — Carte linéaire.*

A paroisse de St-Alexandre a vaguement la forme d'un quadrilatère dont les quatre coins ont été rognés. Elle est entourée des paroisses de Saint-André, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Antonin et Saint-Joseph. Elle n'a pas l'heureux avantage de toucher au fleuve comme plusieurs de ses voisines, mais nombreux y sont les endroits d'où il est possible de voir au moins un petit coin du fleuve. D'un peu partout dans la paroisse, on peut admirer l'arrière-plan magnifique des Laurentides, tandis que du côté sud, les

hauteurs des monts Notre-Dame forment la ligne d'horizon.

C'est la paroisse du comté de Kamouraska qui occupe la plus grande superficie: les recensements indiquent une étendue de plus de 25,000 acres, ce qui dépasse de 10,000 acres la plus grande après elle, Rivière-Ouelle. Dans ses plus grandes dimensions, la paroisse de Saint-Alexandre mesure huit milles dans les deux directions: nord-sud et est-ouest.

Son contour est assez irrégulier. Son territoire n'a pas été divisé à l'équerre comme le sont aujourd'hui les territoires des pays neufs; on tenait compte, autrefois, pour délimiter les fronts, des accidents du rivage du fleuve, du cours sinueux d'une rivière, etc., en sorte que dans les contours des municipalités, et même des terres, on a des pointes, des échancrures et même des « restes ». Les limites de Saint-Alexandre sont conventionnelles: il n'y a que le lac Morin, au sud, une partie de la rivière du Loup au sud-est, et ce que l'on appelle les côtes de la mer au nord, qui peuvent être considérées comme des limites naturelles.

#### TOPOGRAPHIE:

##### — Les caractères généraux de la région —

*Les origines géologiques.* — La paroisse de Saint-Alexandre appartient à cette partie de la Province de Québec que les géographes appellent

la région des Apalaches. Cette région est caractérisée par un système de crêtes et de vallées parallèles suivant la direction du fleuve. Ce système provient de plissements de la croûte terrestre causés par une poussée venant du sud-est. Ces plissements avaient produit des montagnes très hautes que le temps, aidé des agents d'érosion, l'eau et la glace surtout, s'est chargé d'user.

Nous ne voyons aujourd'hui que les racines de ces montagnes préhistoriques qui existaient il y a quelques millions d'années. Mais on peut constater la réalité de ces plissements en regardant de près les nombreux rochers ou crans qui surgissent sur le plateau central de la région : on verra que la plupart de ces crans sont faits de roches minces, qui se désagrègent facilement et qui sont disposées presque verticalement. On verra même parfois dans les roches des courbures ou des plis, indices des plissements anciens.

*Les grandes lignes topographiques.* — De Lévis à Rimouski, cette région des Apalaches présente à peu près toujours le même aspect général. On y observe la succession suivante : sur le bord du fleuve, une bande plus ou moins large de terres basses dont l'altitude ou l'élévation au-dessus du niveau du fleuve varie de zéro à cent pieds. Puis une montée abrupte nous amène sur un plateau central, qui s'élève ensuite graduellement jusqu'à une ligne de partage des eaux passant à une vingtaine de milles du fleuve généralement. Au Sud de cette ligne, le plateau va

s'abaissant vers la vallée de la rivière St-Jean aux Etats-Unis.

On a donné aux premiers degrés que l'on gravit pour atteindre le plateau, le nom de terrasses. Sur le plateau formé à partir de replis aplanis et usés, on reconnaît cette origine par la succession de côteaux et de vallées. Sur le sommet des replis, le sol est mince et les éperons rocheux apparaissent très souvent; tandis que dans les dépressions, entre les plis, où l'on trouve presque toujours un cours d'eau important, les sols sont plus profonds et moins caillouteux.

— *Ce que l'on trouve à Saint-Alexandre* —

A Saint-Alexandre, on retrouve ces caractères généraux de la région à l'exception des basses terres qui sont occupées ici par les paroisses de Saint-André et de Notre-Dame-du-Portage: on désigna longtemps ces terres sous le nom de "Grande Plaine de Saint-André". Si nous remontons du bord de l'eau par la route régionale "51", nous retrouverons tous les autres traits de cette topographie.

*Les terrasses.* — La partie nord de la paroisse est située sur les terrasses. On les reconnaît facilement par ces côtes que la route gravit comme une succession de marches. Ces marches ont été déposées là par les eaux. Quelques gravières, près de la route, nous fournissent des points d'observation où l'on voit des lits de gravier de grosseur variée, et ces couches superposées ont toutes

une inclinaison vers le fleuve. Et en regardant dans les champs qui bordent le chemin, on distingue des ondulations arrondies qui font penser à des vagues de la mer et qui sont sans aucun doute la trace des vagues qui ont façonné les terrasses.

*Le plateau central.* — Le plateau central commence avec le village. En avançant toujours sur la route de l'église vers le sud, nous traversons une série de coteaux qui forment ce que l'on appelle une région onduléc. Cette partie du plateau central de la région forme aussi un plateau central pour la paroisse. Une vallée le coupe, puis il se continue ensuite vers les hauteurs. Il monte graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne une altitude d'environ six cent pieds près des limites de la paroisse.

*La succession de crêtes et de vallées.* — La succession de crêtes et de vallées, une des plus importantes lignes caractéristiques de la région, se retrouve de façon parfaite à Saint-Alexandre. C'est tout d'abord une petite vallée située entre les terrasses et le rebord du plateau. Puis c'est l'importante vallée de la rivière du Loup qui succède aux premiers replis, et après une autre série de degrés, avant d'atteindre les limites de la paroisse, une dernière vallée continue la règle générale, la vallée de la rivière Fourchue, en grande partie "ennoyée" dans les eaux du lac Morin dont le niveau a été rehaussé par le barrage qui en ferme l'extrémité est.



*A l'ouest et à l'est comme au centre.* — Telles sont les lignes topographiques de Saint-Alexandre que l'on rencontre sur la route du centre de la paroisse. On les retrouve presque les mêmes à l'ouest comme à l'est, sauf qu'aux extrémités, il n'y a plus de terrasses parce que des limites regressent vers le sud. De même, on ne retrouve plus qu'une partie de la vallée de la rivière du Loup, l'autre partie étant occupée à l'ouest par la paroisse de Saint-Joseph, et à l'est, par celle de Saint-Antonin.

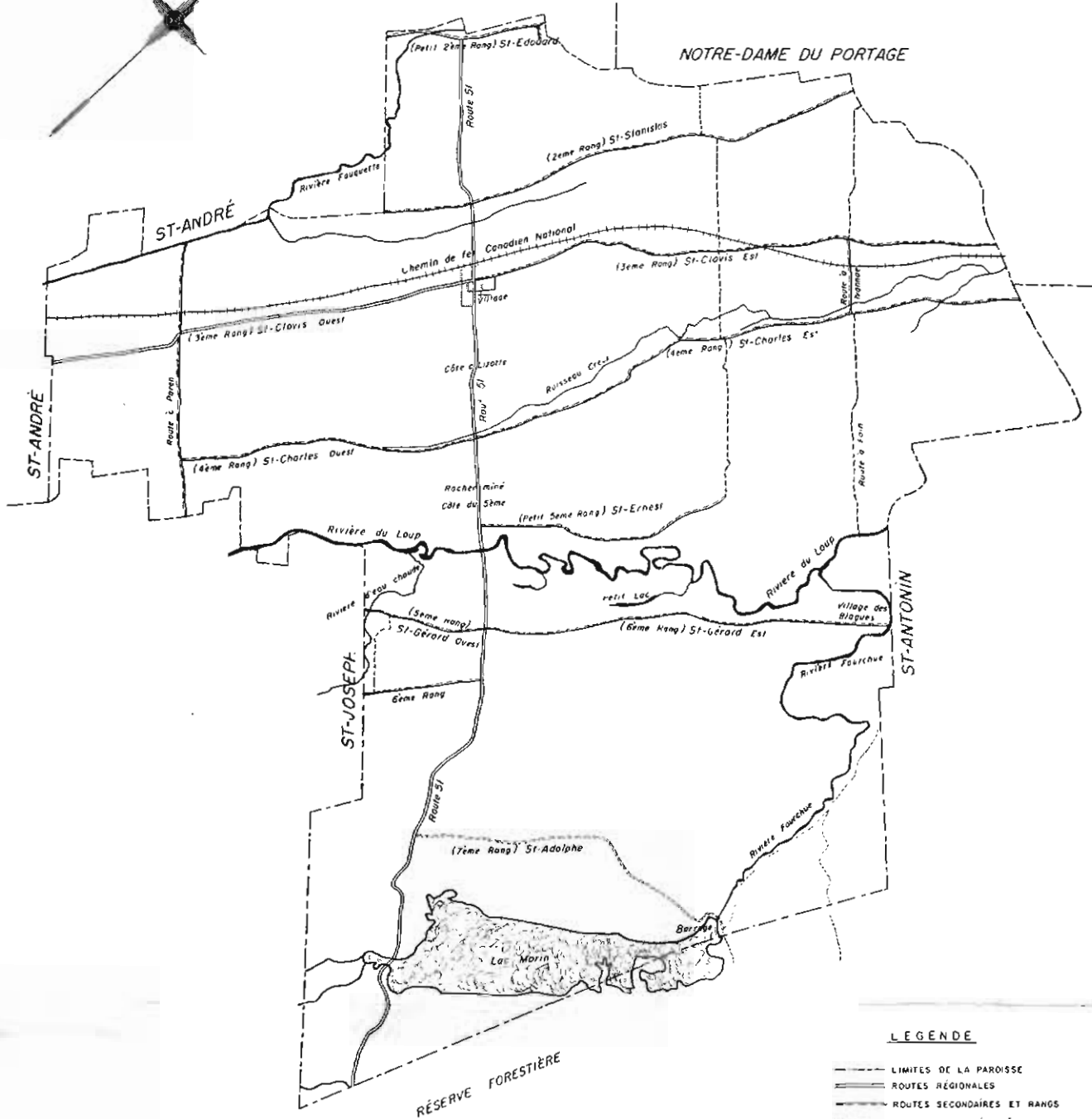
Mais pour le reste, on retrouve à l'ouest comme à l'est la petite vallée près du rebord du plateau, le plateau ondulé et parsemé de rochers et de dépressions qui fournissent des étendues de terre cultivable, et la vallée de la rivière du Loup, plus étroite à l'ouest, plus large à l'est.

#### *LES RANGS ET LA TOPOGRAPHIE :*

Les rangs de la paroisse sont distribués presque normalement sur ces unités topographiques. Le deuxième rang, qui est le premier de la paroisse, occupe les terrasses et une partie de la petite vallée entre les terrasses et le plateau central. Le troisième est sur le rebord du plateau et le quatrième au centre. Le cinquième est le rang de la vallée de la rivière du Loup. Le sixième et le septième sont de nouveau sur le plateau.

Ce sont là des divisions générales, car il y a sur chaque rang, des terres qui font exception : par exemple, à certains endroits, le quatrième

# CARTE LINÉAIRE DE LA PAROISSE DE ST-ALEXANDRE, KAM.



- LIMITES DE LA PAROISSE
- ROUTES RÉGIONALES
- ROUTES SECONDAIRES ET RANGS
- ROUTES NON AMÉLIORÉES
- CHEMIN DE FER
- COURS D'EAU IMPORTANTS
- RUISSEAUX
- RUES



atteint la vallée de la rivière du Loup, et c'est la même chose pour le sixième: tout dépend du caprice des cours d'eau et des fronteaux.

#### LE RELIEF:

Une topographie comme celle que nous venons de décrire ne produit pas un relief remarquable. Il n'y a pas d'élévations importantes. Tout au plus quelques collines et quelques rochers font saillie. Ce relief peu accentué a l'avantage de nous permettre de voir d'un seul coup d'oeil une grande partie de la paroisse dès que nous montons sur une élévation. C'est ce qui arrive si nous nous arrêtons, par exemple, sur les coteaux entre le quatrième et le cinquième rang.

#### LE SOL ET LA TOPOGRAPHIE:

*Les sables.* — Les divisions topographiques que nous avons expliquées commandent la nature des sols dans la paroisse: ils varient avec les unités topographiques. Sur les terrasses, nous avons un sol graveleux que l'on appelle habituellement "les sables". C'est aussi le genre de sol qui existe sur le rebord du plateau dans le voisinage immédiat du troisième rang. Ces sols légers sont profonds et perméables; généralement acides, ils ont besoin d'amendement calcaire pour produire le trèfle et la luzerne.

*Les coteaux.* — Sur le plateau lui-même, le sol très mince recouvre un sous-sol compact,

parfois même de roc solide, qui est imperméable et cause un très mauvais égouttement de la surface. C'est le sol des côteaux, sol rocailleux, peu fertile et dur à cultiver.

Heureusement, certaines dépressions entre des crans de rochers permettent l'existence de pièces de terre plus favorables à la culture, et l'on trouve presque sur chaque ferme de ces petites étendues d'argile ou de terre noire.

Le sol des côteaux, que l'on désigne ordinairement sous le nom de "terre jaune", se retrouve également du côté sud de la vallée de la rivière du Loup et avec les mêmes caractéristiques. Ce sol, comme les sables, a besoin de pierre à chaux, et répond bien à une application généreuse de cet amendement calcaire.

*Le sol des vallées.* — Bien différent est le sol des vallées. La petite vallée sèche, entre le deuxième et le troisième rang, possède un sol argileux: on l'appelle "terre forte". Il est très fertile, mais capricieux à cultiver: une longue expérience est nécessaire pour en découvrir les conditions idéales de culture. On trouve aussi dans cette vallée, mais sur une étendue beaucoup moindre, des "terres noires".

L'inverse se produit dans la vallée de la rivière du Loup: la terre noire y est beaucoup plus abondante que la terre forte. Cette dernière ne s'y trouve que sur de petites étendues dispersées ici et là. On trouve encore, dans les endroits un peu plus élevés de cette vallée, notamment

sur les bords immédiats de la rivière, des "terres grises". Ces sols sont d'une grande fertilité et faciles à travailler, mais ils ont l'inconvénient d'être difficiles à égoutter, en raison de leur niveau très bas. Ils sont aussi souvent exposés à l'inondation, quand la saison est pluvieuse. Recouverts d'eau au printemps, ils se préparent tardivement aux travaux des semences.

Cette distribution de sols de différente qualité à travers la paroisse contribue à établir un certain équilibre entre les diverses parties, en sorte que les cultivateurs de tous les rangs ont leur part de bonne et de mauvaise terre, et les conditions de vie sont à peu près les mêmes partout. La paroisse présente ainsi un tout assez uniforme, quoique varié, et elle fournit à chacun de ses habitants une confortable aisance.

#### **HYDROGRAPHIE:**

Le système des cours d'eau, ou le réseau hydrographique, est, comme le sol, étroitement lié à la topographie. Les cours d'eau se fraient un chemin aux endroits qui leur sont favorables, et ils sont en quelque sorte guidés par la topographie.

*Le bassin de la rivière du Loup.* — L'étude de l'hydrographie groupe ordinairement les cours d'eau en bassins, lesquels comportent généralement un cours d'eau important vers lequel les autres convergent et dont ils sont les affluents. A Saint-Alexandre, nous n'avons pratiquement

qu'un bassin, celui de la rivière du Loup. A l'exception de la région des terrasses qui est drainée par la rivière Fouquette et le petit ruisseau des Caps, tout le reste de la paroisse se rattache au bassin de la rivière du Loup.

Ce bassin comporte, comme cours d'eau principal, cela va de soi, la rivière du Loup. Elle a comme affluent la rivière d'Eau-Chaude, qui pénètre dans la paroisse par le coin sud-ouest, et la rivière Fonrchie, au coin sud-est, qui se jette dans la rivière du Loup à la limite même de la paroisse. De nombreux ruisseaux, plus ou moins longs et plus ou moins importants, apportent aussi leur contribution, et tous ces ruisseaux ont la direction générale des cours d'eau de la région : tant qu'ils coulent sur le plateau, avant de déboucher dans la vallée et de se diriger vers la rivière, ils coulent de l'ouest vers l'est en direction parallèle à cette rivière.

*La rivière du Loup.* — La rivière du Loup, avec son origine lointaine, son cours capricieux, ses méandres, ses crues, son importance enfin, serait matière à un article complet. Pour le moment, signalons tout simplement qu'elle a donné à Saint-Alexandre sa région la plus riche et que les platins qui la bordent sont considérés comme les plus belles terres de la paroisse. Il est vrai qu'elle n'est pas toujours bienfaisante, et quand elle vient inonder les récoltes, les cultivateurs la trouvent bien embarrassante. Mais ses bienfaits l'emportent sûrement sur ses méfaits.

*Les autres cours d'eau.* — Les autres cours d'eau, comparés à la rivière du Loup, font figure de parents pauvres, mais ils ont leur importance parce qu'ils contribuent, eux aussi, à la prospérité de la paroisse. Les rivières fournissent la force motrice à des moulins et apportent la fertilité aux régions qu'elles traversent; et les ruisseaux qui se rencontrent sur le plateau assurent le drainage des bas-fonds et les rendent fertiles.

*Les nappes d'eau.* — Il faudrait dire un mot aussi des petites étendues d'eau qui sont restées en arrière, dirait-on, lorsque la rivière du Loup traça son lit. C'est le cas du Petit Lac, petite nappe d'eau de forme oblongue d'un mille de long environ, qui se déverse dans la rivière par une décharge très étroite. Une autre étendue d'eau de ce genre, mais encore plus petite, se trouve en amont, à une faible distance de la route régionale. On reconnaît ces petits lacs par les arbustes qui en garnissent les bords.

Un lac assez important, sis aux limites de la paroisse, a été produit artificiellement par la construction d'un barrage destiné à assurer une réserve d'eau pour l'usine hydroélectrique de la ville de Rivière-du-Loup; c'est le lac Morin sur la rivière Fourchue.

#### LA VEGETATION NATURELLE:

La paroisse de Saint-Alexandre a été conquise sur la forêt dans sa totalité. Il en reste d'ailleurs une étendue assez considérable. On voit, un peu

partout à travers la paroisse, de petits bosquets, des côteaux recouverts de conifères : épinette blanche et sapin, des cédrières dans les savanes. De plus, toute la partie sud de la paroisse est occupée par une étendue forestière dont les lots sont, pour la plupart, la propriété de cultivateurs de Saint-Alexandre : ce sont des "terres à bois".

Il y a une tourbière de faible étendue sur les terrasses, dans le deuxième rang. Elle s'étend des deux côtés de la grande route. On y voit des arbustes et des plantes communes aux tourbières. Tout autour, des conifères, sapin et cèdre surtout, envahissent lentement le terrain.

Les crans rocheux fournissent habituellement un endroit propice à la pousse de petits fruits sauvages comme les framboises et les bleuets. Les fraises de champ poussent aussi dans les vieilles prairies. On trouve encore, en bordure des rochers et sur les haies des fossés, des arbustes plus gros tels que les noisetiers, la hart rouge, le sureau, l'aubépine ou senellier, les aulnes, le genévrier. Les berges des rivières et des lacs sont couvertes d'arbustes et d'arbres; on y voit surtout des cerises à grappes, des petites poires, des aulnes, des noisetiers, le pembina ou viorne, le mascou ou cormier ou sorbier, etc.; le bouleau et le tremble sont les quelques arbres que l'on y rencontre.



**CONCLUSION:**

Nous avons donc pris connaissance du milieu physique de la paroisse de Saint-Alexandre. Nous avons étudié brièvement sa topographie, son relief, son sol, ses cours d'eau, sa flore. C'est dans ce milieu que, il y a cent ans, des colons vinrent s'installer et former un groupement qui, en 1852, fut constitué en paroisse. Les chapîtres qui vont suivre vont raconter l'histoire de l'occupation de ce territoire, comment les hommes ont occupé, développé, utilisé ce cadre physique pour en faire une paroisse rurale de réputation enviable.

\* \* \*



GROUPE DE

*Pionniers*



MODESTE DIONNE



ANDRÉ GAGNÉ



OCTAVE OUELLET



MADAME R. BÉRUBÉ



RAPHAËL BÉRUBÉ

## IMAGES ANCIENNES



Le vieux presbytère, "qui servit de résidence au personnel de la cure pendant au delà de cinquante ans". Cf. chap. III, p. 47.



La rue centrale du village vers 1910.

PL. IV

## CHAPITRE II

### FORMATION DE LA PAROISSE

*Dans les terres seigneuriales. — Les premiers colons. — Les premières démarches. — Elaboration des limites.*

**S**AINT-ALEXANDRE est la première paroisse que le voyageur rencontre dans les terres lorsque, ayant tourné le dos au fleuve, à Saint-André de Kamouraska, il monte vers le sud par la route 51. Elle a été taillée dans les vieilles seigneuries de L'Islet - du - Portage et de Verbois, concédées, la première, le 29 octobre 1672, par Frontenac, gouverneur de la Nouvelle - France, l'autre, l'année suivante, par la Compagnie des Indes Occidentales. Pour se faire une idée de la part qui revient respectivement à chaque seigneurie dans le territoire occupé par la paroisse, il faudrait tirer une ligne nord-sud qui passerait devant l'église.

Il faut toujours retourner à notre passé féodal quand nous essayons de retracer l'histoire de nos paroisses. D'abord, parce que la tenure franche n'a pas eu accès dans notre région avant

1854, et que le régime seigneurial, liant seigneurs et censitaires par des obligations réciproques, a été jusqu'à cette date le seul système en vigueur. Ensuite, parce que l'abolition de la tenure seigneuriale a laissé en propriété au seigneur jusqu'en 1935 une rente qui resta une charge pour le censitaire. Et depuis que la loi provinciale de 1935 a voulu en finir avec la dernière redevance féodale en payant aux seigneurs de L'Islet-du-Portage et de Verbois la somme des rentes capitalisées des censitaires, ceux-ci, au nombre de 169 dans Saint-Alexandre, remboursent indirectement le gouvernement de Québec en versant \$405.00 par année au trésor de la municipalité.

Longtemps, la population de Saint-André occupa seulement le rang du "bord de l'eau". Mais au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, des colons essaimant des paroisses environnantes tentèrent de traverser la "grande plaine" de Saint-André pour aller s'établir plus haut dans le bois. Les premiers arrivants s'arrêtèrent au "deuxième".

En 1812, Jean Thériault s'établit sur le rang Saint-Stanislas, la section est du deuxième qui, environ un mille au nord du Canadien National, va de la route 51 vers Saint-Antonin. L'année suivante arrive Alexandre Thériault, cousin du précédent. Les deux Thériault étaient d'origine acadienne, mais ne venaient pas directement, comme on l'a laissé entendre jusqu'ici, du pays d'Évangéline. Tous les Thériault de la région semblent bien avoir fait souche à Saint-Pascal. Ont-ils laissé la région

de Grand-Pré à l'occasion du grand Dérangement ? Rien jusqu'à présent ne nous permet de l'affirmer d'une manière absolue.

En 1815, lorsque Michel Parent achète une terre au troisième de Saint-André, sa propriété est contiguë, au sud-ouest, à la terre de Joseph Bélanger, au nord-est, à celle de Joseph Robitaille. Firmin Bélanger et Frédéric Pelletier sont venus s'établir en 1817. Les Gagné ne retardent pas. L'un d'entre eux, Généreux Gagné dit Bellavance, assistera à l'évolution de la paroisse et mourra en 1922 à l'âge avancé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Pendant trente ans, les concessions se peuplent selon un mouvement accéléré, au point qu'en 1850 le sixième rang est occupé et que la population de la paroisse naissante se compose de 112 familles et de 930 habitants.

Quand fut-il question pour la première fois d'une paroisse nouvelle ? Le document le plus lointain que nous avons consulté à ce sujet porte la date du 15 mai 1833. Les paroissiens de la deuxième concession de Saint-André établis à l'endroit appelé "La Rivière des Caps" s'adressent à Mgr Joseph Signay pour obtenir la division de la paroisse. Leur enquête, rédigée par le notaire Alexandre Fraser, s'inspire avant tout de motifs religieux :

- « Que la grande distance qui les sépare de
- « leur église (de Saint-André) les empêche
- « de s'y rendre aussi souvent qu'ils le dési-
- « rent pour accomplir leur devoir religieux ;

« et qu'eux et leurs familles sont en grande  
« partie de l'année par le changement et la  
« dureté des saisons et le mauvais état des  
« chemins dans la presque impossibilité de le  
« faire. »

On veut encore assurer l'avenir de la colonisation :

« Qu'au grand préjudice de l'agriculture,  
« grand nombre de jeunes gens que l'appât  
« d'un gain honnête et la fertilité du sol de  
« leur concession attireraient pour s'y fixer,  
« en est retenu par la perspective des obsta-  
« cles qu'ils rencontreraient dans l'oeuvre de  
« salut. »

Un paragraphe précise la distance qui sépare ces paroissiens de leur église :

« Que la paroisse de Saint-André est d'une  
« étendue d'environ cinq lieues et que son  
« église, telle qu'elle est actuellement située  
« à une lieue et demie de l'extrémité supé-  
« rieure, n'est nullement centrale et ne peut  
« que très difficilement répandre ses bien-  
« faits jusqu'à l'autre extrémité. »

Un mois et demi plus tard, précisément le 28 juin 1833, une autre requête, cette fois des habitants de Saint-André et de Rivière-du-Loup, fait une demande identique à l'évêque de Québec. Il est question d'une paroisse bornée au nord par la concession du fleuve Saint-Laurent; au sud par la ligne qui arrête de ce côté le fief de Verbois et la seigneurie de Grandville; au sud-



ouest par la route connue sous le nom de Belle-Marquise, montant en droite ligne jusqu'aux terres de la Couronne; au nord-est par les terres de Saint-Patrice qui touchent le nord-est du Chemin-du-Lac. Ce projet de division donnait à la nouvelle paroisse deux lieues et demie de largeur au nord, trois au sud et une profondeur de deux lieues et demie. Les pétitionnaires notent que la distance qui sépare les plus éloignés des deux églises est de cinq lieues tandis que les paroissiens les plus proches sont à la jolie distance de sept milles.

A la suite de la deuxième requête, M. le Grand Vicaire Alexis Mailloux reçoit de l'archevêque de Québec la mission d'aller vérifier sur place s'il est opportun de fonder une paroisse conformément aux suggestions proposées. Mais voici que le 14 janvier 1842, les habitants des premier, deuxième et troisième rangs, établis dans la seigneurie de Rivière-du-Loup à l'ouest de Saint-Patrice et à l'est de Saint-André, demandent à Mgr Signay que Saint-Alexandre contienne dans ses bornes seulement les quatrième, cinquième et sixième concessions de la seigneurie "pour que les trois premiers rangs puissent, avec l'établissement du Chemin-du-Lac, former une paroisse à part."

La raison apportée à l'appui de leur pétition saute aux yeux. En annexant le troisième rang à la paroisse projetée, il deviendra impossible de former une paroisse des première et deuxième

concession au préjudice de la population qui y est fixée. Celle-ci, en effet, restant intégrée dans Saint-André, sera toujours condamnée à vivre loin de l'église. Comme on peut le remarquer, ce document contient en germe la fondation de Notre-Dame-du-Portage, qui sera érigée canoniquement en 1856.

Conclusion pratique pour le moment, Mgr Signay trouve le motif allégué d'un si grand poids que, en toute prudence, il décide d'examiner avec soin la possibilité de fonder deux paroisses au lieu d'une dans la seigneurie de Rivière-du-Loup. L'érection de Saint-Alexandre est remise à une date indéfinie.

Cependant les choses continuent d'aller leur train. Mais dorénavant c'est l'attitude du troisième rang qui fera osciller l'opinion pour enfin commander la décision finale.

D'abord, il refusera d'entrer dans la paroisse de Saint-Alexandre si l'église n'est pas construite dans sa concession. On décèle aisément ici la résistance des quatre rangs du sud objectant qu'une église construite sur le troisième ne sera pas centrale. En cette conjoncture, tout était à recommencer. Il fallait renouveler chaque détail de la procédure canonique pour l'érection d'une paroisse comprenant les rangs 4, 5, 6 et 7, c'est-à-dire désigner un enquêteur, faire annoncer sa visite à l'endroit "le plus public" du territoire et lui donner le temps nécessaire pour rédiger un rapport aussi élaboré que possible de la nouvelle

situation. M. Mailloux s'était conformé pendant l'enquête précédente aux dispositions de la loi ; mais si l'on note qu'il avait donné avis de sa visite par une affiche chez Joseph Gauvin du Troisième rang, ce rang faisant défection, la création d'une paroisse située ailleurs, sans un avis préalablement affiché à l'endroit "le plus public" de la nouvelle circonscription, aurait été illégale.

Heureusement, le troisième rang fait savoir un peu plus tard qu'il est disposé à laisser bâtir l'église au quatrième rang "près d'un pont qui traverse la rivière du Loup (1) ou ailleurs dans le même rang".

Il n'en sera rien. Le 23 mai 1851, Monsieur Narcisse Doucet, curé de Saint-André, reçoit de Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec depuis un an, une lettre lui annonçant que le décret d'érection de Saint-Alexandre sera publié sous peu. Il est décidé depuis un certain temps que l'église sera construite à l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Que s'est-il passé? Il semble bien que l'acquisition du terrain où doivent s'élever les murs de la future église a été faite à des conditions beaucoup plus avantageuses que partout ailleurs. D'autre part, tout le deuxième rang, la section ouest (le petit deuxième) et la section est (la Relève, qui va jusqu'au Chemin

(1) Notons ici que l'indication topographique est fautive. Il s'agit plutôt du Ruisseau Creux qui traverse deux fois le quatrième rang du côté de l'est, et non de la rivière du Loup.

du Lac) veut se rattacher à Saint-Alexandre. Pour le moment toutefois, Mgr l'archevêque refuse d'agréer cette annexion avant d'avoir reçu une demande des intéressés dans la forme légale. L'annexion de la section est sera autorisée le 17 juillet 1852 après une enquête menée par M. Honoré Routhier, curé de Saint-Louis de Kamouraska. La section ouest obtiendra le même privilège le 21 mai 1853, à la suite d'une enquête semblable dirigée par M. Nicolas-Tolentin Hébert, qui a remplacé M. Routhier à la cure de Kamouraska.

L'érection canonique de Saint-Alexandre s'est donc faite en trois moments. Il lui restait à obtenir son existence légale au civil. Elle lui sera octroyée par Sir Edmund Head, le 23 novembre 1857.

### CHAPITRE III

#### COMMENCEMENTS ET TOUR D'HORIZON

*On prépare la construction de l'église. — La collaboration du curé de Saint-André. Les donateurs du terrain. La construction de l'église et du presbytère. — M. Louis-Adolphe-Edouard Dupuis dessert la paroisse. — Perfectionnement matériel de l'église. — Le deuxième presbytère. — Le cimetière. — Les sacristains. — Les marguilliers.*

**L**ES paroissiens de Saint-Alexandre ont le privilège de prier dans leur première église. Mises à part quelques modifications de détail, le temple actuel est celui des origines.

La construction de l'église a été préparée durant les dernières années qui ont précédé la fondation de la paroisse. Pendant qu'avait lieu le choc des opinions sur le site de l'édifice, M. Narcisse Doucet, curé de Saint-André, recevait des libéralités de toutes sortes. Mgr l'Archevêque le souligne dans une lettre du 23 mai 1851, mentionnée plus haut, et bénit les « généreux donateurs ».

Arrêtons-nous un moment sur l'abbé Doucet. (Pl. V). Il fut une personnalité remarquable et les

paroissiens de Saint-Alexandre lui doivent beaucoup.

Dès son arrivée à Saint-André en 1849, il collabora ferme aux tractations qui ont abouti à la fondation de la paroisse. Pendant deux ans, il attira chez lui la générosité populaire en faveur de la future église. Lorsqu'en septembre 1851, la construction de la sacristie, terminée avant celle de l'église, eut permis la célébration de l'office divin, le premier, il y offrit le saint Sacrifice sur semaine. Nul doute que ses premières messes ont contribué pour une large part à faire germer les vocations dans Saint-Alexandre, qui a produit, comme on le verra dans la suite, une si riche floraison de prêtres et de religieux.

L'abbé Doucet était né à Maskinongé, le 28 février 1820, de Michel Doucet et de Geneviève Généreux. Il fit ses études à Nicolet et fut ordonné prêtre à Québec le 29 septembre 1842. Après avoir été successivement vicaire (1842-1844) et curé (1844-1849) de Percé, il fut curé de Saint-André de Kamouraska de 1849 à 1862 et de La Malbaie de 1862 à 1891. A La Malbaie, il exerça, en 1879, la charge de Grand-Vicaire de l'évêque de Chicoutimi et d'administrateur du diocèse et fut élevé à la dignité de Protonotaire apostolique. Il mourut le 9 mai 1891.

Grâce à l'initiative personnelle de M. Nicolas-Tolentin Hébert, commissionné à cet effet, le site de l'église put enfin être fixé sur le coteau où elle est aujourd'hui. Un terrain d'une superficie de huit arpents fut donné conjointement par Vincent

Miville Dechêne, François Dufour et Firmin Bélanger à la Corporation épiscopale de Québec avec la seule charge pour celle-ci de payer les droits seigneuriaux subséquents et de lever des clôtures de séparation entre les propriétés de Miville Dechêne et de Firmin Bélanger et leurs terrains donnés. Les circonstances légitimaient le choix de cet emplacement, car jusque vers 1900, date où le septième rang a été colonisé par la famille Bouchard, l'église paroissiale occupa vraiment le centre des habitations.

Le 4 mai 1851, M. Doucet recevait le décret d'érection de la paroisse avec la permission de bâtir église et sacristie. Des souscriptions furent immédiatement demandées qui s'élevèrent à 300 louis. M. le curé de Saint-André patronait avec le plus grand dévouement les opérations. Un autre nom, celui de Joseph Gauvin, émerge dans toutes les activités qui ont mené à bonne fin la construction. Ce Joseph Gauvin, depuis une décennie environ, semble être la figure la plus influente du troisième rang. C'est chez lui que sont affichés les avis publics; il paraît avoir collaboré avec méthode aux démarches qui ont abouti à l'établissement de l'église sur sa concession et lorsque la construction est en marche, on dirait que l'oeuvre à réussir est pour lui un objectif personnel. En tout cas, l'opinion traditionnelle affirmant que Saint-Alexandre lui doit son église est significative.

Félix Langlais de Saint-Denis fait les plans, taille la pierre et élève les murs de l'édifice, qui a 110 pieds de long, 50 de large et 24 de haut.

Les travaux sont menés rondement au cours de l'été, au point que la sacristie est construite au début de septembre et l'église, en octobre. Les premières messes sont célébrées sur semaine dans la sacristie jusqu'au mois de novembre par M. le curé de Saint-André. M. Adolphe Dupuis, récemment nommé à la cure de Sainte-Hélène, chante la première messe solennelle le dimanche qui suit la Toussaint. Il continue de venir à Saint-Alexandre tous les quinze jours jusqu'à l'automne de 1852, alors que l'abbé Joseph Matte sera nommé premier curé de Saint-Alexandre avec charge de desservir Sainte-Hélène.

Ainsi, l'abbé Dupuis (Pl. V), occupe une place d'honneur au début de la paroisse à côté du curé de Saint-André.

Il était né lui aussi à Maskinongé, le 7 avril 1823, de Joseph Dupuis et le Théotiste Vanasse-Vertefeuille. Après ses études à L'Assomption, à Nicolet et à Baltimore (Maryland), il fut ordonné à Québec, le 1er octobre 1845. Il fut premier curé de Saint-Ferdinand (1845-1851), desservant à Saint-Gilles (1846-1847) et à Saint-Alexandre durant l'année 1851-1852.

Pendant son année de ministère à Saint-Alexandre, il y alla de son dévouement pour le bien-être spirituel de ses ouailles en travaillant beaucoup, on se l'imagine, à l'organisation temporelle de la paroisse.

Le 13 février 1852, eut lieu le baptême de la première cloche. Elle pesait 200 livres et fut donnée, semble-t-il, par le parlementaire Jean-



Charles Taché et dame Pierre-C. Marquis. Elle reçut les noms de Marie-Caroline-Alexandrine-Salomé. L'abbé Routhier, curé de Saint-Louis de Kamouraska, présidait à la cérémonie.

L'abbé Dupuis quitta la région à la fin de l'année pour occuper la cure de Sainte-Anne-de-la-Pérade pendant vingt ans. Il fut encore curé de Champlain. C'est là qu'il se retira des travaux du ministère et mourut le 4 juillet 1893.

Pour quelques années, l'église est un local tout juste convenable pour servir au culte divin. Elle sera achevée en 1862. Mais dès 1881, l'accroissement de la population — elle a atteint 2,000 âmes — exige un agrandissement.

Le 18 août 1881, la bénédiction des cloches donna lieu à une grande fête paroissiale. La modeste cloche, qui sonnait la vie religieuse depuis février 1852, avait admirablement fait son devoir, mais le moment était venu de la remplacer par une sonnerie complète, plus en harmonie avec le progrès de la paroisse.

Cette fois, c'était un carillon de trois cloches pesant respectivement 900, 752 et 650 livres. La première fut appelée Marie-Henriette-Marguerite, la deuxième Joseph-Olympe-Georgiana, et la troisième Clovis-Sophie-Françoise. Firmin Bélanger et Alexis Gagné avec Marguerite Lord et Henriette Bélanger furent parrains et marraines de la grosse cloche, Joseph Caron, Bernard Dumais avec Olympe Lévesque et Georgiana Tardif, de la moyenne, François Pelchat et Sophie Parent de la petite.

Signèrent avec les parrains et marraines François Pellétier, Joseph Ouellet, Georges Frèves, Georges Brochu, François Boucher, Achille Garneau, Alexandre Gagnon, N.P. et Joseph Dumais.

Le Révérend Charles-Edouard Poiré, Vicaire Général du diocèse de Saint-Boniface et premier assistant-supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, bénit les cloches au milieu d'une affluence considérable.

En 1897, l'église reçut une dernière réfection qui lui mérita les félicitations de Mgr Louis-Nazaire Bégin, de passage à Saint-Alexandre pour la visite pastorale.

A cette date, elle avait acquis au fur et à mesure son ameublement et son ornementation. Citons quelques éphémérides. Le 13 décembre 1854, l'abbé Matte avait érigé le premier chemin de croix. Les bancs avaient été confectionnés en 1867. En 1876, deux tableaux, l'Immaculée-Conception et l'Apparition de Notre-Seigneur à Sainte-Marguerite-Marie, reproductions exécutées par les Religieuses du Bon-Pasteur, étaient placées dans le chœur de l'église. Un orgue Mitchell de 15 jeux donnait plus d'éclat à la musique sacrée depuis 1889 ; auparavant, le chant liturgique avait été réduit aux seules exécutions vocales jusqu'en 1872, date où le premier harmonium entra dans l'église. L'orgue Mitchell sera restauré au cours du printemps 1937 par la Maison Casavant. Le 30 mai, il sera bénit par Mgr Alphonse Fortin et inauguré par l'abbé Léon Destroismaisons du collège de Sainte-Anne.

Le presbytère, construit sur un terrain donné par Vincent Deschênes et François Parent, servit de résidence au personnel de la Cure pendant au delà de cinquante ans. (Pl. IV). Le 10 mai 1906, à la suite d'une décision de la Fabrique, il fut vendu au sacristain, Théodule Nadeau. La première construction fit place à l'édifice actuel. (Pl. VI). Aujourd'hui, il appartient à M. Joseph Marquis. Disons, à l'éloge du propriétaire actuel, que la récente réfection donnée à cette maison de style canadien en a fait une des plus jolies résidences du village.

Le cimetière est situé un peu au sud de l'église. Bénit le 18 décembre 1851 par l'abbé Louis-Edouard Dupuis, il a été considérablement agrandi plus tard par l'abbé Michaud et tout récemment par M. l'abbé Charles-Octave Hudon. Un superbe calvaire en bronze, d'importation française, groupant le Christ en croix, la Madone, Marie-Madeleine et l'apôtre Saint Jean y occupe la place d'honneur. A gauche, une grotte de Notre-Dame-de-Lourdes a été élevée avec des pierres de choix recueillies sur le sol de Saint-Alexandre. Les nombreux monuments noirs, gris ou roses, les allées larges, les parterres bien entretenus en font une nécropole qui attire les regards des visiteurs.

Avant de clore ce chapitre consacré à l'église et à tout ce qui l'entoure, il faut dire un mot des sacristains et des marguilliers.

Monsieur Gérard Ouellet est le dixième sacristain en exercice. L'on précédé Georges Valecourt (1851-1865), Rémi Plourde (1865-1867), Etienne

Santerre (1867-1881), Georges Frères (1881-1883), Isaïe Frères (1883-1885), Sifroy Bélanger (1885), Jules Parent (1885-1887), Théodule Nadeau (1887-1931), Pierre Dumont (1931-1947).

Le bedeau a toujours été l'homme des services multiples. Il le fut sûrement au temps de M. Clovis Roy et longtemps dans la suite. Qu'on en juge par le paragraphe suivant tiré du contrat que le sacristain Etienne Santerre signait avec la Fabrique de Saint-Alexandre le 30 avril 1869.

« Il achète l'encens, l'huile pour la lampe, le coton pour les cierges, prépare l'encens, les rameaux, les cendres, charroie l'eau pour la bénédiction des fonts ainsi que tout ce qui est nécessaire ; il donne le pain bénit, préside à l'entrée et sortie du chœur des clercs, les surveille pendant les offices ; il fait les quêtes à la demande du curé ; il fournit les outils qui lui sont nécessaires pour les fosses et le reste ; il a soin d'avoir à son service un petit clerc pour servir la messe de tous les jours. *Il fait de plus tout ce qui aurait pu être oublié* dans le présent acte et ce à la demande et sur l'ordre du curé ou du desservant. Il reçoit pour salaire quinze louis ».

Ce passage est savoureux, et quand on sait qu'il vient à la suite de six articles où d'autres obligations sont décrites avec non moins de minutie, nous convenons sans peine que le sacristain ait été appelé souvent l'homme à toute main du curé.

Du 6 janvier 1852 à janvier 1858, Joseph Gauvin et Romuald Giroux furent procureurs des

— Sa Grandeur Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, de 1860-1867, qui a signé les décrets d'érection canonique de la paroisse. — Rév. Narcisse Doucet, curé de Saint-André, artisan de la fondation. — Rév. Louis Adolphe-Edouard Dupuis, premier desservant, 1851-1852. — Rév. Joseph Matte, premier curé, 1852-1856. — Rév. Joseph-Stanislas Martel, 1856-1860. — Rév. J.-Clovis Roy, 1860-1891. — Rév. Charles Bourque, 1891-1900.



REV. LOUIS-A. DUPUIS



REV. NARCISSE DOUCET



REV. JOSEPH MATTE

LE PREMIER DEMI-SIÈCLE



MGR. PIERRE-FLAVIEN TURGEON



REV. J. STANISLAS MARTEL



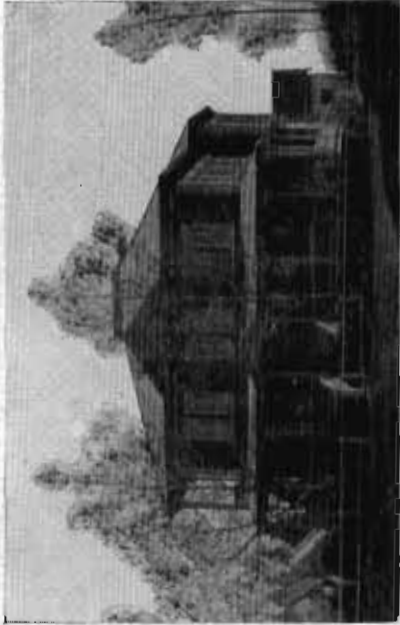
REV. J. CLOVIS ROY



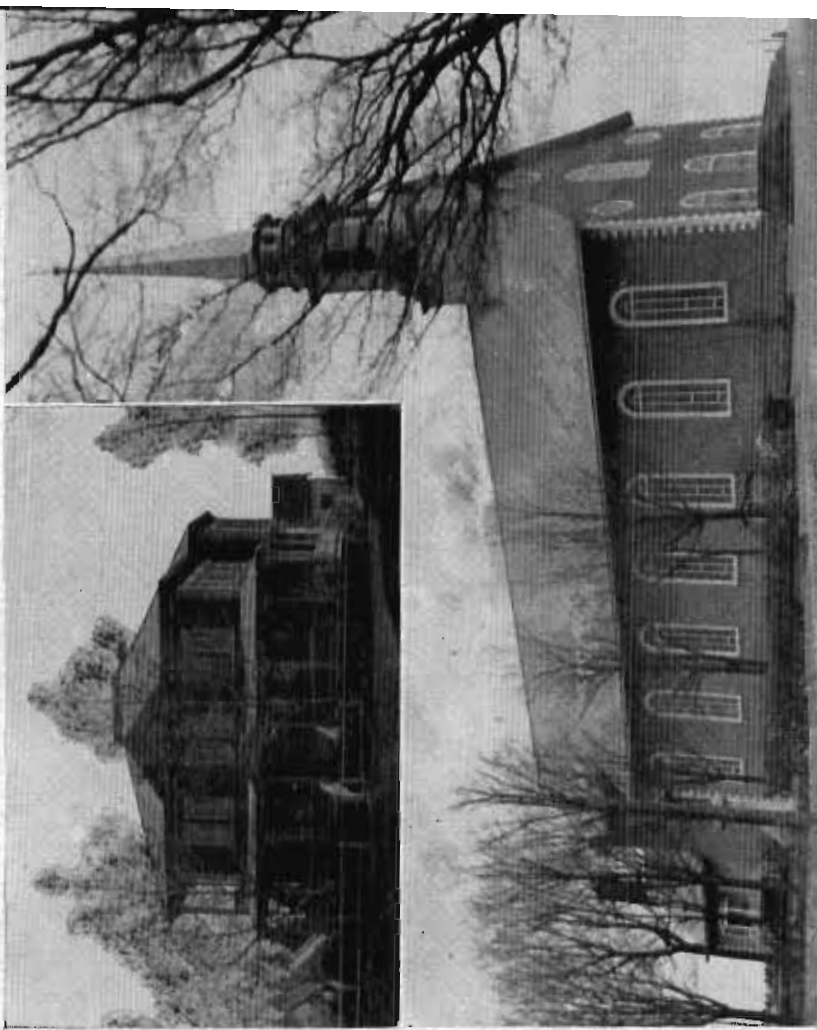
REV. CHARLES BOURQUE

Pl. VI

Le presbytère actuel construit  
en 1906. (p. 66).



L'église.



biens de la Fabrique avec le curé en office. En 1858, Joseph Gauvin, Romuald Michaud et Firmin Bélanger furent élus marguilliers du banc, tandis que Canut Levesque, Joseph Blier Alexis Gagné de Bellavance, Célestin Deschênes et François Dufour furent désignés comme anciens marguilliers. La liste suivante donne le nom de tous les marguilliers en charge à partir de 1861.

1861 François Dufour	1884 Michel Parent
1862 Pierre Dionne	1885 Jules Marquis
1863 Jonas Lagacé	1886 Joseph Dumais
1864 Alexandre Marquis	1887 Polycarpe Soucy
1865 Godefroid Paradis	1888 Maurice Thériault
1866 Thaddée Landry	1889 Jules Ouellet
1867 Germain St-Pierre	1890 Benoît Deschênes
1868 Alexis Gagné	1891 Adolphe Bélanger
1869 Canut Levesque	1892 Olivier Nadeau
1870 Henri Bouchard	1893 Flavien Lapointe
1871 Frs-X. Pelletier	1894 Téléphore Parent
1872 Célestin Deschênes	1895 Georges Marquis
1873 Létus Dumont	1896 Isidore Bélanger
1874 François Pelletier	1897 François St-Pierre
1875 Théophile Boucher	1898 Létus Ouellet
1876 Rémi Chénard	1899 Lambert Gervais
1877 Narcisse Bélanger	1900 Chrysostome
1878 Joseph Ouellet	Moreau
1879 Elie Marguillier	1901 Georges Bérubé
1880 Damase Soucy	1902 Pierre Blier
1881 Bernard Dumais	1903 Firmin Bélanger
1882 Ignace Guéret	1904 Raphael Bérubé
1883 Généreux Gagné	1905 Ignace Guy

---

1906 Isidore Blier	1929 Germain Dumont
1907 Pierre Nadeau	1930 Uldéric Ouellet
1908 Alex. Michaud	1931 Simon Bélanger
1909 Alfred Aubut	1932 Pierre Viel
1910 Joseph Soucy	1933 Alcide Dumont
1911 Joseph Ouellet, (2ième rang)	1934 Jean Lavoie
1912 Désiré Nadeau	1935 Jules Deschênes
1913 Joseph Ouellet	1936 Alfred Gervais
1914 Théodore Pelletier	1937 Joseph Marquis
1915 Hubert Thériault	1938 Théodore Nadeau
1916 Uldéric Dumont	1939 Joseph Turgeon
1917 Jules Ouellet	1940 Elie Landry
1918 François Chénard	1941 Louis Bernier
1919 Joseph Landry	1942 Cléophas Bérubé
1920 Didier Landry	1943 Michel Dumont
1921 Geo. Bélanger	1944 Alphonse Ouellet
1922 Pierre Gagné	1945 Ludger Ouellet
1923 Frs.-X. Nadeau	1946 Léon Landry
1924 Alcide Ouellet	1947 Ls-Ph. Bélanger
1925 Ludger Bérubé	1948 J.-B. Bélanger
1926 Joseph Landry	1949 Emile Lévesque
1927 Joseph Dumont	1950 Michel Bérubé
1928 François Bélanger	1951 J.-Geo. Bérubé
	1952 François Lavoie



## CHAPITRE IV

### LE MINISTÈRE PASTORAL

*Le premier curé. Un bon administrateur, l'abbé Martel. La carrière féconde du Curé Roy. L'abbé Bourque, apôtre des jeunes. Les travaux de l'abbé Ernest Hudon. Une riche personnalité, l'abbé Michaud. M. Bourrassa laisse de belles oeuvres. L'abbé Castonguay. Les derniers curés. Les vicaires.*

#### L'ABBE JOSEPH MATTE (1852-1856)

**J**OSEPH Matte (Pl. V) était vicaire à Saint-Roch de Québec depuis son ordination sacerdotale en 1847 lorsqu'il fut nommé curé de Saint-Alexandre.

Il prit possession de sa cure le 27 septembre 1852 et la quitta le 5 septembre 1856. Pendant les deux premières années, il desservit en même temps Sainte-Hélène tous les quinze jours.

Son ministère pastoral à Saint-Alexandre révèle un prêtre zélé, un homme de devoir. M. Matte aime aussi le travail exécuté avec soin, l'ordre avec lequel il consigne tout dans les registres le prouve.

Il eut encore le mérite d'avoir continué, dans la mesure du possible, l'oeuvre forcément incomplète de son prédécesseur dans l'organisation d'une paroisse neuve.

En janvier 1853, il fait entrer le premier chantre salarié dans l'église. En décembre 1854, il y érige le premier chemin de croix. Mais la paroisse fait face tant bien que mal à des conditions matérielles ingrates, et le curé doit recevoir un supplément de cinquante louis pour vivre. Il est forcé de s'interdire des dépenses qui pourraient apporter des améliorations raisonnables au service du culte. Même, le chemin de croix qui vient d'être érigé est dû exclusivement au dévouement d'une équipe de dames de Saint-Alexandre qui ont tendu la main dans la paroisse et à Saint-André. Une dette pèse assez lourdement sur l'église. En tout cas, Mgr Charles-François Baillargeon, qui approuve le premier rapport financier de la Fabrique, à l'occasion de sa visite en juin 1854, recommande la prudence.

En 1854, M. Matte fut chargé de la cure de Plessisville, où il mourut dix ans plus tard, le 18 août 1866, âgé de 44 ans.

#### *L'ABBE J.-STANISLAS MARTEL (1856-1860)*

M. Joseph-Stanislas Martel (Pl. V) fut nommé tout jeune curé de Saint-Alexandre. Il n'avait que vingt-cinq ans. Dans les circonstances, on peut signaler le fait comme une marque particulière de confiance de l'autorité diocésaine. Notons

qu'il était né à Québec le 5 mai 1831, de Jean Martel et de Catherine Lépine et qu'il y fut ordonné prêtre le 23 septembre 1854. A la fin de septembre 1856, après deux ans à peine de vicariat à Saint-Roch de Québec, il venait prendre possession de sa première cure.

Pendant l'exercice de sa charge, nous pouvons signaler deux faits importants de la chronique religieuse: le 26 mars 1857, un dernier décret, annulant tous les autres décrets précédents, érige canoniquement la paroisse sous le patronage de Saint-Alexandre, martyr, et à partir de janvier 1858, le corps élu des marguilliers remplace dorénavant les syndics, responsables des biens de la Fabrique depuis janvier 1852.

Un autre fait, qui touche de plus près à l'oeuvre pastorale, a dû marquer un renouvellement durable dans la vie chrétienne des paroissiens. L'abbé Martel, un apôtre convaincu, voulut faire entrer ses ouailles dans le mouvement de tempérance qui traversait le diocèse. Depuis une quinzaine d'années, l'abbé Edouard Quertier, curé de Saint-Denis, secouait les âmes avec sa parole vibrante, les alertant contre le fléau de l'ivrognerie. Nul doute que la retraite qu'il prêcha à Saint-Alexandre, du 10 au 13 janvier 1859, produisit des effets salutaires.

Dans le domaine temporel, M. Martel a fait oeuvre solide. Il est intéressant d'observer la courbe suivie par les finances de la Fabrique durant son administration. Il lutte d'abord péni-

blement contre l'âpreté des temps, car le budget de 1857 accuse un déficit de 20 louis, celui de 1858, un autre de 13 louis. Mais dès le début de 1859, la situation se redresse et le rapport de janvier 1860 montre une réserve en caisse de 35 louis.

En laissant Saint-Alexandre, en 1860, M. Martel sera successivement curé de Saint-Aubert, de Sainte-Julie-de-Laurierville, de Saint-Jean-Chrysostome, enfin, des Grondincs, où il décéda le 1er juin 1894.

Le "Petit deuxième", qui porte aujourd'hui le nom de rang Saint-Stanislas, rappelle son souvenir.

#### L'ABBE JOSEPH-CLOVIS ROY (1860-1891)

Avec M. Joseph-Clovis Roy (Pl. V), le curé pousse des racines profondes dans la mémoire des paroissiens de Saint-Alexandre. Il sera au milieu d'eux pendant trente-six années de sa vie féconde, dont trente-et-une furent consacrées au ministère actif et cinq, vouées à l'apostolat de la souffrance.

Chose curieuse, on a parlé très peu de lui. Dans sa monographie sur Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Dr N.-E. Dionne a simplement consigné son nom sur la liste des prêtres originaires de la paroisse. A l'occasion de son décès et de ses funérailles, la *Semaine Religieuse* de Québec ne publie aucune note nécrologique, et l'annuaire du collège de Sainte-Anne, si attentive

en tout temps à rappeler le souvenir de ses anciens, ne dit rien de sa carrière.

Pourtant, il fut un homme d'action remarquable, dont la vigilance a tenu l'oeil ouvert sur tout ce qui appartient en propre ou qui touche à l'oeuvre pastorale. Du reste, Mgr C.-F. Baillargeon consacrait son dévouement en 1868 en le nommant archiprêtre des paroisses de Saint-Alexandre, de Saint-Antonin, de Notre-Dame-du-Portage, de Rivière-du-Loup et du Canton de Pohénégamook.

L'abbé Clovis Roy est né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 9 août 1823, d'Henri Roy et de Louise Gagnon. Il y fit ses études secondaires au collège classique, de septembre 1836 à juillet 1845. Après ses années de théologie, il était ordonné à Québec le 4 août 1850. Alors, il passa un an vicaire à Chicoutimi, à Moutmagny; il fut curé six ans à Saint-Victor-de-Tring et le premier curé de Saint-Aubert. En 1860, il venait à Saint-Alexandre où il passa le reste de sa vie.

A son arrivée à Saint-Alexandre, il est question de détacher les familles groupées dans le village Saint-Antoine pour les incorporer à Saint-Antonin. Le curé Roy n'est pas favorable à cette amputation. Peut-être alléqua-t-il la modestie de la fortune publique, qui gênait l'essor de la paroisse. Quoiqu'il en soit, le démembrement est chose faite en 1865.

Toutefois, Saint-Alexandre ne cessera pas de progresser. En 1879, il faut agrandir l'église. La construction du couvent est décidée en 1879. En

1881, le curé reçoit la collaboration d'un vicaire, l'abbé Georges-Thomas Pelletier (Pl. VIII).

M. Clovis Roy a montré un grand zèle dans l'exercice du ministère. Très attentif à la santé morale de la paroisse, il n'hésitait pas à intervenir franchement quand il s'agissait d'un abus à corriger. Dans une circonstance, entre autres, sa sollicitude incomprise lui attira une vive sympathie de Mgr l'Archevêque. C'est sans doute sa fermeté et son esprit surnaturel qui expliquent la confiance qu'on eut toujours en lui.

On raconte même à son sujet des faits qui tiennent du merveilleux. Laissons parler un instant la mémoire d'une vieille de Saint-Alexandre, Mademoiselle Celanire Parent, âgée de 86 ans. — Elle tient son récit de ses parents qui ont été mêlés aux faits. Sa mère, en particulier, l'a raconté souvent. « En 1866, un feu de forêt mettait en danger les maisons du rang. On n'avait aucune protection, pas même de bons puits. Dans leur détressac, les gens ont recours à leur curé. L'abbé Roy arrive sur les lieux et leur ordonne simplement d'arroser en leur indiquant où prendre l'eau. C'était un puits à sec depuis assez longtemps. On y alla, et, à la surprise de tous, la source débordait. Le curé quitte le lieu, souhaite bon courage aux travailleurs et leur annonce un orage prochain, bien que le ciel fût très beau. Un peu plus tard un nuage se forma, grossit peu à peu et vint crever sur la région achevant d'éteindre le feu.

Une autre fois, le curé chassa les moustiques qui rendaient la vie des colons insupportable »

Au début de Saint-Eleuthère dont il encouragea fort les premiers développements, il franchit souvent la distance des vingt-quatre milles qui séparent les deux localités pour aller y missionner. Saint-Eleuthère doit encore à son dévouement la construction de sa première chapelle.

Il fut aussi l'âme de la société de colonisation de Saint-Alexandre, comme l'atteste sa correspondance avec l'abbé François Pilote. Il semble avoir donné un soin particulier à la formation d'une bibliothèque paroissiale. Il laissa l'administration temporelle en bon état malgré les améliorations diverses qu'il a introduites un peu partout, dont la dernière fut l'achat d'un orgue pour l'église.

Mais l'oeuvre de prédilection de ses dernières années fut la fondation du couvent. Une grande école pour les filles étant devenue nécessaire au village, il s'occupe de faire élever la charpente de l'édifice et lui-même défraie les dépenses du reste de la construction. Aussi bien, il pourvoit à l'ameublement et à l'ornementation de la maison. De sorte qu'en octobre 1881, les cinq premières religieuses de la Charité peuvent venir y donner l'enseignement. Son travail ne s'arrête pas là, car la chronique de l'institution note avec une insistance touchante la sollicitude du curé Roy dans les années qui suivirent.

Ces attentions, les Religieuses les lui rendirent bien. Car un jour vint où la santé robuste du curé dut céder à la tâche. En 1891, il est frappé

de paralysie et devient incapable d'exercer le saint ministère. Sa démission acceptée, il est reçu à bras ouverts au couvent et la communauté met à sa disposition un appartement de choix et des commodités de toutes sortes. La charité qu'il avait pratiquée à un haut degré pendant sa vie, fut la plus sûre des assurances pour les années de maladie. Il s'éteignit le 17 décembre 1896.

La personnalité du curé Roy montre au moral un vouloir énergique, de la ténacité, une hardiesse qui n'appréhende pas l'imprévu. Au surplus, il fut un homme de Dieu. C'est avec ces dons de la nature et de la grâce que l'Eglise accomplit ses oeuvres durables.

#### *L'ABBE CHARLES BOURQUE, (1891-1900)*

Dans l'histoire religieuse de Saint-Alexandre, M. Clovis Roy prend figure de bâtisseur. En fait, lorsqu'il quitte la cure en 1891, le gros oeuvre est terminé. D'autre part, sa personnalité porte le sceau d'une vie austère. Son successeur, l'abbé Charles Bourque (Pl. V), homme d'une trempe moins rude, fera sourire la vertu et le ministère.

Rappelons d'abord les grandes étapes de sa vie. Il naquit à Saint-François de Beauce, le 13 janvier 1847. Ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Larocque, le 2 mars 1873, il fut vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec (1873-1883); curé des Saints-Anges-de-Beauce (1883-1891), de Saint-Alexandre (1891-1900) et de Sainte-Jeanne (1900-1917). Dans cette dernière paroisse, il a introduit



une maison provinciale des Soeurs de la Charité de Saint-Louis, fondé le collège des Frères Maristes et agrandi considérablement l'église.

A Saint-Alexandre, l'église lui doit quelques améliorations importantes: installation d'une fournaise, modification du jubé, peinture. Un chemin de croix neuf remplaça le premier qu'on avait érigé en 1854. Au presbytère, il introduisit une commodité, « l'eau courante ». Tout cela, par souci d'ordre et, en autant que le permettaient les ressources de la Fabrique, afin de rendre la maison de Dieu plus agréable et plus attirant l'accueil au presbytère.

Mais le soin matériel qu'il donna aux édifices ne doit pas faire oublier son oeuvre apostolique. Personne de ceux qui lui survivent n'ont oublié l'onction de ses prêches, rédigés avec tant d'application, la richesse de ses qualités sociales, le zèle qu'il a mis à développer dans les âmes la dévotion à l'eucharistie, sa piété profonde, vibrante, ensoleillée par un optimisme que St-Philippe de Néri n'aurait pas désavoué. Faut-il voir dans sa vie intérieure souriante, volontiers poétique, comme l'empreinte de la jeunesse qu'il a tant aimée ? Pourquoi n'y pas voir une des harmonies de la nature ? Un prêtre du collège de Sainte-Anne, Mgr Wilfrid Lebon, qui a fort bien compris cette âme d'élite, amie des jeunes, lui a consacré un souvenir ému au lendemain de sa mort. Nous laissons parler son coeur.

L'abbé Guibert a dit : « L'homme bon vient au-devant de vous, simple, complaisant, le visage éclairé par un franc sourire. Avec lui vous êtes à l'aise, votre cœur s'ouvre et se dilate ; il a le don de vous donner de la joie et de ranimer votre courage ».

Tous les jeunes gens qui ont approché le curé Bourque reconnaîtront ici son portrait. Il allait aux jeunes, aussi les jeunes allaient-ils à lui avec joie et confiance.

Petits enfants, il les encourageait par un bon mot, une image, un petit souvenir. Devenus plus grands, il les suivait avec intérêt à la classe et à l'église, restait en relations continuelles avec eux, les faisant venir à la cure pour les aider et au besoin les relever.

Son presbytère était surtout la maison des écoliers et des séminaristes. Que de belles heures plusieurs d'entre nous y ont passées au temps de leurs études, alors que les vacances nous invitaient à la gaieté et au repos. Avec l'abbé Bourque, il n'y avait pas de moments sombres ni d'heures tristes. Le soleil inondait toujours son cœur et sa maison. L'harmonie coulait à flots ; la musique ne s'absentait jamais du presbytère. La grande bonté de cœur du curé se traduisait par les chants. Que de soirées agréables, que de promenades enchanteresses ! Toute la lyre canadienne y passait. Et de coudoyer ainsi ce saint prêtre, restant toujours jeune d'âme, il me semble que nous nous sentions meilleurs.

Un prêtre si bon ne pouvait pas ne pas être très pieux. Remarquable fut sa piété dans sa famille, au collège de Sainte-Marie de la Beauce, au Séminaire de Québec. On le sentait, rien qu'à l'entendre rappeler ses souvenirs d'enfance : sa mère, sa première communion, ses vieux professeurs, sa vocation.

Je n'ai jamais oublié l'onction de ses paroles, quand il venait, au commencement de l'année scolaire, nous prêcher la retraite chez les Frères de Sainte-Marie. Avec quelle pieuse conviction il commentait les cantiques que nous chantions — qu'il chantait avec nous — au commencement de chaque entretien : « Un Dieu vient se faire entendre » — ou encore : « Reviens, pécheur, à ton Dieu qui t'appelle ».

Le chant religieux a toujours été pour lui comme un filet avec lequel il enveloppait les âmes. D'un cantique chanté de sa voix ardente, il prenait occasion pour parler des devoirs religieux, et le jeune homme capitulait, vaincu par la grâce. Les soirées que les écoliers passaient à son presbytère étaient toujours des moments pieux. On y exécutait en parties des chants à la Sainte-Vierge, au Sacré-Coeur ou à l'Eucharistie.

Qu'il était beau de le voir faire sa visite au Saint-Sacrement ! Jamais il ne la manquait. A genoux, dans le chœur, à son prie-Dieu, il récitait les prières qu'il avait lues enfant, ayant encore entre les mains son petit manuel d'élève des Frères : *La Sainte Communion, c'est ma vie*, de Hubert Lebon. Et quand il avait ainsi fini ses

oraisons, il se levait, et tourné vers le Tabernacle, il chantait, tout haut dans l'église : « Oh ! l'auguste sacrement ».

Telle était l'âme de M. Bourque. Cette fraîcheur, cette jeunesse, il l'a conservée aux portes mêmes du tombeau. On a raconté dans son oraison funèbre qu'alors qu'il était vicaire au faubourg Saint-Jean, il faillit un jour mourir. Un confrère charitable l'avertit — avec précaution — que sa dernière heure était arrivée. Le jeune vicaire n'en fut pas ému. Comment aurait-il pu craindre de paraître devant le bon Dieu, lui qui l'avait aimé toute sa vie, sans jamais l'offenser gravement ! Il dit donc à son confrère : « Rends-moi un dernier service. Quand je serai sur le point de mourir, tu feras venir un de mes enfants de chœur. Je veux qu'au moment suprême, pendant que vous serez agenouillés, priant pour l'âme du pauvre vicaire qui va partir, cet enfant chante le cantique eucharistique que j'ai montré au catéchisme :

« Je veux te voir pour t'aimer davantage  
Oh ! laisse-moi monter au ciel ! »

Et dans sa dernière maladie qui devait le coucher définitivement dans la tombe, on l'entendit, après qu'il eût reçu l'Extrême-Onction, chanter d'une voix encore forte et pénétrante :

« Je vous donne la dernière heure  
Du dernier de mes jours  
Marie ! Oh ! faites que je meure  
En vous aimant toujours !

Peut-on trouver piété plus ingénue ? Peut-on rêver dévotion plus aimante envers la sainte Vierge et l'Eucharistie !

La bonté et la piété rendent le coeur généreux, grand, magnanime. Le curé Bourque était tout cela. Il a distribué sans compter ; et, chez lui, la gauche n'a jamais su ce que donnait la droite. Que de personnes pourraient aujourd'hui publier sa générosité ! Au jour de ses funérailles, un de ses protégés nous disait qu'il avait aidé plus de quarante jeunes gens à faire des études. Il y a des marchands, des avocats, des médecins qui lui doivent leur instruction, en tout ou en partie, mais il y a surtout des prêtres.

L'abbé Bourque n'a jamais oublié qu'il est né d'une famille pauvre et que c'est à son curé, M. Tessier, qu'il dut le privilège de pouvoir arriver jusqu'au sacerdoce. Ce bonheur, qui a ensoleillé sa vie, il a voulu à son tour le procurer à des jeunes gens d'élite.

Vicaire au Faubourg Saint-Jean, il ne perdait pas une occasion d'éveiller chez ses enfants du catéchisme le goût de la vie religieuse ou de la vocation sacerdotale. Curé aux Saints-Anges, sa maison devint une véritable école presbytérale. Plusieurs prêtres de notre diocèse y commencè-

rent leurs études classiques. Le bon curé était pénétré de cette idée si fortement exprimée par Mgr Bougaud : « Un prêtre qui prépare des enfants pour les Petits Séminaires est dix fois prêtre ». Grâce aux encouragements et aux secours pécuniers qu'il leur donnait, ils ont pu ensuite terminer leur cours à Québec, à Lévis ou à Sainte-Anne. L'abbé Bourque est mort pauvre, mais il pouvait se dire en partant : « *Non omnis moriar*. Je ne meurs pas tout entier, car je laisse après moi d'autres moi-même, héritiers de ma pensée, continuateurs de ma mission sacerdotale ». Et le jour de ses funérailles, il était donné au diocèse entier de constater cette survivance, en voyant, dans le choeur, autour de sa tombe, toute une couronne de protégés dont faisaient partie trois neveux, trois frères qui, à cette cérémonie funèbre, officiaient ensemble au saint autel pour le repos de l'âme du saint oncle défunt ».

#### L'ABBE ERNEST HUDON (1900-1907)

Lorsque l'abbé Charles Bourque quitta Saint-Alexandre, il semble que l'autorité ecclésiastique lui demanda le plus lourd sacrifice de ses dernières années. Il laissait une paroisse qu'il chérissait et dont la population lui donnait le retour par une grande vénération. Il allait à Sainte-Jeanne-de-Neuville remplacer M. Ernest Hudon et celui-ci venait prendre charge de la cure de Saint-Alexandre.

M. Hudon (Pl. VIII) se rapprochait de sa paroisse natale. Il était né à Fraserville le 6 septembre 1843, de J.-Eusèbe Hudon, médecin, et d'Hermine Blanchet. Ses études faites au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il y avait enseigné durant quatre de ses années de grand séminaire. Après un assez long vicariat à Saint-Roch de Québec, il fut curé successivement de Saint-Antoine (1881-1886), de Sainte-Jeanne (1886-1900), de Saint-Alexandre, où il mourut en 1907.

Il prenait une paroisse bien organisée, en plein essor, où le dévouement et le savoir-faire des curés précédents avaient fait oeuvre durable.

Mais les paroisses ne sont-elles pas, comme toute chose sous le ciel, en perpétuel devenir ? Le couvent des Religieuses de la Charité n'avait plus assez d'espace pour répondre aux besoins de la fréquentation scolaire. L'abbé Hudon fit approuver et exécuter un projet d'agrandissement ; et le 8 décembre 1902, on inaugura une aile construite au cours de l'automne. La même année, des travaux importants furent exécutés au cimetière.

Saint-Alexandre lui doit encore la construction de son deuxième presbytère (Pl. VI). Cette initiative toutefois n'obtint pas l'unanimité des sentiments. Plusieurs contribuables jugèrent le renouvellement de l'édifice inopportun, alléguant les améliorations de l'administration précédente. Et puis, on trouvait que les plans avaient des proportions excessives, susceptibles d'entraîner une dépense trop lourde. Finalement, le projet fut

accepté et le presbytère qui existe encore aujourd'hui fut élevé en 1906. Le curé a-t-il vu trop grand ? Je laisse aux paroissiens, qui peuvent estimer le passé par le présent, le soin de juger.

Au reste, l'abbé Hudon semait pour ses successeurs. Dieu l'appelait à lui au milieu de novembre 1907. Le lendemain de ses obsèques à Saint-Alexandre, la *Semaine Religieuse* écrivait ces lignes : « Les funérailles eurent lieu avec toute la pompe funèbre que savent déployer nos paroisses rurales en ces occasions. Beaucoup de prêtres présents et grande foule de fidèles. Eloge funèbre prononcé par l'abbé Charles Bourque, curé actuel de Sainte-Jeanne. L'orateur sacré fit ressortir les vertus chrétiennes et sacerdotales du digne prêtre que fut M. Hudon, dont on ne saurait oublier le zèle actif, la charité, le tact, la prudence, l'humilité ». Ces courtes phrases disent éloquemment l'excellent souvenir que l'abbé Hudon a laissé dans le cœur de ses derniers paroissiens. Il repose sous les dalles de l'église à côté de M. Clovis Roy.

*M. L'ABBE ADOLPHE MICHAUD (1907-1914)*

M. l'abbé Adolphe Michaud (Pl. VIII) fut sept ans à Saint-Alexandre. Là, comme partout ailleurs, il a été un homme d'une grande piété et profondément attaché à son devoir, et c'est par ces deux belles qualités que son sacerdoce a donné des fruits.



C'était un homme richement doué, ami de l'ordre, respectueux de la légalité. Il voulait avant tout des situations claires, nous le voyons avec évidence en lisant les procès-verbaux des délibérations de la Fabrique, si parfaitement rédigés. Il voulut obtenir beaucoup de ses paroissiens et, en particulier dans les campagnes politiques, il n'entendait pas qu'on sacrifiât l'intégrité de la morale. On aurait désiré parfois moins d'insistance de sa part, mais l'intérêt individuel n'est pas toujours un juge impartial.

L'oeuvre de l'abbé Michaud dans le domaine agricole est mise en relief plus loin. Pour l'instant, il importe de faire connaître la variété de ses aptitudes par la chronique éloquente de sa vie.

Il est né à Saint-Denis-de-la-Bouteillerie, dans la partie qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri, le 24 octobre 1857, du mariage d'Adolphe Michaud, cultivateur, et de Virginie Dumais.

En septembre 1871, il entra en syntaxe, au collège de Sainte-Anne. Il était le plus jeune de sa classe, et sans conteste, le mieux doué sous le rapport du talent. Il aurait pu toujours occuper la première place sur la liste hebdomadaire ; mais sa santé ne lui permettait peut-être pas un effort trop constant. Du reste, il était un grand liseur, et cette curiosité intellectuelle, qu'il garda toute sa vie, en fit un élève éveillé et l'un des membres les mieux renseignés de notre clergé.

Ses études couronnées, en 1877, par le baccalauréat-ès-art, il prit la soutane.

Au collège, il fut successivement professeur de versification, maître de salle, professeur de mathématiques, de botanique, d'astronomie et de géologie. Il aurait pu, du reste, enseigner à peu près tout ce qu'on apprenait alors dans nos collèges, car ses aptitudes étaient variées.

Pour se conformer à la discipline alors en vigueur, il entra au grand séminaire de Québec en septembre 1880, mais au bout de sept mois, il dut abandonner les cours de théologie ; Mgr Taschereau l'appela à l'ordination sacerdotale et la lui conféra le 12 mars 1881.

Après un an de vicariat à St-Pacôme, il est en 1882, une première fois, procureur du collège ; trois ans plus tard, il est vicaire à Saint-Roch de Québec ; en 1888, il reprend au collège, le poste important de procureur.

Il le quitte en 1892, pour devenir curé de Saint-Eugène de L'Islet. Il est transféré en 1895 à la cure de la Rivière-Ouelle où il passa sept années. Il s'y dévoua sans compter, aux intérêts spirituels et temporels de ses ouailles. Il fonda une beurrerie encore florissante, et commença à rédiger *la Généalogie des Familles de la Rivière-Ouelle*, ouvrage de 700 pages, travail long et difficile, qu'il publia en 1908.

En 1902, il fut nommé aumônier du pensionnat de Mérici et s'y occupa de l'exploitation de la ferme que les dames Ursulines possèdent à cet endroit.

En 1904, il reprend le ministère paroissial à Saint-Raphaël de Bellechasse. Il en repart en 1907, pour la cure de Saint-Alexandre de Kamouraska. Après sept ans de séjour dans cette paroisse, son zèle pour le progrès agricole lui acquit le poste de Conférencier officiel du ministère de l'Agriculture de Québec. Il était bien qualifié pour remplir ce nouveau rôle. Ses conférences préparées avec soin, toujours pratiques, étaient goûtées de ses auditeurs et ne manquèrent pas de produire de bons résultats.

M. Michaud a été plusieurs années durant, l'un des missionnaires agricoles de la province et l'un de leurs présidents. Il a publié en différents temps des brochures sur ce sujet qui lui était cher et, en 1918, l'Université Laval lui décerna le titre de Docteur ès-Sciences agricoles.

En 1916, il remplaça M. l'abbé Garneau à la cure de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Deux ans plus tard, nous le voyons aumônier de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, de Québec (de 1918 à 1924).

En outre de son ministère auprès des religieuses, il s'occupe activement du procès de béatification de la Mère Catherine de Saint-Augustin. Il surveilla la réédition de la vie de cette admirable religieuse, écrite en 1671, par le Père Paul Ragueneau, et rédigea les questionnaires préparatoires à ce procès avec une compétence et un zèle qui ont dû lui attirer la bienveillante protection de sa sainte cliente.

Comme aumônier des religieuses, M. Michaud fut un directeur sage et éclairé; ses dirigées en ont gardé le meilleur souvenir.

Après quelques mois de chapelinat à Mastai, il prit définitivement sa retraite au Pensionnat St-Louis de Gonzague. Les six ou sept dernières années de sa vie lui furent pénibles par une maladie cruelle qui le conduisit au tombeau. Mais ces années de souffrances et d'ennuis continuels ne furent pas perdues; il sut les rendre méritoires par une patience et une résignation qui ne se démentirent pas.

Il s'est éteint pieusement le 14 juillet 1933, à l'Hôpital Laval où une nouvelle phase de sa maladie avait nécessité son transport. Après un service chanté dans la chapelle du Collège, sa dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière Painchaud. Il reposera donc jusqu'à la résurrection à deux pas de son Alma Mater qu'il a servie de son mieux et qui le compte parmi ses bienfaiteurs.

#### *L'ABBE ALPHONSE BOURRASSA (1914-1923)*

Dans l'annuaire du Collège de Lévis, année académique 1937-1938, nous lisons la notice suivante, datée du 28 octobre :

« Né à Saint-Joseph-de-Lévis, le 1er août 1863, de François Bourrassa et de Caroline Samson, M. Bourrassa fit ses études au Collège de Lévis, de 1877 à 1885. Après un an de Grand Séminaire, il revenait au collège comme profes-

seur (1886-1889). Ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 23 juin 1889, il fut d'abord vicaire à Roberval (1889-1890). Il revint alors au collège pour un an et fit ensuite le voyage d'Europe (1891-1892). A son retour, il fut vicaire à Portneuf (1892-1898), puis à Saint-Michel (1898-1903). En 1903, il devenait curé de Saint-Léonard de Port-Maurice, comté de Portneuf. Il y resta six ans après quoi, il passa à la cure de Saint-Vallier (1909-1911). Mais comme depuis longtemps sa santé laissait à désirer, il prit deux ans de repos. Le dernier poste qu'il occupa fut la cure de Saint-Alexandre de Kamouraska (1913-1923). Il se retira alors définitivement à Lauzon chez une de ses soeurs, près de la maison paternelle. C'est là qu'il a passé les quatorze dernières années de sa vie. Il y a quelques semaines, se sentant pris d'une grave affection cardiaque, il entre à l'Hôtel-Dieu de Lévis. C'est là que la mort est venue le chercher ».

En arrivant à Saint-Alexandre, en janvier 1914, M. Bourrassa (Pl. VIII) était déjà affligé d'une santé chancelante qui l'obligera à se retirer prématurément du ministère. Néanmoins, pendant neuf années, il y travaillera pour ses ouailles de toute son âme. Un fils de Saint-Alexandre dira plus loin son zèle dans l'oeuvre admirable des vocations. Pour l'instant, rappelons au fur et à mesure de sa biographie les traits les plus saillants de ses activités.

On garde encore vivant le souvenir de son culte pour les morts. L'abbé Ernest Hudon avait agrandi le cimetière, M. Bourrassa l'embellit. Il prêcha l'ordre, la propreté, rappela souvent la nécessité d'entretenir avec soin, avec goût toujours sinon richement, le lot funèbre de chaque famille. Il donne lui-même l'exemple ; dès 1914, il fait ériger le calvaire que nous pouvons voir encore aujourd'hui, un groupe en bronze importé de Vaucouleurs, en France, représentant le Christ, la Vierge, Saint-Jean et Marie-Madeleine. Généralisé, un tel apostolat ferait de tout le Québec non seulement une contrée aux belles églises, mais encore une contrée où les cimetières exaltent notre piété profonde pour les défunts. Cette piété existe incontestablement chez nous dans les âmes, mais il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle s'exprime souvent avec trop de timidité dans nos nécropoles paroissiales. A Saint-Alexandre, les paroissiens surent bien répondre aux appels de leurs curés. Plus tard, sous le pastorat de M. Esdras Castonguay, ils édifieront une grotte de Notre-Dame de Lourdes, dont la beauté rustique proclame leur dévotion à la Vierge du Rosaire ; un dévot à saint Joseph, M. Joseph Hudon, fera construire l'oratoire. Aussi, ont-ils aujourd'hui leur récompense puisqu'ils possèdent un cimetière qui leur fait honneur.

En 1917, une amélioration appréciable a été introduite dans l'église et au presbytère : la première installation électrique remplaça le vieil

éclairage à l'huile. Grâce à un don tout à fait princier d'un paroissien, — un don de huit cents dollars au delà, — un moteur « Delco » vint distribuer la lumière dans tous les édifices de la Fabrique. C'était déjà un gros progrès, mais deux ans plus tard, l'appareil était jugé insuffisant. On lui en substitua un autre d'une capacité trois fois supérieure au prix de \$1225.00, la Fabrique mettant comme condition que le moteur usagé fût payé cinq cents dollars. En 1927, ce générateur domestique fut remplacé par le pouvoir de l'« Hydro-Electrique de Kamouraska ».

A partir de 1917, Saint-Alexandre dut accepter le fait d'un second démembrement. Depuis quelques années, les familles établies à l'intersection des trois paroisses de Saint-André, de Saint-Alexandre et de Sainte-Hélène demandaient une église. L'archevêque de Québec, secondé par le curé de Saint-André, accédait à leur désir parce que les plus éloignées d'entre elles étaient à dix milles de leur église respective et les moins éloignées, à sept milles. Seulement, pour constituer une paroisse viable, il fallait procéder contre le gré de plusieurs paroissiens de Sainte-Hélène et de Saint-Alexandre. M. Bourrassa entretenait une sympathie discrète pour les siens ; M. Martin de Sainte-Hélène défendait plus ostensiblement l'intégrité de ses limites. Pendant ce temps, M. Joseph Laforest, curé actuel de Saint-Denis, desservait la future paroisse de Saint-Joseph, expérimentant bien le déconfort des installations som-

maires. L'unité se fit peu à peu, et les dernières oscillations manifestées à la bénédiction de l'église s'arrêtèrent à l'érection canonique, le 3 mai 1922. Dans les périodes tumultueuses des divisions de paroisses, les volontés s'opposent souvent, bien que mues par les convictions les plus sincères. Au reste, ces circonstances commandent toujours de lourds sacrifices. Il est frappant, tout de même, comme la Providence et l'ange qui veille sur les nouvelles fondations (heureusement pour le bien général!) tranchent dans le vif des opinions humaines et s'en tirent bien!

Avant de quitter Saint-Alexandre, M. Bourrassa eut une idée heureuse. Il suggéra de baptiser tous les rangs de la paroisse du nom des curés qui l'avaient desservie jusqu'alors. Petit à petit, aux noms de « Petit deuxième », de « Deuxième », etc., furent substitués ceux de rang Saint-Edouard, du Troisième prénom de M. l'abbé Louis-Adolphe-Edouard Dupuis, de Saint-Stanislas, de Saint-Clovis, etc. Ces dénominations donnent une couleur spirituelle à la topographie de Saint-Alexandre. Elles lui confèrent aussi une originalité de bon aloi. Car, si dans nombre de localités, les noms de lieu ont gardé une saveur historique qu'on aurait grand tort de frelater, ailleurs la malice populaire et l'esprit gaulois les ont colorés d'un pittoresque un peu trop haut en couleur.

*M. L'ABBE ESDRAS CASTONGUAY (1923-1941)*

Sa carrière fut simple, mais belle : carrière sans bruit mais pleine de fruits.



Ce prêtre a travaillé dans le clair-obscur qui entoure généralement le curé de nos campagnes. Il a fait intégralement son devoir de chaque jour, laissant à tous l'exemple du moment présent employé pour le bon Dieu. Son mérite est d'avoir rempli, avec une fidélité hors de l'ordinaire, ses devoirs ordinaires de prêtre. Etudiant, régent, vicaire, missionnaire, curé, il a été tout cela avec une grande régularité et une grande piété. Et nous pouvons ajouter : avec grand succès, pourvu que l'on ne confonde pas succès avec éclat et agitation : « *non in commotione Dominus* ».

Né à Sainte-Louise de L'Islet en 1874, l'abbé Esdras Castonguay (Pl. VIII) vint au Collège de Sainte-Anne en 1888. Grâce à son travail ardu, plutôt qu'à sa facilité, il occupa toujours un bon rang dans ses classes.

Maître de salle, il était maître de ses élèves. La discipline ne bronchait pas. N'est-elle pas à l'éducation ce qu'est l'écorce à la sève de l'arbre ? On a pu reprocher à sa régence certaines sévérités. L'abbé ne tardait pas à les faire oublier.

Ordonné prêtre dans l'église de Sainte-Anne, le 5 janvier 1902, il fut nommé vicaire, en juillet suivant, à Saint-Roch de Québec. Il y prit quelque chose de l'esprit de décision et d'entreprise de son curé, Mgr Antoine Gauvreau. Il alla ensuite dans les vicariats de Saint-Alban et de Saint-Alexandre. Cette dernière paroisse, où il passa d'abord six années, eut le don de se l'attacher à tout jamais. Mais avant d'en devenir le curé, il

devait aller gagner ses épaulettes en des postes moins agréables.

Le « Lac Edouard » lui est assigné. C'est plutôt une mission qu'une cure. Le travail et la misère ne l'effraient pas. Les chantiers, il s'y rendra au besoin, même dans les grandes tempêtes d'hiver. Les âmes à sauver avant la santé à conserver ! D'ailleurs, il y aura, dans la belle saison, quelque dédommagement. Le lac est là, avec l'aviron et la pêche. C'est pour lui un Tibériade.

Et la colonisation l'attend ensuite. Dans les Bois-Francs, la jeune paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes a besoin d'un prêtre d'élan et de dévouement. Il y a des lots à faire défricher, des chemins à tracer ou à renouveler, tout un canton à développer. L'abbé Castonguay est l'homme voulu. Il a travaillé sur la ferme paternelle, il connaît l'histoire des curés agriculteurs et colons : selon les circonstances, il fera comme eux.

Les onze années (1912-1923) qu'il passa à Lourdes furent des plus actives. Le travail y était agrémenté par les relations avec les curés voisins. C'est le privilège des prêtres de former une famille. L'intimité, la confiance en sont les caractéristiques. La gaieté y fuse avec le rire. C'est le repos dans le Seigneur. « *In Domino gaudete* » !

Enfin, son rêve se réalise. La paroisse de Saint-Alexandre, qu'il n'avait jamais oubliée, fut heureuse d'acclamer en lui son nouveau pasteur. C'est un joli coin du Bas-Saint-Laurent. On y voit de belles terres, des maisons propres, et

les gens y sont accueillants. La route nationale n'en a pas gâté le caractère. Il y a un couvent et des écoles florissantes. Les vocations sacerdotales et religieuses y surgissent en grand nombre. Mais tout cela demande une culture assidue. L'abbé Castonguay y vint, bien décidé à se dépenser : « *Impendam et super impendar* » ! N'était-il pas dans la force de l'âge ?

Et pendant dix-huit ans, ce fut pour lui un ardent ministère. Prédication, confession, visite des écoles et des malades furent faites avec le plus grand soin, grâce à son zèle et à la collaboration dévoués de son vicaire. Toute une moisson de belles âmes, sous ces chauds rayons, ne put manquer de s'épanouir : religieux et religieuses, prêtres et missionnaires, apôtres conquérants dans le monde.

L'administration reçut aussi une attention particulière. Esprit réaliste et pratique, il y excelle. Les travaux qu'il exécute à l'église et au cimetière disent son savoir faire. La grotte de Lourdes, érigée par ses soins, témoigne de son bon goût comme de sa dévotion envers la Sainte Vierge. Tout cela se fit sans qu'il endettât la paroisse. Peu de fabriques auront été laissées aussi florissantes. Sa maison était d'une tenue parfaite. Il recevait royalement. Confrères et amis, et même les visiteurs de passage, étaient sûrs d'un bienveillant accueil. Parce que très économe, il sut faire profiter de ses épargnes les écoliers pauvres, les communautés et les missions.

Ses paroissiens l'appréciaient de plus en plus, et il semblait devoir leur donner longtemps encore ses meilleurs services, lorsqu'un jour, ses forces le trahirent. L'espérance était forte, mais la maladie devint plus forte encore. Il dut donc songer à démissionner. Il se fit construire, non loin de l'église, un coquet ermitage. Là, ce serait le repos et la tranquillité ; là, il jouirait de ses dernières années de vie, entouré de l'affection et des soins qui ne lui avaient jamais manqué, mais qui se feraient encore plus tendres et plus dévoués. « *In nidulo meo moriar* ».

Hélas ! ce petit nid, il ne devait pas l'habiter longtemps. Cette maison, il n'y fera que passer.

Une de ses dernières sorties fut pour venir au Collège de Sainte-Anne avec sept autres confrères de classe, célébrer, selon la tradition, le 50ième anniversaire de son entrée dans la Congrégation de la Sainte-Vierge, et renouveler sa consécration en redisant ces paroles qui l'émurent profondément : « Daignez, ô Mère de bonté, ratifier mon engagement. Que rien ne soit capable de me séparer de vous ! Faites qu'au moment de quitter cette terre d'exil, je puisse dire avec confiance : « Je meurs enfant de la Sainte Vierge. Je vais retrouver ma Mère au ciel ».

Ses derniers mois furent une véritable préparation à la mort. Dans son oratoire, il célébrait chaque jour la sainte messe, et faisait avec son personnel la prière du soir. Il se rendait souvent à l'église. La séparation de ses paroissiens lui

avait été sensible. Il dut abandonner peu à peu toutes les petites distractions qu'il aimait. La prière, le chapelet surtout, devenait de plus en plus son unique consolation. Il eut l'insigne privilège de pouvoir célébrer jusqu'au dernier jour, le Saint Sacrifice. La messe n'est-elle pas l'échelle mystique qui conduit au ciel? Sa mort, selon l'expression du Père Gratry, fut sa dernière messe, celle où il s'offrit lui-même en holocauste avec Notre-Seigneur. Une nouvelle attaque d'angine le clouait au tombeau. C'était le 14 avril 1941. Il avait soixante-sept ans.

L'abbé Castonguay repose maintenant dans le cimetière de Saint-Alexandre, tout près de l'église restaurée par ses soins, à l'ombre de la croix où il a si souvent prié, en face de la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes qui témoigne de son ardent amour pour la Sainte Vierge. Les paroissiens ne manqueront pas d'y aller s'agenouiller, demandant à Dieu repos et lumière éternelle pour celui qui fut leur pasteur. En retour, il saura se souvenir d'eux par delà la tombe, dans l'éternelle gloire de Dieu. (W. Lebon, ptre).

*M. L'ABBE ZEPHIRIN RAYMOND (1941-1947)*

Il venait prendre la cure de Saint-Alexandre pendant que M. Esdras Castonguay demeurait non loin du presbytère, au milieu des ouailles dont il n'avait plus la charge.

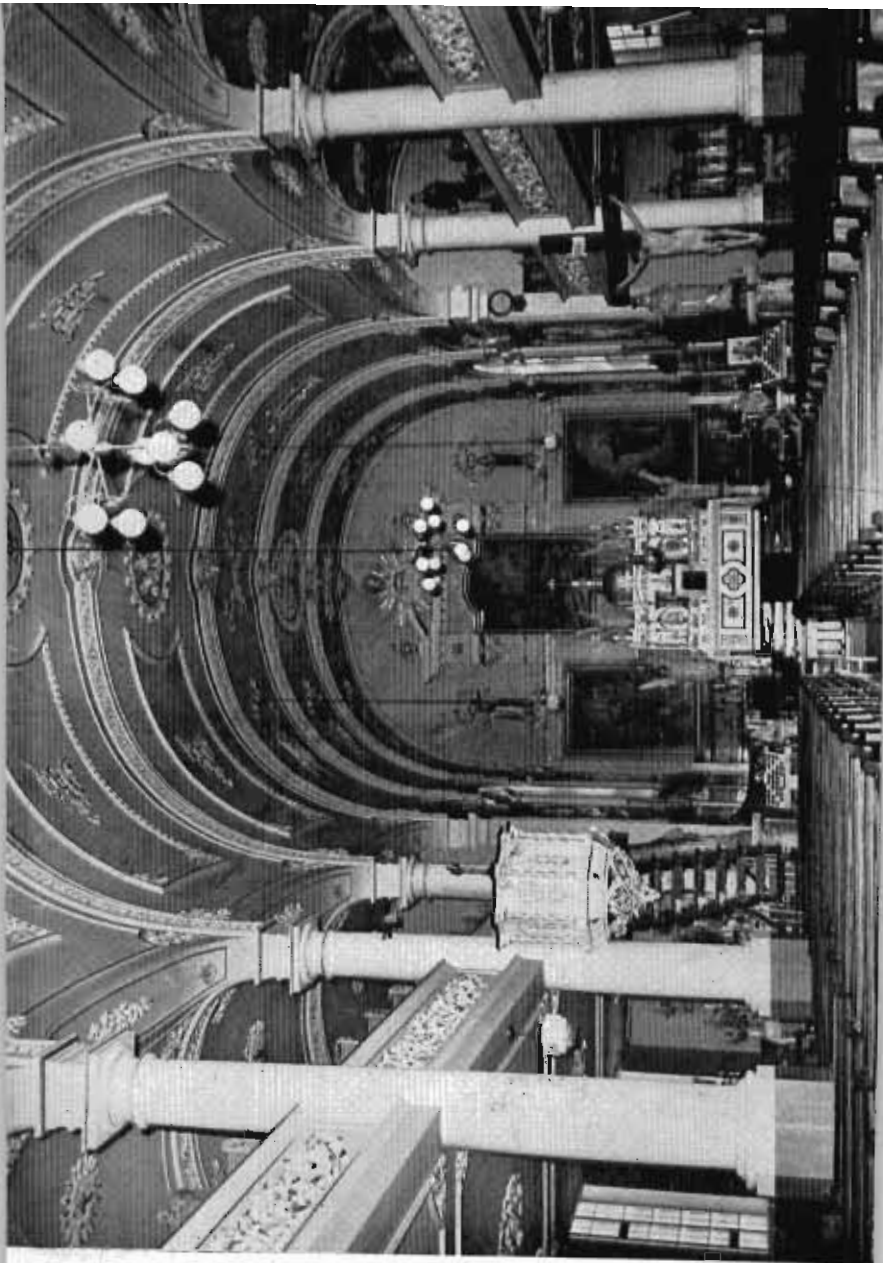
M. Raymond (Pl. VIII) est actuellement retiré à Bienville. Il est né à Saint-Denis-de-la-Bouteille-

rie le 12 septembre 1884. Après ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et ses années de Grand Séminaire, il fut ordonné le 28 avril dans la chapelle de son collège. Il fut vicaire à Saint-Romuald (1912-1913), à Saint-Pascal (1913-1915), à Sainte-Justine (1915-1916) ; curé de Saint-Cyprien (1916-1922), de Saint-Camille (1922-1928), de Saint-Damien (1928-1939), de Saint-Prosper (1939-1941), de Saint-Alexandre (1941-1947). A Saint-Alexandre, il fut un administrateur pratique et fit restaurer l'église. Son dévouement sincère et sa parole apostolique y produisirent sûrement des fruits.

*M. L'ABBE CHS-OCTAVE HUDON (1947.....-)*

M. C.-O. Hudon (Pl. VIII) dirige présentement la paroisse. Lui aussi appartient à la région. Il est né à Saint-Pascal le 7 avril 1892, fit la majeure partie de ses études primaires et tout son cours classique au Collège de Sainte-Anne, où il fut professeur un an (1919-1920) pendant ses études théologiques, et ordonné prêtre le 7 mai 1922. Il passa ses années de vicariat à Sainte-Claire de Dorchester, paroisse dont il fut nommé le desservant en 1939, à la mort du curé J.-H. Fréchette. Au mois d'août 1940, il reçut la cure de Saint-Onésime qu'il quitta en 1947.

L'histoire pratique la discrétion la plus louable à l'égard des vivants. La meilleure manière de la vénérer est encore de ne pas gêner son désir de faire connaître les hommes et d'exposer les



Intérieur  
de  
l'église.

Pl. VII



REV. ERNEST HUDON



REV. DOLPHE MICHAUD



REV. ALPHONSE BOURASSA



REV. EDRAS CASTONGUAY

*Le second demi-siècle*



REV. ZÉPHYRIN RAYMOND



L'ABBÉ CHARLES-O. HUDON



REV. GEORGES-T. PELLETIER



L'ABBÉ LOUIS-N. BAULT



faits objectivement, comme de les juger en esprit et en vérité. Toutefois, — les paroissiens actuels attendent ce témoignage de notre part —, nous devons dire que M. l'abbé Hudon est un prêtre de grand sens, très compréhensif, qui conduit la paroisse avec un admirable tact et un dévouement inlassable.

#### LES VICAIRES DE SAINT-ALEXANDRE

On aura remarqué que notre chronique religieuse s'est cristallisée autour des curés. C'est de l'histoire par les chefs, qui a malheureusement l'air d'oublier les lieutenants. Pourtant le zèle anonyme de ces derniers reste une des forces vives du ministère paroissial. Les paroissiens de Saint-Alexandre nous sauront gré de publier dans le livre du centenaire la liste complète des vicaires qui sont venus travailler au milieu d'eux à la vigne du Maître. Les noms seuls accompagnés de leurs dates parleront à leur mémoire et à leur cœur.

MM. les abbés : 1—Georges-Thomas Pelletier (1881-1888) (Pl. VIII) ; 2—Joseph Dumais (1888-1891) ; N. B., M. l'abbé Bourque n'a pas eu de vicaire coopérateur durant son terme. 3—J. Clavette (quelques mois durant 1902) ; 4—Esdras Castonguay (1902-1908) ; 5—Charles-François Dionne (1908-1910) ; 6—Honoré Miville-Deschênes (1910-1911) ; 7—Ernest Proulx (août à novembre 1911) ; 8—Adélar Bilodeau (1911-1913) ; 9—Evariste Boucher (1913-1914) ; 10—Alexandre Morissette

6

Rév. Ernest Hudon, 1900-1907. — Rév. Adolphe Michaud, 1907-1914. — Rév. Alphonse Lourassa, 1914-1923. — Rév. Esdras Castonguay, 1923-1941. — Rév. Zéphirin Raymond, 1941-1947. — Le curé actuel: l'abbé Charles-Octave Hudon, 1947-.... — Le premier vicaire: Rév. Georges-Thomas Pelletier, 1881-1888. — Le vicaire actuel: l'abbé Louis-Nazaire Thibault, 1948-....

(1914-1919); 11—Adalbert Leclerc (1919-1920); 12—Edmond Simard (1920-1923); Arthur Richard (1923-1928); 14—Arthur Bilodeau (1928-1941); 15—Georges Dumais (1942-1943); 16—Camille Giasson (1943-1945); 17—Léon-Philippe Dancause (1945-1946); 18—François Gagnon (1946-1948); 19—Louis-Nazaire Thibault (1948-.....) (Pl. VIII).

\* \* \*

## CHAPITRE V

### L'ESSOR DES VOCATIONS

*Un éloquent tableau d'honneur. Le rôle lointain des curés bâtisseurs. Le couvent des Soeurs de la Charité et les vocations. M. Bourque fait aimer le sacerdoce et la vie religieuse. Deux interprètes admirables de Pie X. L'oeuvre continue grâce à la collaboration étroite du curé Castonguay et de son vicaire. Il faut encore des vocations.*



DANS l'histoire religieuse de St-Alexandre, une des pages les plus édifiantes, c'est bien celle qui relate le brillant essor des vocations religieuses et sacerdotales. Au Tableau d'honneur du premier centenaire : 123 religieuses, 38 prêtres, 27 frères. Après des statistiques si éloquentes, on pourrait clore ce chapitre sur un mot d'admiration . . . et croire sa tâche terminée.

Mais non, il semble qu'il faut faire plus. Pourquoi ne pas tenter d'expliquer ce succès remarquable, d'en discerner les agents principaux et leurs moyens d'actions. Les bonnes méthodes ne vieillissent jamais. Qui sait si des paroisses

moins fortunées ne pourraient pas y puiser certaines suggestions pratiques!

Notre-Seigneur, dans sa grande bonté, a voulu associer le genre humain à l'oeuvre de la Rédemption. La culture des vocations, il va sans dire, entre dans ce plan divin. D'aucuns prétendent qu'en pareille matière les parents jouent un rôle primordial, puisque l'enfant grandit au foyer. C'est incontestable. Mais cette tutelle qu'ils exercent, pour être solidement chrétienne, ne dépend-elle pas dans une large mesure du ministère du prêtre? N'est-ce pas lui qui généralement leur dispense la grâce de Dieu par la voie sacramentelle ou par ses pressantes exhortations? Aussi ai-je préféré mettre en relief le rôle du pasteur pour l'éclosion et l'épanouissement des vocations.

Disons tout de suite qu'une entreprise d'une telle ampleur ne s'improvise pas: elle se prépare, puis se réalise graduellement. Voyons successivement à l'oeuvre ceux qui en furent les précurseurs et les réalisateurs.

#### LES PRECURSEURS

Les tout premiers curés, littéralement pris par les problèmes urgents de l'organisation, allèrent au plus pressé pour assurer l'existence de cette nouvelle paroisse. C'était d'ailleurs l'époque héroïque des débuts. Période peu lucrative pour ces premiers défricheurs, mais qui leur vaudra,

sous l'impulsion de "leur prêtre", d'accumuler des richesses d'énergie morale et de foi entreprenante qu'ils légueront généreusement à leurs descendants. Le Maître de la Moisson ne désire-t-il pas pour Sa Vigne des âmes fortement trempées? Hier comme aujourd'hui . . .

\* \* \*

En 1860, arrive à St-Alexandre M. l'abbé Clovis Roy, qui y passera les trente-six dernières années de sa vie. Sa foi robuste inspirera à son esprit d'initiative si pénétrant des oeuvres aussi merveilleuses que durables. Signalons les deux plus importantes. Elles sont comme deux monuments qui attestent encore de nos jours l'envergure de son âme apostolique.

Pour répondre aux besoins d'une population toujours croissante, il agrandit le temple paroissial à ses dimensions actuelles. Il y installe un orgue pour rehausser l'éclat des offices religieux.

Mais c'est surtout par l'érection d'un couvent qu'il fera faire le premier pas à la cause des vocations religieuses. Grâce à ses deniers chèrement économisés, ainsi qu'aux corvées ardentes des paroissiens, cette nouvelle institution, bâtie dans le style normand de l'époque, ouvrira ses portes en octobre 1881. Les Révérendes Soeurs de la Charité de Québec avaient vaillamment accepté d'en prendre la direction. En tout temps, elles

ont su répondre aux légitimes espérances du curé-fondateur. Par un enseignement approprié et une profonde formation chrétienne, elles préparaient leurs élèves à la vie; notamment à leur futur rôle maternel; par leurs exemples de piété et de dévouement, elles éveillaient chez les jeunes âmes plus privilégiées l'attrait vers la vie religieuse.

Pour assurer le succès définitif de cette fondation naissante, Dieu exigera une victime en la personne même de celui qui en avait été le principal artisan. Pendant cinq ans, de 1891 à 1896, une maladie qui ne pardonne pas, la paralysie, coucha sur la croix ce colosse qui dans son ministère pastoral avait toujours été d'une activité débordante. Lors de son grand sermon à ses premiers prêtres après la Cène, Notre-Seigneur n'avait-il pas dit dans son langage symbolique d'une si lumineuse clarté: "Les branches qui portent du fruit seront émondées pour rapporter davantage". Au souvenir des sacrifices conjugués des religieuses et de leur saint bienfaiteur, faut-il s'étonner que ce modeste couvent ait donné à l'Eglise une si riche floraison de vocations religieuses?

\* \* \*

Un précurseur qui rayonna personnellement la joie d'être au service de Dieu, ce fut M. l'abbé Charles Bourque qui dirigea la paroisse de 1890 à 1900. Toujours jovial, facilement accessible, il

fit connaître le prêtre sous son plus beau jour, il le fit aimer. Ses belles qualités personnelles, il les mit à la portée de tous. Mais il donna une attention toute spéciale aux jeunes.

D'abord par sa prédication spécialisée. Le mot semble un anachronisme. Cependant ouvrons le livre des prônes; on y lira, soigneusement écrits, les vibrants appels qu'il adressait mensuellement "aux petites et aux grandes jeunesses" pour les inviter à se nourrir du Pain des Forts. Quelle génération courageuse et croyante ne préparait-il pas ainsi pour répondre aux vues de Dieu!

En dehors de l'église, il multipliait les occasions de contact. Son presbytère se convertissait souvent en petite salle paroissiale où s'improvisaient les concerts les plus variés et les plus savoureux. Il fut le premier de la paroisse à se procurer un phonographe à cylindre. Cette boîte sonore, surmontée d'un long cornet, lui servait d'appât pour attirer les jeunes toujours si friands de bruit... et de musique. Bref, tous sentaient en lui le père de la grande famille paroissiale.

"Lors de ses funérailles, en 1917, écrit l'auteur de sa nécrologie, il était donné au diocèse entier de voir dans le chœur, autour de sa tombe, toute une couronne de protégés qu'il avait conduits au sacerdoce par ses encouragements et ses deniers". A Saint-Alexandre, beaucoup de jeunes lui doivent leur vocation, et quelques-uns, leurs

études. Lorsqu'il fut promu à la cure de Pont-Rouge, ce fut un dur coup pour ses paroissiens qui l'aimaient tant. Aussi la génération qui l'a connu a-t-elle gardé un souvenir vivace de cet apôtre si plein d'entrain . . . qui chantait sa vie. Cette voix sonore dont Dieu l'avait enrichi, il la faisait entendre non seulement sous les arcades de l'église, mais aussi sous la voûte des cieux, lorsqu'il revenait en voiture de visiter les malades des rangs.

Concluons en disant que plusieurs mamans d'alors, en berçant leur nouveau-né, demandaient en secret au Seigneur de le prendre à son service, d'en faire "un prêtre comme M. Bourque". Témoignage éloquent qui se passe de commentaire.

\* \* \*

Le sympathique M. l'abbé Ernest Hudon n'eut qu'à suivre les brisées de son prédécesseur pour continuer à édifier la cité chrétienne. Sa santé qui déclinait, l'empêchait d'avoir le dynamisme de son devancier. Mais la jeunesse, surtout dans l'étude de ses problèmes d'avenir, trouva toujours auprès de lui une véritable compréhension. C'est parce qu'il saisissait les bienfaits d'une éducation chrétienne qu'il fit agrandir le couvent paroissial dès 1902. Dans les dernières années de sa vie, il remit une grande partie de son ministère entre les mains de son robuste vicaire, M. Castonguay, dont nous reparlerons plus loin.



A l'instar de M. Clovis Roy, de sainte mémoire, il sut par ses souffrances préparer, humblement mais efficacement, un terrain propice pour faire germer les vocations futures.

\* \* \*

C'est M. l'abbé Adolphe Michaud qui prend sa succession à la cure de St-Alexandre en 1907. Par son air vraiment distingué, doublé d'un entrecœur agréable, il se concilia bien vite l'estime et la vénération de ses nouveaux paroissiens. Tout en vaquant dignement à son ministère, il contribua à l'épanouissement des vocations par deux moyens pratiques.

Il profita de la grande campagne de tempérance, prêchée alors par Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, pour enrayer le fléau de l'alcoolisme qui s'infiltrait un peu partout au sein des meilleurs foyers. Toutes les familles reprirent la "croix noire". En plus des résultats d'ordre moral, cette campagne, exploitée à fond, apportait des avantages matériels importants. On ne verra pas à Saint-Alexandre des familles "boire leur terre" et prendre ensuite le "chemin des États."

Mais son projet de prédilection, c'était l'amélioration de la classe agricole. Bien au courant de l'agriculture, il savait en toute occasion encourager les cultivateurs. C'est lui qui les engagea pour de bon sur la voie de la confiance et du progrès. Le fait le plus saillant pour le démon-

trer, c'est la tenue à Saint-Alexandre de semaines agricoles. Depuis longtemps il en parlait. Il eut l'heureuse idée de les organiser, mais malheureusement il n'était plus curé lorsqu'elles eurent lieu. Les professeurs de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne en avaient assumé la direction. Ils invitèrent même des conférenciers d'enseignement ménager pour renseigner nos bonnes mères canadiennes sur les derniers secrets de l'art culinaire. Intéresser les femmes, c'était le moyen psychologique pour vaincre l'apathie de certains maris plutôt sceptiques. Cette formule de "cours abrégés" s'est modifiée avec le temps, mais elle eut l'heur d'ouvrir des horizons nouveaux sur les meilleures méthodes d'élevage et de culture. Les plus anciens se rappellent avec joie ces conférences, présidées avec tant de brio par M. l'abbé H. Bois et M. Pasquet, qui se terminaient souvent parfois par des discussions où les brillants professeurs universitaires avaient parfois fort à faire pour répliquer aux saillies plaisantes de leurs sympathiques auditeurs. C'est de ces assises mémorables que date l'esprit progressif de notre classe agricole. Le succès de certains, plus audacieux, fit tomber les vieilles routines. Ainsi la prospérité s'introduira peu à peu sur nos fermes et permettra "d'envoyer les enfants aux études".

Voilà donc comment ces illustres précurseurs, apportant chacun leur apport, préparèrent dans la question qui nous occupe l'époque des grandes réalisations. Si l'on se reporte à la liste des voca-

tions religieuses et sacerdotales, on constatera avec plaisir que leurs efforts furent couronnés de certains résultats consolants. Mais les grands succès appartiennent à ceux qui viendront après eux. On les nommera pour le besoin de la cause, les réalisateurs.

### LES REALISATEURS

En janvier 1914, M. l'abbé Alphonse Bourassa prenait possession de la cure de St-Alexandre. D'une très grande dignité, il fit vite oublier les distances par sa bonté inlassable. Cependant, ses traits émaciés trahissaient des forces physiques plutôt fragiles. De fait, il venait de prendre un repos de deux ans. Quelques mois plus tard, on lui donnait comme nouveau vicaire un jeune prêtre, M. l'abbé Alexandre Morissette, dont la santé ne paraissait pas plus rassurante. Et pourtant à eux deux, en rivalisant de vigilance et de dévouement, ils feront une oeuvre apostolique qui confine au merveilleux. Il n'est pas d'activité pastorale qui n'ait reçu d'eux une impulsion nouvelle. Bornons-nous pour le moment à analyser leur méthode dans la culture des vocations.

Même si le terrain avait été admirablement préparé par les prédécesseurs, il n'en fallait pas moins créer un climat favorable pour faire lever tout le bon grain jeté en terre par le Divin Semeur. A quoi servirait de donner aux jeunes les meilleures attentions, si cette sollicitude ne devait trouver un écho fidèle dans le milieu

paroissial et familial ? La première tentative, plutôt générale, pourrait se résumer en deux mots : splendeur du culte et communion fréquente.

C'est le pape Pie X, alors glorieusement régnant, qui inspira au nouveau pasteur, désireux lui aussi de "tout restaurer dans le Christ", sa première initiative. Dans le Motu proprio du 22 novembre 1903, parlant du chant sacré et des cérémonies liturgiques, le Souverain Pontife donnait son grand principe d'action : "Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien reflourisse de toutes façons et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté et à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour puiser cet esprit à sa source première et indispensable : la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière solennelle de l'Eglise." Il nous fait plaisir de souligner ici comment M. Bourassa eut à cœur de réaliser à la lettre les directives pontificales.

D'abord, il songe à élargir les cadres du chœur de chant. Toujours à l'affût, il eut tôt fait de dépister des voix nouvelles qui, avec un peu d'entraînement, pourraient renforcer la chorale paroissiale. Il avait rêvé de confier cette tâche à M. l'abbé Ev. Boucher (maintenant Mgr Boucher), qui était vicaire lors de son arrivée. Mais, quelque temps après, celui-ci était promu à un autre poste. Tout simplement, M. le Curé,

avec une voix qui avait perdu de sa belle sonorité à cause d'une laryngite chronique, s'improvisa professeur de chant. Excellent musicien, il connaissait tous les secrets de l'harmonie. En peu de temps, il fit disparaître ce rythme saccadé, de mauvais aloi, qui favorisait plus ou moins la dévotion populaire.

Parallèlement, une chorale d'enfants fut formée par ses soins pour alterner du sanctuaire avec les chantres de l'orgue. Plus d'une fois, il dut sortir discrètement de sa stalle pour battre la mesure, pour tenir au pas ces jeunes voix qui, au début, dépassaient la vitesse permise... Encore là, sa patience et son doigté triomphèrent de tous les obstacles.

La liturgie s'adresse aux sens pour faire pénétrer les grandes vérités chrétiennes, surtout les sentiments de respect et d'amour envers le bon Dieu. Le chant et la musique jouent un premier rôle. D'autre part, les belles cérémonies, en frappant les regards, facilitent le recueillement de l'âme. M. le Vicaire n'épargna ni le temps, ni les efforts pour assurer aux offices religieux un caractère de piété respectueuse et communicative. Il se consacra tout entier, avec une douceur de persuasion inoubliable, à styler les "petits clercs" préposés au service de l'autel. L'espace nous manque pour signaler les procédés, simples mais efficaces, employés pour relever les moindres fautes liturgiques et inspirer aux coupables de salutaires résolutions. Pour compléter le

tableau d'ensemble, M. Bourassa remplit littéralement le sanctuaire d'enfants de choeur, d'une tenue impeccable, dont le recueillement et les évolutions exprimaient à leur manière la grandeur du sacrifice qui se déroulait au maître-autel.

La nef était devenue insuffisante pour contenir la foule des fidèles. Faudrait-il agrandir l'église ou en construire une nouvelle? Question épineuse que le sens pratique de M. Bourassa résoudra à la satisfaction générale. Il fait disparaître les tambours intérieurs et les vieux bancs trop encombrants. Il installe des bancs d'un style plus moderne et plus léger, et, sans agrandissement, en ajoute soixante nouveaux, qui permettront à tous de suivre confortablement les cérémonies religieuses. Un peu plus tard, un ancien de Saint-Alexandre donne la première illumination électrique.

Ajoutons que les prênes et les instructions étaient parsemés de courtes explications liturgiques à la portée de tous les esprits et de tous les coeurs. A plusieurs reprises, il recommanda de suivre la messe et les vêpres dans un livre de prières. Même l'assistance aux vêpres se décupla pour ainsi dire en bien peu de temps. Bref, le culte revêtit bientôt une nouvelle splendeur.

Se faisant encore l'interprète de Pie X, il prêcha la communion fréquente. A son arrivée, quelques personnes d'âge mûr . . . et les pensionnaires du couvent venaient à la messe sur semaine. Dans quelques mois, il saura développer cette

piété eucharistique qui ne s'est jamais ralentie depuis. Il avait comme mot d'ordre: Que chaque famille du village envoie un délégué à la messe quotidienne. Il obtint davantage. Bientôt de nombreuses "tablées de communion" démontrèrent qu'il n'avait pas prêché dans le désert.

Quant aux familles éloignées, elles devaient faire leur part en se faisant représenter à la communion du dimanche. On vit souvent des familles entières arriver une heure d'avance, recevoir la communion, déjeuner sur le pouce et entendre la grand'messe. Inutile d'ajouter que les communions du premier vendredi et du premier dimanche du mois étaient des plus édifiantes.

Voilà donc comment, en rénovant la piété générale par la liturgie et la communion fréquente, ces deux prêtres inculquaient chez tous les paroissiens une mentalité plus profondément chrétienne. Désormais les sacrifices ne comptent plus quand il s'agit de donner à Dieu . . . le culte qui lui est dû. Ils ne compteront pas non plus quand il s'agira de donner à Dieu . . . les enfants qui lui sont dûs.

En second lieu, que se fera-t-il plus spécialement dans le champ de l'éducation?

Donnons tout de suite une mention honorable à l'instruction religieuse, telle qu'elle se donnait aux enfants qui se préparaient à la Communion Solennelle. A une époque où la méthode psychologique et le matériel pédagogique étaient loin

d'être universellement connus, on eut le spectacle d'un "vicaire de campagne" qui, par simple intuition apostolique, faisait comprendre et surtout vivre le catéchisme par divers moyens que ne désavouerait pas la pédagogie moderne. Et pour prolonger son enseignement, il prêtait volontiers d'excellents livres comme la vie des Saints illustrée et le Catéchisme en images de la Bonne Presse. Au contact des âmes généreuses, on ne peut que grandir. Les petits sacrifices étaient à l'honneur, amorçant déjà chez plusieurs le don total à Dieu.

Quand venaient les grandes solennités eucharistiques du Jeudi-Saint ou des Quarante-Heures, les enfants de chœur devaient donner leur quote-part d'adoration. M. le Vicaire mettait sur leur prie-Dieu les Evangiles illustrés, ayant soin de leur expliquer sommairement au préalable que c'était le même Jésus sur l'image et sur l'autel. Ainsi, sans surveillance, avec un recueillement qui édifiait les grandes personnes présentes, l'enfant passait pieusement la demi-heure de garde qui lui avait été assignée.

Que dire maintenant de l'impulsion donnée aux institutions locales d'enseignement? Dans une telle atmosphère de piété générale, il était plus facile pour les religieuses de poursuivre leur tâche d'éminentes éducatrices auprès de la jeunesse féminine. Remarquaient-elles chez certaines élèves des dispositions pour la vie religieuse, elles les aiguillaient vers les prêtres de la paroisse.

Rév. Joseph-Fabien Dumais, ordonné en 1887. — Rév. François-Arthur Dumais, ordonné en 1897. — Rév. Jules Gervais, ordonné en 1899, seule ordination à Saint-Alexandre. — Rév. Ludger Voyer, ordonné en 1901, le doyen des prêtres de Saint-Alexandre. — Frère François Pelletier, O.M.L.; Frère Louis Pelletier, O.M.L.; Soeur St Ambroise, des Soeurs de la Charité, tous trois enfants de M. François-Xavier Pelletier.



# PREMIÈRES VOCATIONS



REV. JOSEPH-FABIEN DUMAIS



REV. FRANÇOIS ARTHUR DUMAIS



REV. JULES GERVAIS



REV. LUDGER VOYER



FRÈRE FRANÇOIS PELLETIER, O.M.I. - S. ST-AMBROISE - FRÈRE LOUIS PELLETIER, O.M.I.

Pl. IX

sance à cette institutrice d'alors, Mlle Hermance Bérubé, qui pendant tant d'années et par pur dévouement préparaient par un enseignement

Monsieur Charles-E. Ouellet, p.m.é., aux Philippines et aux Antilles. — R. P. Saluste Dumais, O.M.I., 1906-1933, missionnaire dans le nord-ouest canadien. — R. P. Lionel Strois, C.S.S.R., en Indochine. — R. F. Michel-Paulin, F.E.C., en Birmanie. — R. F. Firmin F.E.C., au Cameroun, Afrique. — R. F. Jules, F.E.C., en Chine et au Japon. — Révé. Soeur Marie-Béné Goupill, des Soeurs Blanches d'Afrique, en Algérie.



REV. SŒUR MARIE R. GOUPIE

spécial ceux qui devaient entreprendre le cours classique. Admirablement secondée par M. le Vicaire qui donnait tous les jours une leçon de latin, elle sauva ainsi à plusieurs deux ou trois ans de collège. Quel soulagement pour le gousset du père de famille!

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière était jusqu'alors l'institution régionale qui hébergeait les nouveaux collégiens. Mais, en 1911, par un concours de circonstances providentielles, le jeune Isidore Dubé, maintenant Rédemptoriste, commençait à étudier au Juvénat de Sainte-Anne-de-Beaupré. A cause de conditions financières alors plus faciles, M. le Vicaire exploita cette nouvelle veine. En 1916, deux groupes de dix écoliers se dirigeaient vers ces deux maisons d'études de si bonne réputation. Plus tard, pour leurs Juvénats respectifs, les Rév. Pères Capucins et les Rév. Pères Oblats, feront à St-Alexandre de belles conquêtes. De même le Rév. Frère Marc-André, recruteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, sera à l'aise pour décrocher d'excellents sujets qui, par leurs goûts et leurs talents, se sentaient plus inclinés vers sa communauté si méritante. Parmi ceux-là brille aujourd'hui d'un éclat particulier le directeur de l'Ecole de Commerce de l'Université Laval (Pl. XXII).

Dans cette ambiance si favorable, le goût de l'instruction se généralisa. Aussi n'est-on pas surpris de voir un grand nombre de jeunes d'alors se distinguer plus tard dans les carrières profes-

sionnelles, dans la politique, voire dans la haute magistrature (Pl. XXII). Quant à ceux que le bon Dieu a pris à son service, ils sont heureux de témoigner aujourd'hui leur vive gratitude aux prêtres zélés qui surent les orienter efficacement vers leur voie providentielle.

\* \* \*

L'élan était donné. Encore fallait-il le conserver, même l'intensifier. C'est à cette noble tâche que s'employa de tout son cœur M. l'abbé Esdras Castonguay qui régit la paroisse de 1923 à 1941. Aidé par deux vicaires qui, successivement, ont été ses intimes collaborateurs, il s'appliqua à conserver, comme ses successeurs, le riche patrimoine spirituel qui lui avait été légué. Comme l'économiste fidèle de l'Évangile, il sut l'exploiter au centuple.

Près de l'église, à l'ombre des érables, sur un tapis de verdure, piqueté de fleurs du plus riche coloris, il fit dresser un splendide monument du Sacré-Coeur, pour populariser encore plus cette belle dévotion qu'il prêchait avec une ferveur toujours nouvelle.

A l'arrière-plan du cimetière, il éleva une pittoresque grotte de Lourdes, qui atteste encore la grande dévotion mariale du curé Castonguay et de ses paroissiens. En même temps, il permettait à un paroissien, très dévot à saint Joseph, d'élever un oratoire en l'honneur de ce grand

saint. Ainsi, par ces nouveaux modes d'expression, la piété générale démontrait une vitalité grandissante.

C'est sous sa direction que M. le Vicaire Bilodeau entreprit d'établir sur des bases solides le chant de Solesmes. D'ailleurs, les directives diocésaines étaient pressantes ; il fallait faire quelque chose. Seul un témoin assidu pourrait dire ce qu'il en coûtait de temps, de diplomatie et d'efforts, pour entraîner des voix nouvelles à ce rythme plus vieux et pour seriner patiemment aux enfants les mélodies grégoriennes. Le succès ne se fit pas attendre. Personne n'oubliera cette messe de minuit, interprétée par une chorale de 125 enfants. Quel hommage paroissial plus touchant pouvait-on offrir à l'Enfant de la Crèche ! Ces voix fraîches ne rappelaient-elles pas à leur façon le chant harmonieux des anges lors de la première nuit de Noël ?

Dans le domaine plus particulier de l'instruction, on peut relever des faits vraiment intéressants. M. le Curé exerçait aussi sur ce point sa vigilance à toute épreuve. Le dernier dimanche des vacances son sermon sur l'éducation était toujours attendu avec impatience et commenté favorablement dans tous les foyers.

Bien des jeunes, à la sortie de l'école primaire, aspiraient à la vie religieuse. Notre cher curé, avec une discrétion, parfois déroutante pour ses protégés, suppléait généreusement à ce qui manquait dans le budget familial. Le Collège de Sainte-

# PREMIÈRES VOCATIONS



REV. JOSEPH-FABIEN DUMAIS



REV. FRANÇOIS ARTHUR DUMAIS



REV. JULES GERVAIS



REV. LUDGER VOYER



FRÈRE FRANÇOIS PELLETIER, O.M.I. - S. ST-AMBRÔISE - FRÈRE LOUIS PELLETIER, O.M.I.



REVEREND MARIÉ R. GOUPIL



R. SALLUSTE DUMAIS, O.M.I.



M. CHARLES-E. DUELLET, P.M.E.



R. LIONEL BIRGIS, C.S.S.R.



R. JULES, F.E.C.



R. F. MICHEL-PAULIN, F.E.C.



R. F. FIRMIN, F.E.C.

# L'épopée missionnaire



Par leur mandat sacerdotal, ne pouvaient-ils pas donner à ces jeunes âmes une judicieuse orientation définitive?

Quelle belle occasion pour féliciter les bonnes Soeurs Grises de n'avoir pas travaillé exclusivement pour leur clocher, mais d'avoir suivi docilement les désirs de l'Esprit-Saint qui "souffle où Il veut"! A partir de cette époque, plusieurs jeunes filles se dirigèrent vers différentes congrégations religieuses, pour se dévouer, sous diverses cornettes, au bien-être de l'humanité. Naturellement, les Soeurs de la Charité eurent leur large part. C'était la récompense légitime de leur désintéressement.

Il convient de souligner en passant que c'est sous le pastorat de M. Bourassa que devait s'épanouir la vocation de cette étudiante, sereine et pieuse, qui occupe présentement la haute charge de Supérieure-générale des Rév. Soeurs de la Charité (Pl. XXII). De même, au sein de leurs communautés respectives, plusieurs anciennes élèves illustrent, par leur talent et leur savoir-faire, les postes de commande qu'on leur a confiés.

Nos prêtres s'intéressent vivement à "l'école modèle", où en outre des écoliers du village, les mieux doués des enfants des rangs venaient compléter leurs études élémentaires. Qu'il me soit permis de donner un tribut de filiale reconnaissance à cette institutrice d'alors, Mlle Hermance Bérubé, qui pendant tant d'années et par pur dévouement préparaient par un enseignement

Monsieur Charles-E. Ouellet, p.m.é., aux Philippines et aux Antilles. — R. P. Saluste Dumais, O.M.I., 1906-1938, missionnaire dans le nord-ouest canadien. — R. P. Lionel Sirois, C.S.S.R., en Indochine. — R. F. Michel-Paulin, F.E.C., en Birmanie. — R. F. Firmin F.E.C., au Cameroun, Afrique. — R. F. Jules, F.E.C., en Chine et au Japon. — Révde Soeur Marie-René Goupil, des Soeurs Blanches d'Afrique, en Algérie.

spécial ceux qui devaient entreprendre le cours classique. Admirablement secondée par M. le Vicaire qui donnait tous les jours une leçon de latin, elle sauva ainsi à plusieurs deux ou trois ans de collège. Quel soulagement pour le gousset du père de famille!

Le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière était jusqu'alors l'institution régionale qui hébergeait les nouveaux collégiens. Mais, en 1911, par un concours de circonstances providentielles, le jeune Isidore Dubé, maintenant Rédemptoriste, commençait à étudier au Juvénat de Sainte-Anne-de-Beaupré. À cause de conditions financières alors plus faciles, M. le Vicaire exploita cette nouvelle veine. En 1916, deux groupes de dix écoliers se dirigeaient vers ces deux maisons d'études de si bonne réputation. Plus tard, pour leurs Juvénats respectifs, les Rév. Pères Capucins et les Rév. Pères Oblats, feront à St-Alexandre de belles conquêtes. De même le Rév. Frère Marc-André, recruteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, sera à l'aise pour décrocher d'excellents sujets qui, par leurs goûts et leurs talents, se sentaient plus inclinés vers sa communauté si méritante. Parmi ceux-là brille aujourd'hui d'un éclat particulier le directeur de l'École de Commerce de l'Université Laval (Pl. XXII).

Dans cette ambiance si favorable, le goût de l'instruction se généralisa. Aussi n'est-on pas surpris de voir un grand nombre de jeunes d'alors se distinguer plus tard dans les carrières profes-



sionnelles, dans la politique, voire dans la haute magistrature (Pl. XXII). Quant à ceux que le bon Dieu a pris à son service, ils sont heureux de témoigner aujourd'hui leur vive gratitude aux prêtres zélés qui surent les orienter efficacement vers leur voie providentielle.

\* \* \*

L'élan était donné. Encore fallait-il le conserver, même l'intensifier. C'est à cette noble tâche que s'employa de tout son cœur M. l'abbé Esdras Castonguay qui régit la paroisse de 1923 à 1941. Aidé par deux vicaires qui, successivement, ont été ses intimes collaborateurs, il s'appliqua à conserver, comme ses successeurs, le riche patrimoine spirituel qui lui avait été légué. Comme l'économiste fidèle de l'Évangile, il sut l'exploiter au centuple.

Près de l'église, à l'ombre des érables, sur un tapis de verdure, piqueté de fleurs du plus riche coloris, il fit dresser un splendide monument du Sacré-Coeur, pour populariser encore plus cette belle dévotion qu'il prêchait avec une ferveur toujours nouvelle.

A l'arrière-plan du cimetière, il éleva une pittoresque grotte de Lourdes, qui atteste encore la grande dévotion mariale du curé Castonguay et de ses paroissiens. En même temps, il permettait à un paroissien, très dévot à saint Joseph, d'élever un oratoire en l'honneur de ce grand

saint. Ainsi, par ces nouveaux modes d'expression, la piété générale démontrait une vitalité grandissante.

C'est sous sa direction que M. le Vicaire Bilodeau entreprit d'établir sur des bases solides le chant de Solesmes. D'ailleurs, les directives diocésaines étaient pressantes ; il fallait faire quelque chose. Seul un témoin assidu pourrait dire ce qu'il en coûtait de temps, de diplomatie et d'efforts, pour entraîner des voix nouvelles à ce rythme plus vieux et pour seriner patiemment aux enfants les mélodies grégoriennes. Le succès ne se fit pas attendre. Personne n'oubliera cette messe de minuit, interprétée par une chorale de 125 enfants. Quel hommage paroissial plus touchant pouvait-on offrir à l'Enfant de la Crèche ! Ces voix fraîches ne rappelaient-elles pas à leur façon le chant harmonieux des anges lors de la première nuit de Noël ?

Dans le domaine plus particulier de l'instruction, on peut relever des faits vraiment intéressants. M. le Curé exerçait aussi sur ce point sa vigilance à toute épreuve. Le dernier dimanche des vacances son sermon sur l'éducation était toujours attendu avec impatience et commenté favorablement dans tous les foyers.

Bien des jeunes, à la sortie de l'école primaire, aspiraient à la vie religieuse. Notre cher curé, avec une discrétion, parfois déroutante pour ses protégés, suppléait généreusement à ce qui manquait dans le budget familial. Le Collège de Sainte-

Anne, pour lequel il professait la plus vive admiration, avait bénéficié de ses largesses aux grandes heures d'épreuve. Ses jeunes paroissiens qui fréquentaient cette institution n'étaient pas oubliés non plus. Ses talents remarquables d'administrateur lui avaient valu des économies qu'il versera sans compter pour la cause de l'éducation.

Le vicaire ne voulait pas demeurer en reste de générosité avec son aimable curé . . . Il donna les richesses . . . de son intelligence aux jeunes qui se préparaient au cours classique. Lui qui dans le secret de son coeur avait peut-être rêvé de dédier les prémices de sa vie sacerdotale à l'éducation de la jeunesse, réalisera sur un autre théâtre les vues insondables de la Providence. Pendant quelques années, combinant son ministère paroissial avec l'enseignement, il donna des cours de français, d'anglais et de latin à plusieurs écoliers qui devaient prendre le chemin du collège . . . Et encore trouvait-il des loisirs pour faire des visites fréquentes aux écoles de la paroisse. Il organisait des concours pour stimuler les meilleurs talents et encourager les vaillantes institutrices dans leur tâche parfois si ingrate.

Le couvent ne perdait pas pour autant la part de dévouement pastoral qui lui revenait. Avec quelle sollicitude M. Castonguay ne veillait-il pas au bien-être matériel et spirituel des religieuses et de leurs élèves. Entre temps, M. le Vicaire organisait la J. E. C. F. avec un succès qui attira l'attention de Son Eminence le Cardi-

nal Villeneuve, qui songea sérieusement à le nommer aumônier diocésain de ce mouvement apostolique. Personnellement, je me souviens d'une présidente qui, dans un congrès régional à Ste-Anne, se fit remarquer par son talent d'organisation et son enthousiasme conquérant . . .

Si l'on se reporte une fois de plus aux statistiques, cette période donna des résultats merveilleux à la cause des vocations. Que Dieu en soit loué! Que Ses dignes ministres en soient remerciés!

\* \* \*

Et maintenant, un dernier mot sur ce qui s'est fait depuis 1942. Je ne ferai que signaler les initiatives nouvelles, car les traditions de piété paroissiale et d'intérêt pour l'instruction furent toujours jalousement maintenues.

La liturgie connaîtra ses derniers perfectionnements avec M. l'abbé Zéphirin Raymond, qui dota le vestiaire de l'église d'ornements amples, dans le goût du renouveau liturgique du temps. Il eut aussi l'heureuse idée de moderniser les "bancs des galeries" et de les orienter vers le sanctuaire pour une meilleure participation des fidèles aux saints mystères. Il est bon d'ajouter qu'il mit souvent au service de l'Eucharistie son éloquence facile pour donner plus de solennité aux heures d'adoration . . .

Toujours soucieux de se tenir à la page et de répondre aux exigences nouvelles du programme

d'études primaires, il fit disparaître l'ancienne école modèle, qu'un malin visiteur de marque avait baptisée "d'école à trois pignons", pour la remplacer par un édifice plus spacieux et plus moderne. Six classes, avec chauffage central, remplacent les deux classes d'autrefois.

En ces derniers temps, sous l'habile direction de M. l'abbé Chs-Octave Hudon, curé depuis 1947, il semble que l'esprit paroissial se soit incarné dans deux oeuvres nouvelles, destinées à protéger la jeunesse et à lui assurer des études plus complètes.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux, hardiment commencée par M. l'abbé François Gagnon, dans les derniers mois de son vicariat, a pris des proportions importantes avec l'esprit d'initiative de notre vicaire actuel, M. l'abbé L. N. Thibault. Depuis longtemps déjà les centres urbains avaient connu les bienfaits de l'O. T. J. Mais la formule n'était pas encore pleinement adaptée aux paroisses rurales. Puisque le foyer ne peut plus offrir les distractions, qui suffisaient peut être autrefois, pourquoi ne pas élargir les cadres de la famille à l'échelle paroissiale? C'est si facile à la campagne où tout le monde se connaît et se coudoie fraternellement. Il s'agit donc d'intéresser les adultes à la protection de la jeunesse qui, autrement, ira chercher en dehors et souvent dans des endroits de réputation douteuse la détente et les ébats dont elle a besoin. C'est ce qui s'est fait tout simplement. Pour en arriver là,

il a fallu compter sur des corvées et sur ces contributions volontaires. Nos hommes d'affaires ont fait preuve de compréhension et de générosité sans précédent. Cette oeuvre qui fonctionne l'année durant, est particulièrement salubre pendant les vacances. Cette longue période de loisirs est souvent néfaste pour les vocations en herbe. Dans l'organisation, M. le Vicaire a prévu le partage des responsabilités. Ainsi, les uns continuent la formation de leur personnalité et tous les autres échappent aux méfaits du désœuvrement.

Cette belle réalisation, qui connaîtra encore de nouveaux développements, eut l'avantage d'inculquer chez les paroissiens cet esprit de sociabilité bien à l'ordre du jour. N'est-ce pas en somme l'épanouissement d'une charité, adaptée aux circonstances d'aujourd'hui? La cause de l'éducation y a gagné quelque chose. La même coopération qui jusqu'à date a assuré le succès de l'O. T. J. pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, a suscité de nombreux bienfaiteurs pour régler en partie la question financière des étudiants moins fortunés.

Notre curé actuel, qui préside avec tant de charme et de dévouement aux destinées spirituelles de St-Alexandre, carresse de bien beaux projets pour parfaire encore l'organisation paroissiale. Fasse le Ciel qu'ils deviennent bientôt une heureuse réalité !

\* \* \*

C'est donc sur une note croissante d'admiration et de confiance que se termine cette première période centenaire de St-Alexandre. Les vocations religieuses et sacerdotales qui ont pris un si bel essor continueront de s'accroître, espérons-le, durant le siècle qui s'ouvrira sous peu. La moisson qui blanchit à l'horizon réclame instamment de nombreux ouvriers. Et tant de nos jeunes fréquentent, à l'heure actuelle, les meilleures institutions d'enseignement!

Avant de terminer ces lignes, rendons un hommage ému à tous ces ambassadeurs du Christ qui, comme précurseurs ou réalisateurs, ont permis aux vocations d'éclorre, de s'épanouir, de se multiplier. En essayant de découvrir les méthodes qui les ont conduits au succès, notre intention était aussi de signaler l'évolution heureuse du temps et des circonstances et surtout de laisser parler les faits, même les plus récents, qui, par leur notoriété, appartiennent déjà à l'histoire. A côté des noms mentionnés plus haut, bien d'autres étaient dignes de citation. Car, dans la culture des vocations, tant d'âmes sacerdotales, par leurs contacts intimes avec les âmes et avec Dieu, favorisent l'oeuvre mystérieuse de la grâce! Conservons pour tous une profonde gratitude et une filiale vénération.

Remercions principalement le Divin Maître de s'être penché si amoureuxment sur notre petit coin de terre pour y appeler tant d'âmes à Son service. Puissent les générations nouvelles rester

dignes du passé et écouter toujours avec une docilité affectueuse les invitations discrètes du Seigneur!

*Un enfant de la paroisse.*

\* \* \*



## CHAPITRE VI

### L'EPOPEE MISSIONNAIRE

*Les nôtres dans le vaste monde missionnaire : Dans le Nord-Ouest du Canada; en Indo-Chine; en Birmanie; en Chine; au Japon; aux Iles Philippines; aux Antilles (Cuba); en Afrique: en Algérie et au Cameroun. Evénement sans précédent : un prêtre africain à St-Alexandre chez ses bienfaiteurs. Conclusion : paroles d'espoir en la jeunesse nouvelle.*

**L**E Révérend Père Zabala, franciscain espagnol, de passage à Ottawa lors du Congrès Marial de 1947, avait été frappé, en visitant les kiosques missionnaires, par l'apport étonnant de notre pays à l'Oeuvre des Missions lointaines. Au lendemain de son retour à la Havane, Cuba, il écrivait dans la revue « *Semanario Catolico* », dont il est le dynamique directeur, les lignes suivantes que je traduis littéralement :

« Si nous considérons la contribution du Canada aux missions étrangères, nous ne pouvons retenir notre admiration. Les missionnaires canadiens sont présents sur tous les champs d'évangélisation que possède l'Eglise. Et quand un

peuple, en plus de pourvoir à ses nécessités domestiques, peut se permettre le luxe de diriger un si grand nombre de ses fils vers les Missions, cela prouve de façon péremptoire la maturité féconde de son catholicisme. Dans l'ordre politique, l'impérialisme est l'apanage des peuples forts. De même sur le plan religieux, quand un peuple se consacre à l'entreprise missionnaire, seule forme légitime d'impérialisme, il manifeste sa vitalité spirituelle, qui le fait déborder bien au-delà de ses frontières nationales ».

Ces paroles élogieuses à l'adresse du Canada, il n'est pas téméraire de les appliquer, en observant les proportions qui conviennent, à la paroisse de Saint-Alexandre. On peut dire avec fierté qu'elle a obtenu ce diplôme de forte vitalité chrétienne le jour qu'elle a vu s'étendre jusqu'aux contrées les plus lointaines sa puissance de rayonnement spirituel. Tous les lecteurs conviendront sans doute qu'il était opportun de décrire avec précision ce travail moins connu des « enfants de chez nous » qui, pour répondre à l'appel pressant du Divin Maître, se sont vaillamment enrôlés dans la grande armée missionnaire. Et, détail important, ils ont abordé les principaux territoires de mission.

Les voici maintenant selon la date de leur départ. Un cordial merci à leurs communautés respectives pour nous avoir fourni bien volontiers ces précieux renseignements.

\* \* \*

*DANS LE NORD-OUEST CANADIEN:  
le Rév. Père Salluste Dumais, O.M.I.*

Le Père Salluste Dumais est né le 12 mars 1905, de William Dumais et de Clara Bélanger. Après avoir passé les premières années de son cours classique chez les Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, il entraît au Collège de Sainte-Anne en septembre 1921 et en sortait bachelier ès-Arts en juin 1926. Au mois de juillet de la même année, il se présentait au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée. L'année suivante, il commençait son scolasticat à Beauval (Sask.). Au terme d'excellentes études théologiques, il était ordonné prêtre en 1930. En 1931, il commençait son apostolat missionnaire au Lac Caribou.

Pendant deux ans, il a mené la vie de l'apôtre dans sa prosaïque sublimité. Mais voici que le sept septembre 1933, il part avec le Frère Drouin pour la pêche d'automne qui rapportera les provisions d'hiver. Le canot est chargé à pleine capacité. Le Père chante et raconte des histoires pour abréger les douze milles à faire. Soudain, le vent s'élève et les vagues remplissent le canot. Quand le Père s'en aperçoit, il est trop tard pour gagner la rive. Ils chavirent et se trouvent sur la quille.

Ils ne peuvent s'y tenir longtemps tous les deux. Le Père sait que son compagnon ne peut nager. Il se jette à l'eau pour aller au rîvage. Il enfonce presque aussitôt. Il reparaît trois fois

avant de disparaître définitivement avec un grand cri. Le Père Dumais venait de mourir dans un geste de dévouement pour sauver son compagnon.

Dieu lui a sans doute compté ce dernier acte pour remplacer tous les travaux apostoliques qu'il promettait. Après sa communauté, nous pouvons espérer que les mérites de cette vie et de cette mort rejailliront sur sa paroisse.

#### *EN INDO-CHINE :*

*le Rév. Père Camille Dubé, C.Ss.R.*

Le Père Camille Dubé, fils d'Isidore, est né à Saint-Alexandre, le 10 juillet 1910, mais à l'âge de neuf ans il partit pour Sainte-Anne-de-la-Pocatière, son père ayant vendu sa ferme à M. Jean Lavoie; toute la famille alla résider sur une autre ferme achetée à Sainte-Anne. Il commença son cours classique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et le termina au Juvénat des Rédemptoristes à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il fit sa profession religieuse au Noviciat de Sherbrooke le 2 août 1931, en la fête de S. Alphonse de Liguori, fondateur de la Congrégation des Rédemptoristes. C'est d'Ottawa, où il poursuivait ses études philosophiques et théologiques, qu'il fut appelé par ses supérieurs à faire partie du premier contingent de scolastiques rédemptoristes canadiens envoyés pour aller fonder le scolasticat rédemptoriste dans la Mission du Vietnam (Indo-Chine française). Cette Mission avait été acceptée en 1925 à la demande expresse du Cardinal Van

Rossum, alors préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Ordonné prêtre le 8 novembre 1936 à Phat-Diem, le Père Camille Dubé est le premier prêtre rédemptoriste qui reçut l'onction sacerdotale sur le sol d'Asie.

Depuis ce temps, il se dévoue à la formation de la jeunesse rédemptoristique, soit comme professeur au scolasticat ou au jувénat de Hué, soit comme directeur du Jувénat, fonction qu'il exerça pendant sept ans.

Actuellement, il est supérieur de la maison de Hué. Il se dépense sans compter dans cette belle mission, une des plus belles de l'Eglise catholique, mais qui a à souffrir présentement de la part des communistes vietminhs qui tâchent de dominer dans ce pays, comme dans la pauvre Chine où ils font tant de ravages et causent tant de misère à l'Eglise de cet infortuné pays.

#### *EN INDO-CHINE:*

*le Rév. Père Lionel Sirois, C.Ss.R.*

Le R. P. Sirois, fils d'Alphée, est né à Saint-Alexandre le 27 novembre 1912. Il fit un brillant cours classique au Jувénat des Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré. Religieux rédemptoriste profès le 15 août 1933 à Sherbrooke, il poursuivait ses études philosophiques et théologiques à Ottawa quand il fut envoyé au scolasticat That-Ha-Ap Vietnam en 1936. Il fut ordonné prêtre le 14 septembre 1938. Pendant ses dernières années de théologie, il consacra ses loisirs à l'étu-

de de la langue annamite qui, comme toutes les langues orientales, requiert un long stage d'étude. En contact quotidien avec de jeunes religieux de ce pays, il lui fut assez facile de maîtriser cet idiome nouveau. Une fois sa théologie terminée, il était déjà prêt pour exercer son apostolat.

Professeur pendant quelques années au scolasticat, il fut envoyé en résidence à Hué, où il se dépense avec un dévouement inlassable à l'évangélisation des païens et à l'oeuvre des retraites paroissiales selon l'esprit de S. Alphonse. Doué de réels talents oratoires, il est un missionnaire très utile pour le pays vietnamien, faisant honneur ainsi à sa congrégation et à sa paroisse d'origine.

Puisse la situation politique, actuellement si instable, ne pas entraver l'oeuvre missionnaire vraiment merveilleuse des Rédemptoristes en Indo-Chine.

*EN BIRMANIE :*

*le Rév. Frère Michel-Paulin*

*(Antonio Blais) F. E. C.*

Né le 3 mai 1907, à Lewiston, Maine; fils de Louis Blais et d'Anna Morin. Il n'avait que quelques années quand sa famille vint s'établir à St-Alexandre.

A l'âge de treize ans, soit le 26 août 1920, il entreprenait gaiement — il fut toujours très optimiste — le cycle régulier de sa formation à

la vie religieuse et, plus tard, son entraînement pédagogique.

Il enseigna à Nicolet et à l'École paroissiale de St-Joseph de Québec, « au pied de la Pente Douce ». Il y compta au nombre de ses disciples de la 1ère classe, le jeune Roger Lemelin, enfant terrible qui s'essayait déjà à la littérature satirique. Devenu auteur, ce dernier témoigne de beaucoup d'estime pour son ancien maître, « un grand entreprenant, un artiste qui savait intelligemment enseigner ses loisirs et sa classe avec de la musique, des textes choisis et des essais en peinture. ».

On comprend aisément que cette personnalité riche et généreuse ait pu rêver d'un champ plus vaste pour l'expansion de son zèle. Les supérieurs annoncent son prochain départ pour la mission de Hong-Kong. Il part en octobre 1937 pour un séjour d'un an à l'Université de Londres, puis il rejoint des confrères à Penang, en Birmanie.

C'est là que les atrocités de la deuxième guerre mondiale le saisiront. Il y sera interné pendant plus de trois ans, et y souffrira toutes les horreurs que plusieurs missionnaires ont tenté de nous décrire. Il ignore encore comment il a échappé à la mort.

Libéré, parce que menacé de phtisie, il revient au pays natal refaire sa santé délabrée. Tout en récupérant ses forces, il trouve moyen de suppléer certains professeurs momentanément fatigués.

Puis, avec la santé, revient l'appel de l'oeuvre missionnaire. Le 21 novembre 1946, il reprend, joyeux, la route des Indes. Il retrouve à Penang, le grand collège secondaire de St-François-Xavier, où il est à la fois professeur, directeur d'orchestre, architecte bénévole. De là, il envoie aux amis de Saint-Alexandre, ses meilleurs souvenirs à l'occasion du centenaire de cette paroisse, riche pépinière de vocations sacerdotales et religieuses.

*DANS LA CHINE DU NORD (Mandchourie)  
ET AU JAPON :*

*le Rév. Frère Jules (Sarto Bélanger) F. E. C.*

Il est né à Saint-Alexandre le 10 juin 1913, de M. et Mme Jules Bélanger. Il entra au petit noviciat le 22 août 1927, au noviciat pendant l'été 1929 et prit l'habit religieux le 15 août. Il prononça ses premiers voeux le 15 août 1930 et sa profession perpétuelle le 4 juillet 1934.

Après ses deux années de scolasticat, il fut envoyé, en 1932 à l'Ecole d'Agriculture de Yamachiche. Durant l'année scolaire de 1933-1934, il enseigna à l'Académie de la Salle, à Trois-Rivières. Il retourna à Yamachiche de 1934 à 1936. De 1934 à 1940, il enseigna au collège des Frères de Loretteville.

C'est le 4 octobre 1940 qu'il quitta le Canada pour Moukden, en Mandchourie. C'était le début de sa carrière missionnaire. Il devait là-bas, s'initier avec d'autres confrères à la langue et aux moeurs japonaises. Malheureusement, la guerre



survint entre le Japon et les Etats-Unis le 8 décembre 1941. Tous les Frères canadiens, y compris le Frère Jules, furent faits prisonniers; ils demeurèrent cependant à Moukden jusqu'au mois de septembre 1942. A ce moment-là, le Frère Jules quitta Moukden avec quelques confrères, ayant reçu la permission de revenir au pays. Rendus au Japon, ils ne purent continuer et furent incarcérés dans un camp de prisonniers, près de Tokio, jusqu'à la fin de la guerre. Libérés au mois de septembre 1945, le Frère Jules revint au Canada au mois d'octobre.

Pendant les deux années qui suivirent, il enseigna au collège d'Arthabaska et à l'Académie des Frères de Jacques-Cartier, à Québec. Il retourna au Japon en 1947. Il y continue son apostolat missionnaire à la Salle Home, un orphelinat japonais que dirigent les Frères des Ecoles Chrétiennes.

#### *AUX ILES PHILIPPINES :*

*l'abbé Charles-Eugène Ouellet, p. m. é.*

Né à Saint-Alexandre, fils d'Uldéric, le 29 mars 1904. Après ses études primaires à l'école du village, il fait son cours classique, de 1916 à 1923, au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ordonné prêtre en 1927, il demeure douze ans attaché au Collège de Sainte-Anne, où il fut professeur et préfet des études commerciales. Entre temps, de 1930 à 1932, ses supérieurs l'envoyèrent à l'Univer-

sité Laval parfaire sa formation littéraire et pédagogique. En mai 1932, il obtenait sa Licence ès Lettres d'enseignement.

En septembre 1939, il entre dans la Société des Missions Etrangères. Après un semestre passé au Grand Séminaire de Pont-Viau, comme professeur d'Histoire ecclésiastique et comme aumônier des RR. SS. Antoniennes, il est envoyé à New-York, pour étudier le système américain d'éducation à l'Université de Fordham. En même temps, il se familiarise avec la langue espagnole à Berlitz School.

L'année suivante, il part pour les Iles Philippines, situées au sud du Japon. Comme tout missionnaire débutant, il consacre ses premiers efforts à l'étude du dialecte visayen. Cet idiome ainsi que l'anglais et l'espagnol forment les « langues de rechange » couramment parlées dans la province de Davao.

Aussitôt en mesure de commencer son apostolat, il exerce son ministère dans la paroisse de Davao City, qui comprenait alors 125,000 catholiques et 45,000 païens, dont le cinquième en ville, et le reste réparti dans une soixantaine de villages, le long du golfe de Davao. La dernière desserte était à 75 milles de l'église centrale.

Tout en vaquant à ce ministère assez chargé, il organisait deux oeuvres de première importance : l'enseignement du catéchisme dans les écoles publiques et la formation du premier mouvement d'Action catholique.

Le premier pas à faire, c'était de partir un Institut Catéchistique pour la formation doctrinale et pédagogique des catéchistes. Tout alla bien. Mais les démarches auprès des autorités scolaires ne réussirent pas du premier coup. Car la franc-maçonnerie faisait son oeuvre sournoise. Qu'à cela ne tienne ! Un mémoire est rédigé et expédié au Président Quezon, par l'intermédiaire de la « Catholic Educational Association ». La cause triompha splendidement après plusieurs mois d'attente. Toutes les permissions étaient accordées. Le Surintendant de la Province de Davao n'en revenait pas. Malheureusement, deux semaines plus tard, éclatait le deuxième conflit mondial. Cependant, ce travail s'avéra très utile après la guerre, puisque le règlement obtenu put s'appliquer intégralement.

En outre, il fit un premier essai d'Action Catholique avec les mille étudiants du Public High School de Davao. En l'espace de quelques mois, selon la formule de la J.E.C. canadienne, il réussit à grouper dans le C. Y. O. (Catholic Youth Organization) une trentaine de chefs et près de 300 membres. C'était trop beau... La guerre vint briser cette organisation naissante qui avait déjà donné de merveilleux résultats. Elle a été reprise depuis par l'abbé Marcel Turcotte et compte actuellement plus de 1000 membres.

Comme tous les autres missionnaires qui goûtèrent au camp de concentration, il eut sa part de souffrances: tiraillements de la faim, etc.,

surtout, paralysie de ses activités sacerdotales. Libéré le 3 février 1945, par les troupes américaines, il fut repatrié au mois de mai suivant pour refaire sa santé légèrement compromise.

*AUX ANTILLES : (Cuba)*

*l'abbé Chs-Eug. Ouellet, p.m.é.*

A la fin d'octobre 1945, il est nommé assistant du Supérieur Régional de la Mission de Cuba. Possédant déjà l'espagnol, il pouvait immédiatement prendre charge d'une paroisse. Curé de San Antonio de Rio Blanco, il construisit, à l'extrémité de cette paroisse, l'église et le presbytère de Central Hershey, grâce à la coopération de ses paroissiens et à la générosité de ses amis du Canada, en particulier de Saint-Alexandre.

Une fois cette oeuvre terminée, il est invité par les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes, pour organiser la direction spirituelle dans leur grand collège de La Havane, fréquenté par plus de 1300 élèves du cours primaire et secondaire. Durant une année, dans un site enchanteur, face à l'océan, au milieu d'une jeunesse ardente et démonstrative, il connut des joies apostoliques qui lui rappelaient les belles années passées au Collège de Sainte-Anne. C'était le temps où l'on commençait à Cuba à faire de l'Action catholique spécialisée. Il fit rayonner la J.E.C. du Collège des Frères dans les grandes écoles de La Havane, dirigées par des laïques. Ses soirées se passaient à la J.O.C. dont

il avait jcté les bases avec le Rév. Père Cafcrino Ruiz, jésuite. C'était vraiment le ciel sur terre.

A l'occasion du Chapitre général de sa Communauté à l'été de 1948, il est nommé à la direction du Grand Séminaire de Pont-Viau. Belle occasion de faire profiter ses séminaristes de l'expérience qu'il avait acquise dans deux territoires de missions.

Actuellement en repos, il espère reprendre en septembre prochain sa charge de Supérieur du Séminaire des Missions Etrangères. Préparer des prêtres-missionnaires qui iront porter la Bonne Nouvelle sous différentes latitudes, peut-il y avoir une tâche plus belle pour faire avancer la cause sublime des Missions lointaines ?

*EN AFRIQUE (en Algérie) :*  
*la Rde Soeur M.-René Goupil (Cécile Dumont),*  
*des Soeurs Blanches d'Afrique.*

Née à Montréal, le 12 juillet 1914. Elle a étudié, les premières années, chez les RR. Soeurs de Sainte-Anne.

Après la mort accidentelle de son père, Omer, sa famille est venue demeurer à Saint-Alexandre. Cécile avait deux soeurs plus jeunes, ainsi qu'un frère, maintenant prêtre chez les Pères Maristes.

A Saint-Alexandre, Cécile a étudié chez les RR. Soeurs de la Charité. Entrée chez les Soeurs Blanches, le 2 octobre 1936, elle prend plus tard l'habit en France, à Vénère, où elle fait sa pre-

mière année de noviciat; sa seconde année se fera à St-Charles, Birmandreïs, Alger. C'est là qu'elle prononce ses premiers voeux le 28 octobre 1939. Sa profession perpétuelle a lieu le 31 octobre 1943.

Soeur M. René Goupil a passé les premières années de sa vie religieuse et missionnaire à Biskra, oasis saharienne, où elle s'est initiée aux soins des malades tout en se familiarisant avec la langue arabe.

Elle revient ensuite à Alger, où après quelques mois de repos, jugés absolument nécessaires par le médecin, elle entreprend l'étude plus approfondie du soin des malades et décroche son diplôme d'infirmière de la Croix-Rouge Française.

Depuis, elle soigne les malades à l'hôpital-école des Soeurs Blanches à Alger.

Que son exemple suscite de nombreuses vocations missionnaires !

*EN AFRIQUE (au Cameroun) :*

*le Rév. Frère Firmin (Pierre Bérubé), F. E. C.*

Le Frère Firmin naquit à Saint-Alexandre le 5 juin 1903. Il est le fils de M. Jean-Baptiste Bérubé. Dès l'âge de 13 ans, il entre au Petit Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Après sa formation religieuse et pédagogique, il commence à enseigner. Il fait un long stage de professeur à l'Académie Commerciale, où il s'oc-

cupait aussi avec tant de serviabilité de l'Association des Anciens.

Pendant quelques années, il occupe la charge d'Assistant-Visiteur-Provincial de sa Communauté. En 1948, il est désigné par ses supérieurs pour aller, avec un groupe de Frères, fonder une mission au Cameroun, à M'Banga.

Une école de 1200 élèves, sous la conduite de 13 moniteurs, est mise sous leur direction. Dans le bulletin de l'Institut, on y lit les détails suivants: « Cette école comprend sept pavillons. Tous les locaux sont largement aérés; quelques planchers sont en terre battue, repaires de microbes; y pullulent des insectes de toutes sortes, des fourmis et surtout des « chiques », petits insectes qui s'introduisent dans la peau, y causant de vives démangeaisons et la couvrent parfois de taches imitant la lèpre ».....

Le Frère Firmin, Directeur, réunit ses moniteurs pour les enthousiasmer sur leur beau métier d'éducateurs. Il leur enseigne comment procéder en classe, en un mot, il leur injecte peu à peu sa longue expérience de professeur.

En février suivant, il ouvre une Ecole Normale. Le chiffre des inscriptions s'accroît avec le temps d'une façon très encourageante.

En juillet 1949, il fonde un mouvement d'Action catholique: les « Coeurs Vaillants ». Grâce à son dévouement et à la collaboration de ses compagnons en religion, la vie catholique s'intensifie sur ce coin de l'Afrique équatoriale.

Puisse-t-il exercer longtemps un fructueux apostolat auprès de la jeunesse africaine !

**UN EVENEMENT SANS PRECEDENT:**

*Un prêtre africain à St-Alexandre  
chez ses bienfaiteurs.*

Dans l'été de 1950, la population de Saint-Alexandre a été récompensée de son effort missionnaire par la présence de M. l'abbé James Sangu, prêtre africain, qui vint passer ses vacances chez ses bienfaiteurs bien connus, M. et Mme Ernest Soucy. Ceux-ci avaient défrayé complètement le coût de ses études secondaires et théologiques. Prêtre depuis quelques années, il fut envoyé par son évêque à Rome, dans une des grandes Universités catholiques, pour prendre ses grades académiques en Droit Canon. C'est donc au cours de ses premières vacances dans la Ville Eternelle que nous le trouvons à Saint-Alexandre, grâce à la générosité sans cesse en éveil de ses protecteurs.

Tous ont été frappés par la vive intelligence et les manières distinguées de ce jeune prêtre d'Afrique. En peu de temps, il apprit assez de français pour se débrouiller parfaitement avec les nombreux amis qu'il se fit au cours de son stage dans notre paroisse. Il a confié à l'auteur de ces pages sa grande admiration pour nos coutumes profondément chrétiennes, ainsi que pour la pratique fervente de notre foi. Une fois de retour dans son pays d'origine, il aura à coeur



de réaliser parmi les siens ce qui l'aura édifié au Canada français.

Nous ne saurions trop remercier M. et Mme Ernest Soucy de nous avoir fait toucher du doigt l'importance du clergé indigène pour l'établissement de l'Eglise dans les territoires de missions. Dieu aidant, les imitateurs ne manqueront pas....

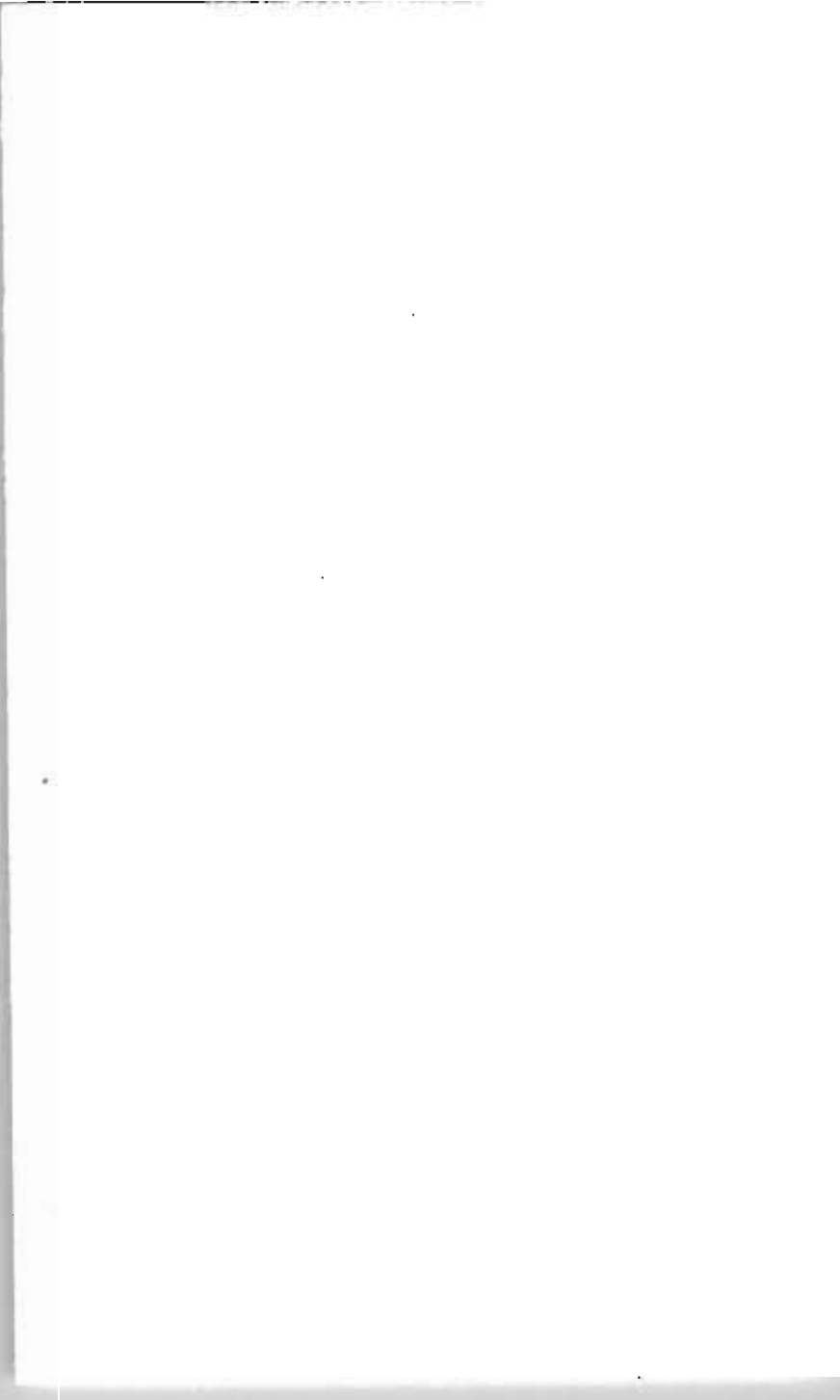
*CONCLUSION :*

Voilà donc terminée la liste des missionnaires qui ont illustré les vingt dernières années du 1er centenaire de Saint-Alexandre. La deuxième liste, celle du second centenaire, sera certainement plus longue et plus variée. Beaucoup de jeunes, fascinés par l'exemple émouvant de leurs devanciers, voudront suivre leurs traces. A l'occasion de leur départ, ils pourront toujours compter sur la générosité de leurs co-paroissiens. Elle n'a jamais été prise en défaut....

A vous, jeunes de Saint-Alexandre, étudiants et étudiantes, de prendre la relève et de multiplier sur tous les continents les Hérants de la Bonne Nouvelle !

*Un enfant de la paroisse.*

\* \* \*



CHAPITRE VII  
LA VIE SCOLAIRE

*Importance de l'enseignement primaire. Ses débuts à Saint-Alexandre. Courte histoire de nos libertés scolaires. Situation de l'enseignement primaire dans le comté de Kamouraska en 1852. Les écoles et les arrondissements. Les institutrices. L'École Modèle. Les instituteurs. Le couvent des Soeurs de la Charité.*



« L'ARME la plus puissante des sociétés d'aujourd'hui c'est l'instruction pratique et chrétienne. Qui trempera cette lance, qui l'aiguisera et apprendra au peuple à s'en servir? Sera-ce le professionnel, l'industriel ou le commerçant? — Non, non! Ce sont les véritables amis de la société : le prêtre et l'instituteur ».

Cette pensée a été écrite en 1888 par C.-J. Magnan en conclusion d'une esquisse historique sur notre enseignement primaire des années 1759-1888. Elle n'a rien perdu de son actualité. Nous serions portés seulement à lui ajouter ceci: si, en l'époque d'évolution vertigineuse où nous sommes, l'école primaire réussit à s'adapter tout à

fait au milieu rural, quelle merveilleuse institution sociale elle sera encore !

\* \* \*

On peut dire que l'histoire de l'instruction à Saint-Alexandre commence par la lettre suivante, du Surintendant de l'éducation dans le Bas-Canada, le Dr Jean-Baptiste Meilleur, au Notaire A.-M. Beaulieu, en date du 21 avril 1852 :

“J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, en vertu de la première clause de l'Acte 12 Vict: 51, de séparer la nouvelle paroisse de Saint-Alexandre, comté de Kamonraska, de l'ancienne municipalité de Saint-André du dit comté, et d'en former une municipalité séparée, sous le dit nom, laquelle aura pour limites, celles qui sont assignées à la dite paroisse, et ses augmentations.

Il doit être entendu que les municipalités ne commenceront à agir séparément que le premier juillet prochain, époque à laquelle les contribuables feront l'élection des commissaires d'école respectivement. Ainsi, tous les arrérages dûs dans les écoles de l'ancienne municipalité doivent être payés aux commissaires d'écoles d'icelle, et toutes les dettes légitimes contractées par eux pour l'objet de l'éducation seront acquittées aussi par eux jusqu'au mois de juillet prochain.”

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, etc.

Jean-Baptiste Meilleur, S. E.

Vraisemblablement, la Commission scolaire a été constituée avant le premier juillet 1852. Malheureusement, le premier cahier des minutes est encore aujourd'hui introuvable et il nous a été impossible de découvrir aux autres sources que nous avons consultées la moindre trace des délibérations des vingt-trois premières années. De même pouvons-nous faire connaître seulement les présidents de la Commission scolaire qui ont été en fonction de 1885 à nos jours:

Damase Soucy 1885. Joseph Souey 1886-1892. Désiré Boucher 1892-1901. Samuel Pelletier 1901-1902. Régent Fortin 1902-1903. Napoléon Marchand 1903-1904. Georges Boucher 1904-1907. François Chénard 1907-1908. Abraham Blier 1908-1911. Georges Michaud 1911-1912. Pierre Viel 1912-1916. Jules Gagné 1916-1917. Alphonse Nadeau 1917-1918. Joseph Vaillancourt 1918-1922. Philippe Tardif 1922-1923. Pierre Gagné, 1923-1924. François Deschênes 1924-1929. Florian Bouchard 1929-1934. Ludger Ouellet 1934-1935. Philippe Tardif 1935-1939. J.-Adélarde Michaud 1939-1943. Alcide Bouchard 1943-1946. Philippe Tardif 1946-1948. J.-Georges Bérubé 1948-.....

\* \* \*

Il nous apparaît opportun, voire nécessaire, de retracer le tableau de la législation scolaire qui était en vigueur à cette date dans le Québec. C'est une manière de placer le sujet dans son paysage.

On était au coeur même de la période qui a vu évoluer nos institutions d'enseignement vers les libertés inestimables qu'elles possèdent encore aujourd'hui. Au point de départ, nous étions simplement coulés dans l'asservissement par le gouvernement de l'Union. Au point d'arrivée, notre instruction publique avait obtenu un affranchissement total, parce que des hommes adroits avaient conduit notre destin avec une haute conscience civique et un art parfait.

Par la loi du 18 septembre 1841, Lord Sidenham avait divisé la Province en vingt-deux districts municipaux dont les chefs-lieux, placés souvent loin des centres de population, étaient des divisions administratives correspondant à nos conseils de comtés actuels. A la tête de chaque district, opérait un corps public composé d'un préfet assisté de plusieurs conseillers élus et d'un trésorier, un effectif cependant dont les membres devaient être agréés par le gouverneur.

C'était l'école domestiquée par la politique, la plus pernicieuse des institutions. "Chaque district, écrit M. Gérard Filteau, était une sorte de bureau d'éducation auquel était confiée la mission de créer des arrondissements scolaires, de distribuer aux écoles les subventions accordées par le gouvernement, de prélever des taxes, de bâtir les écoles, de les entretenir, de fournir les manuels scolaires. Dans chaque arrondissement, des commissaires élus par les contribuables avaient comme fonction de surveiller les écoles, régler le cours

d'étude, engager des instituteurs et nommer des visiteurs: une commission d'éducation était chargée de voir à l'exécution de la loi. Elle se composait d'un président auquel on joignit deux assistants qui devinrent surintendants des écoles chacun dans sa province."

Si l'on note qu'officiellement les écoles étaient "neutres, communes, sans égard aux minorités," on comprend la vive opposition du clergé à cette loi. Une première victoire en fut le résultat: le gouvernement admit le principe de la confessionnalité sans diminuer ses subventions aux écoles.

La lutte continua, et il se produisit en faveur de nos libertés scolaires le même phénomène que dans le domaine politique. Ici, Lafontaine dirigeait la harque avec son bon sens mûri à la rude expérience des années 1830 à 1840 ; sur le terrain scolaire, le Dr Meilleur agissait avec un tact consommé.

Nommé assistant-adjoint du premier Surintendant R. Simpson Jamieson, il eut pratiquement les pouvoirs du surintendant dans le Bas-Canada. Il s'en servit en mettant la loi scolaire, interprétée avec souplesse, au service d'une idée: donner des écoles régulières et efficaces. Ainsi, l'action personnelle du docteur Meilleur fit évoluer la loi de 1841 vers la constitution paroissiale de nos écoles, élaborée pendant la Session de 1845. La loi se réduisait aux dispositions suivantes :

« 1—Chaque année, le premier lundi de juillet, une assemblée générale de tous les propriétaires de biens-fonds est tenue dans chaque municipalité pour l'élection d'un corps de commissaires d'écoles.

« 2—Les commissaires, au nombre de cinq, sont en fonction pendant trois ans.

« 3—Le surintendant nomme lui-même les commissaires des municipalités où les élections n'ont pas eu lieu, (remarquer ici que la Commission scolaire est libérée du Conseil municipal).

« 4—Pour assurer la confessionnalité de l'école, une minorité religieuse paroissiale peut se séparer de la Commission scolaire majoritaire, s'élire des syndics et diriger elle-même ses écoles.

« 5—La loi établit le principe de la contribution volontaire à la place de la taxe obligatoire, plus odieuse. Cette contribution volontaire sera remplacée en 1846, par la taxe foncière ».

Cette loi, en raison de tout ce qu'elle contenait d'excellent, est appelée justement par Gérard Filteau « la grande charte de l'éducation chez nous ». Elle ne fut pas tout de suite populaire et provoqua, comme on le sait, la « guerre des éteignoirs ». De plus, il fallait que son application fut bien contrôlée. Aussi bien, le Surintendant ne pouvant pas suffire à la tâche, le Parlement vota la loi du 18 août 1851 établissant les inspecteurs d'école.

Le gouvernement créa vingt-quatre districts scolaires et, le 2 mars 1852, les titulaires désignés



à ces circonscriptions reçurent leur nomination. C'est ainsi que commença à fonctionner au milieu de nous cet organisme qui a rendu tant de services à notre instruction populaire. Les inspecteurs d'école ont accompli oeuvre solide pour une raison qui saute aux yeux : travaillant sous la juridiction du Surintendant qui n'était pas un personnage politique, ils purent exécuter leur tâche avec le désintéressement nécessaire. Quand on mesure le mal accompli dans plusieurs pays d'Europe par l'école primaire gouvernée avec la férule d'une politique sans-Dieu, on saisit dans toute son ampleur le bienfait d'une organisation scolaire arrachée à l'ingérence excessive de l'Etat.

On essaya pourtant au début, malgré l'esprit de la loi, de nommer inspecteurs d'école des créatures politiques. La liste des premières nominations laisse voir un peu d'alliage. Mais le comté de Kamouraska fut bien servi, puisqu'il eut à son service une des meilleures personnalités du temps, Georges Tanguay.

Il faut espérer qu'un jour il sera possible de faire connaître dans tout son relief la personnalité de l'inspecteur Georges Tanguay. A une époque où l'ingérence politique a exercé une mauvaise influence sur la nomination des inspecteurs d'école, celui de notre comté avait une excellente formation. Il avait suivi les classes de grammaire et de lettres au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pendant les années 1836 à 1840. Au reste, les extraits de ses rapports que nous avons

lus révèlent un esprit judicieux, méthodique et voué avec un parfait désintéressement à la cause de l'instruction.

\* \* \*

Quelle était la situation de l'enseignement primaire dans le comté en 1852 ? Le district de Kamouraska, qui comprenait vingt-cinq municipalités s'étalant depuis Matane jusqu'à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, possédait environ cent quarante écoles. Le fonctionnement du système scolaire était loin d'être parfait. La loi de 1846 avait apporté des améliorations appréciables, mais on subissait encore un état de chose qui appelait de nombreuses réformes.

Nous nous permettons de citer ici un long extrait d'un rapport publié par l'inspecteur Tanguay en 1853. Dans un ouvrage comme celui-ci, qui peut servir à l'éducation populaire, il fait réfléchir sur un sujet d'importance et toujours vivant. Le rapport signale :

« 1—l'inaptitude des commissaires d'écoles dont près des deux tiers sont peu instruits, et ont pour but principal et unique, non de promouvoir les intérêts de l'éducation et de forcer les contribuables à faire les sacrifices nécessaires pour atteindre cet objet, mais bien de ménager leurs bourses. Pour ces hommes toute la science administrative se réduit à mettre sur pied un nombre quelconque d'écoles avec le moins de

dépenses possibles, d'en faire juste assez pour se mettre à l'abri des pénalités imposées par la loi, sans aller au-delà. Le petit nombre d'hommes éclairés et vraiment amis du peuple et de l'instruction de ses enfants que l'on rencontre dans les bureaux des commissaires d'écoles, sont dans l'impossibilité de faire tout le bien qu'ils désirent, par l'obligation où ils sont de lutter constamment contre des collègues plus nombreux, et de ménager leurs susceptibilités. Quand donc n'aurons-nous pour commissaires d'écoles que des hommes instruits, ou du moins amis de l'éducation ! De plus, il reste encore trop de pouvoirs discrétionnaires aux corporations scolaires.

« 2—l'insuffisance du salaire des instituteurs qui a pour effet d'enlever chaque année à ce corps les sujets les plus capables, et de laisser l'enseignement presque exclusivement entre les mains de jeunes institutrices, généralement assez instruites, mais qui manquent de cette expérience qui vaut mieux encore que l'instruction. Ces jeunes filles, après avoir enseigné pendant trois ou quatre années, avec plus ou moins de succès, se marient et laissent là une carrière qu'elles n'avaient embrassée que temporairement. Il faut les remplacer par d'autres jeunes filles, qui, ainsi que leurs devancières, quitteront l'enseignement juste au temps où l'expérience acquise pourrait en faire de honnes institutrices. Sans doute que dans les écoles composées de tout jeunes enfants, l'institutrice est encore préférable à l'instituteur

mais encore faut-il qu'elle ait assez d'expérience et de poids pour remplir convenablement le rôle important qui lui échoit. Sur 153 écoles en opération dans mon district, 126 sont entre les mains d'institutrices.

« 3—l'extrême pénurie, qui pèse si lourdement sur la partie du pays dont se compose mon district d'inspection, est un obstacle plus sérieux encore que les précédents, car il donne raison à la parcimonie des corporations scolaires vis-à-vis des instituteurs, et aux parents des enfants des écoles de retenir ces derniers chez eux pendant une bonne partie de l'année scolaire pour se faire aider dans leurs travaux agricoles. Les fréquentes absences de l'école causées, soit par la rigueur des saisons, la trop grande étendue des arrondissements d'école, le manque de vêtements chauds ou convenables, soit par de petits mécontentements, soit parce qu'on occupe les enfants aux travaux des champs, surtout dans les nouveaux établissements, soit parce que l'ouverture de l'école se fait souvent attendre pendant plusieurs mois, entraînent une perte de temps considérable et retardent beaucoup les progrès de l'éducation. Tel élève inscrit sur le journal depuis 7 à 8 ans et qui vous répond qu'il va à l'école depuis ce nombre d'années ne saurait fournir une assistance consécutive de plus de deux ou trois ans, soit, trois à quatre mois par année. Que l'on ajoute le manque de livres, de papier, de plumes, d'encre, etc., qui est plus grand dans les districts

éloignés des villes, et le peu d'habileté d'un certain nombre d'instituteurs, et l'on sera moins étonné de la lenteur de nos progrès.

« Pour combattre ce mal autant qu'il était en moi, j'ai posé pour condition à l'obtention des récompenses que la libéralité du département de l'Instruction publique a mises entre nos mains pour être distribuées, l'assiduité à l'école, la bonne conduite et l'application. Le succès, les progrès même remarquables, n'ont reçu de prix qu'à cette condition. J'ai pu me convaincre, à une seconde visite, que tous ou presque tous ceux qui pouvaient prétendre à ces prix ont été plus assidus, plus sages à l'école et plus appliqués. J'attends les plus heureux résultats de ces distributions de prix qui flattent encore plus l'amour-propre des parents que celui des enfants et qui, si on sait les faire avec discernement et impartialité auront plus d'effet que les foudres de la loi contre les premiers et les punitions en usage contre les derniers.

« Pour donner une idée plus nette du degré d'instruction que reçoit la jeunesse qui fréquente les différentes espèces d'institutions d'éducation dans mon district d'inspection, je fais l'extrait suivant de mes tableaux statistiques, dans lequel j'établis la proportion des enfants apprenant les matières indiquées sur la population totale et sur celle des enfants fréquentant les écoles.

« Malgré les quelques défauts que j'ai signalés, il résulte pourtant un progrès satisfaisant comme

on peut le voir par ce tableau. L'ouverture des écoles normales et l'empressement que le corps enseignant met à en suivre les cours ; la publication d'un journal de l'Instruction publique et l'accueil bienveillant qu'il reçoit partout, semblent ouvrir une ère nouvelle à la cause de l'Instruction publique. Espérons que l'introduction dans nos écoles de livres pédagogiques, mieux adaptés à nos besoins sociaux et moins dispendieux, viendra à la suite de nos écoles normales et concourra ainsi à donner au mouvement intellectuel qui se fait dans ce pays une impulsion énergique et durable ».

\* \* \*

Dans le rapport de l'inspecteur Georges Tanguay adressé en 1852 au Surintendant de l'Instruction publique, nous lisons la note suivante : « Une école en opération à St-Alexandre, mais deux autres le seront..... Le retard dans l'organisation de cette nouvelle municipalité est dû au départ de M. Dupuis, ex-curé de cette paroisse et président de la corporation..... La cotisation légale est fixée..... »

Où était cette école en opération et les deux autres qu'on allait ouvrir ? Les vieux de Saint-Alexandre nous ont parlé de la première et leurs dépositions sont concordantes. Elle fut érigé au Grand Deuxième sur la ferme de Firmin Bélanger, en face de la propriété d'Alphonse Ouellet.

Bélangier avait donné le terrain vers 1851. Tout de suite après, on bâtit la petite école à la corvée. Elle servit à sa première destination à peu près huit ans, c'est-à-dire, selon la version des vieillards, jusqu'à la construction du chemin de fer. Alors elle commença à se balader d'un propriétaire à l'autre pour franchir ensuite les limites de la paroisse.

Le premier instituteur de Saint-Alexandre, semble-t-il, Côme Pelletier, fit d'abord l'acquisition de la maison. Puis, comme il est écrit dans l'Évangile aux passages qui racontent l'ascendance du Sauveur, Côme Pelletier la vendit à son fils Samuel, celui-ci à Joseph Dumont, celui-ci à Alfred Dubé, celui-ci, à Hector Deschênes de Rivière-du-Loup. Ainsi, il arriva un jour que la première école de la paroisse, redevenue matériel de construction, prit le chemin vers Fraserville pour aller se fixer pas loin de l'église de Saint-François-Xavier où elle tient encore.

La première école du village, dite école no 1, fut nomade elle aussi.

Un contrat de 1854, signé par le curé Matte au nom de la Corporation épiscopale, octroya gratuitement un terrain de la Fabrique à la Commission scolaire. C'est l'emplacement voisin de la salle paroissiale, où se trouve aujourd'hui la résidence de Madame Victor Bélangier. L'école fut construite en toute vraisemblance, en 1855. Elle était faite sur pièces fichées de chevilles qui servaient à tenir le crépi. Restaurée en 1876, elle

assista au va et vient des élèves jusqu'en 1903. A cette date commence sa vie de voyage. Vendue une première fois à Régent Fortin, elle passe ensuite à Georges Bélanger. Celui-ci enleva une quinzaine de pieds sur sa longueur et lui fit subir quelques transformations. Mais ayant dû hypothéquer la propriété à son beau-frère, Alphonse Lebel de Ste-Hélène, ce dernier en devint acquéreur et la fit transporter du terrain de la Fabrique où elle se trouvait sur celui de François Chénard. M. François Chénard l'occupe aujourd'hui.

En 1903, la classe no I passa à l'ouest de la rue centrale sur l'emplacement où elle est élevée actuellement. En 1930, elle aurait eu besoin d'une réparation, mais un projet dans ce sens n'eut pas de suite. Il fallut attendre en 1944, alors que le Département de l'Instruction Publique proposa une construction selon le plan no 41, composée de quatre classes et permettant une extension de 26' x 30' pour deux autres classes. Elle fut construite sur le même terrain, mais au fond, la vieille ayant été placée au bord.

Quant à la vieille école, elle fut achetée à l'enchère par M. Camille Soucy, qui l'a transformée pour en faire sa demeure.

Voilà trois maisons historiques dont le sort est de nature à intéresser la population locale. Toutefois, il faut décerner la palme des migrations à la maison des Gagné. Bâtie en 1824 au deuxième rang, elle monta au troisième en 1858



pendant la construction du Grand Tronc et maintenant elle tient encore bon sur son solage à Saint-Pascal.

Des autres écoles, nous ne connaissons que ce qui nous a été révélé par les rapports de l'inspecteur Tanguay. Chaque année, ils signalent la présence d'un arrondissement de plus, quelquefois de deux. Laissons parler un moment les statistiques : en 1855, 5 écoles ; en 1856, six. En 1857, il se produisit une éclipse partielle : « quatre écoles en opération pendant la première partie de l'année. Trois dans la seconde ».

Ce phénomène n'est pas particulier à Saint-Alexandre, car l'inspecteur Tanguay observe dans tout son district un affaissement des progrès scolaires. Nous pouvons en déceler les causes. Pendant les deux dernières années, la récolte a été mauvaise. Surtout l'opposition à la loi d'éducation a réduit passablement les revenus municipaux destinés à l'administration des écoles. La mise en vigueur de l'acte municipal a été un objet de réprobation : on s'est élevé contre les taxes scolaires ; on a fait main basse sur les conseils municipaux ; l'autorité suprême n'étant pas intervenue, le peuple a levé la tête, allant jusqu'à dire en maintes localités : « Il faut en finir avec ces cotisations d'école ».

Y aurait-il eu dans la région comme un état chronique de « la guerre des Eteignoirs » ? C'est possible, pour ne pas dire certain.

On sait que la loi de 1846, malgré les améliorations qu'elle apportait, fut impopulaire. « Des agitateurs de tout acabit, de simples faiseurs d'embarras, des adversaires politiques, de petits politiciens qui rêvaient de transformer l'école en officine politique, ce qui ne manquait pas d'être très commode pour le temps des élections, en profitèrent pour exciter l'opposition qui dégénéra vite en une odieuse campagne de violence connue sous le nom de « guerre des éteignoirs » (cf Lanctot, Les constantes historiques de notre système scolaire). Cette opposition aveugle fut justement flétrie par l'épiscopat, la presse entière et même les chefs politiques ; elle fut battue en brèche aussi par les efforts des inspecteurs d'école. Mais il restait encore au moment où nous sommes des îlots de résistance : quelques rares paroisses ou des obstructions locales dans les paroisses.

Il semble bien qu'à St-Alexandre, la pauvreté du trésor municipal plutôt qu'une folle résistance explique, en 1857, le fléchissement de la fréquentation scolaire. Sur quatre écoles, trois ont donné les meilleurs résultats. Même la classe de Mlle A. Dumais reçut une mention particulièrement élogieuse. « Elle a fait faire, écrit l'inspecteur, des progrès vraiment étonnant dans quelques mois. Et il ajoute : « Sans l'état arriéré dans lequel se trouve la perception des cotisations, je dirais que tout va bien dans cette municipalité. Deux arrondissements sont sans écoles faute de moyens, 143

enfants fréquentent les classes donnant une assistance de 111 élèves chaque jour. Un septième de la population fréquente l'école. Le coût de l'instruction est de 0.17 par enfant ».

En 1858, une nouvelle école fonctionne, portant le nombre des écoliers à 227. En 1862, l'école modèle, désirée depuis 1856, reçoit ses premiers élèves, soixante-douze, recrutés dans les deux sexes. En 1871, huit écoles élémentaires évoluent autour de l'école modèle ; en 1873, neuf, et lorsque le couvent ouvrira ses portes en 1881, il portera à 12 le chiffre des arrondissements.

Le treizième arrondissement fut créé en 1948. Les écoles des nos 7 et 9 étant fréquentées par un nombre trop considérable d'enfants, on résolut dès le mois de janvier de construire une autre maison d'enseignement entre les deux. D'ailleurs, les écoliers qui devaient bénéficier de la prochaine construction recevaient leurs leçons depuis l'année précédente dans une maison de M. Paul-Emile Soucy, louée provisoirement à cette fin.

C'est également à cette date que, à la suggestion de M. l'inspecteur J.-A. Duval, la Commission scolaire changea les numéros des arrondissements. Le tableau suivant indique la topographie des écoles et la concordance de leurs numéros avant et après 1948. Notons d'abord que l'arrondissement no 1 est resté comme autrefois l'école du village et que l'arrondissement no 2, le couvent, était marqué du no 12.

Topographie	Numéro depuis 1948	Numéro avant 1948
Petit Deuxième.....	No 3	No 8
Grand Deuxième.....	" 4	" 4
3ième rang « Est » .....	" 5	" 3
3ième rang « Ouest » ..	" 6	" 2
4ième « Extrême Ouest »	" 7	" 5
4ième « Ouest ».....	" 8	autrefois dans les Nos 5 et 9
4ième « Est » .....	" 9	" 9
4ième « Extrême Est » ..	" 10	" 7
5ième « Nord de la rivière du Loup.....	" 11	" 6
5ième « Extrême Ouest, sud de la riv. du Loup	" 12	" 10
5ième « Sud de la rivière du Loup ... ..	" 13	" 11

L'école no 13, bâtie selon un plan moderne, a coûté \$6,060.00, du moins d'après le contrat passé entre M. Olivier Dumont et la Commission scolaire. Un chiffre avec lequel les gens d'il y a un siècle, même ceux d'il y a vingt-cinq ans n'étaient guère familiers.

Que les temps sont changés ! La première « petite école » a été construite à la corvée. Encore en 1891, on achetait une bâtisse au prix de \$116.12 et on la mettait en état de recevoir les élèves du quatrième rang Est à des conditions dérisoires. Il n'était pas encore question, du moins en pratique, de donner à l'entourage de

l'école un aspect qui tire l'oeil. Il est vrai qu'aujourd'hui tout est loin d'avoir été dit et fait surtout. En tout cas, on se rendait de justesse et parfois avec beaucoup de mal aux besoins essentiels. On faisait l'acquisition d'un terrain qui était supposé contenir l'espace vital. La construction élevée à quelque trente pieds du chemin public avait un intérieur aménagé en tenant compte de l'indispensable et pas toujours. On exigeait qu'il y eût de l'eau à proximité de l'école, — l'école No 7, déplacée plusieurs fois avant d'être fixée sur la terre d'Elie Bouchard en sait quelque chose.

La pauvreté a été longtemps une réalité chez nous, plus cruelle cependant au début des paroisses, ainsi, en 1857, deux arrondissements de Saint-Alexandre furent privés de leurs écoliers faute de ressources. L'administration scolaire du temps en était un peu la cause. Elle reposait en partie sur la fortune de l'arrondissement. Quand celui-ci manquait de numéraire, l'instruction locale était paralysée. Un extrait détaché d'un procès-verbal de 1892 laisse voir que les choses n'avaient pas beaucoup changé depuis les débuts :

« On propose que le salaire de chaque institutrice soit payé par les cotisations des contribuables de chaque arrondissement et la part d'octroi revenant à chaque arrondissement, d'après le nombre d'enfant et, dans le cas d'insuffisance, le reste serait payé par une taxe

spéciale dans chaque arrondissement ». (Adopté unanimement).

Dans ces conditions, on le comprend, les récompenses scolaires ne tombaient pas dru. Les premières apparaissent à Saint-Alexandre en 1857: quatre volumes, un seulement dans chaque école.

\* \* \*

Aussi, l'institutrice a-t-elle partagé, en compagnie de ses élèves, de l'instituteur et de l'inspecteur d'école, la gêne des temps héroïques.

Ce dernier touchait un salaire de 218 louis, 15 s. c'est-à-dire environ \$500.00. Où irait-on en 1952 avec une telle rémunération même s'il faut tenir compte de la dévalorisation du dollar? Néanmoins, l'inspecteur Georges Tanguay éleva une famille de dix enfants, parmi lesquels on compte un inspecteur, un médecin, un architecte et un homme d'affaires. Le traitement de l'instituteur était de \$200.00.

Quant aux institutrices, deux d'entre elles, parfaitement qualifiées, au dire de l'inspecteur, les demoiselles A. Dumais et A. Dufour, reçoivent en 1856, les appointements fantastiques de \$40.00. Vingt-cinq ans plus tard la situation se sera un peu améliorée. Consultons, en guise d'inventaire, le tableau des engagements de l'année 1894.

LA VIE SCOLAIRE



L'Ecole Modèle de 1903 à 1944,  
cf. ch. VII, p. 138.



Les élèves de l'école au qua-  
trième rang est, en 1900; insti-  
trice, Mademoiselle A. Thériault,  
devenue Madame Ludger Thé-  
riault.

— L'Ecole Modèle depuis 1944. —



## LE COUVENT DE SAINT-ALEXANDRE



Le couvent des Soeurs de la Charité, construit en 1881,  
agrandi en 1902. Cf. ch. VII, p. 150.



Les élèves du couvent, année 1904-1905.



Pl. XII



Institutrices	Ecoles	Salaires
Elizabeth Lajoie	No 1 (école modèle)	\$200.00
Eugénie Clairmont	" 2	64.00
M.-Lse Guérette	" 3	80.00
Anna Bérubé	" 4	60.00
Amarilda Bélanger	" 5	55.00
Elmire Dumais	" 6	60.00
Aglaé Marchand	" 7	64.00
Matbilda Lavoie	" 8	62.00
Angèle Dionne	" 9	50.00
Dorilda Boucher	" 10	68.00
Victoria Bouchard	" 11	60.00

En 1910, les appointements passent à \$100.00 pour toutes les institutrices, celle de l'école modèle exceptée, qui reçoit \$235.00 ; en 1937, ils s'élèvent de \$155.00 à \$300.00, montant qui a été doublé et même majoré davantage depuis.

Les salaires d'aujourd'hui, aussi légitimes que possible, nous font apprécier le dévouement auquel s'est alimenté notre enseignement primaire pendant près d'un siècle.

Ceux qui ont vu la « maîtresse du rang » à l'oeuvre ne peuvent éprouver que de l'admiration pour elle. Avec quel sens du devoir elle s'est donnée à la tâche quotidienne ! Elle a eu souvent sous sa responsabilité des groupements nombreux répartis en cinq, six, jusqu'à huit divisions. Il lui fallait préparer un enseignement progressif, assurer une discipline ferme, pas toujours garantie, contre les élèves les plus difficiles. La classe

finie le soir, son travail recommençait pour le lendemain : contrôle des devoirs de la journée et mise à point de la leçon du lendemain. Elle s'est heurtée parfois à de l'incompréhension. Il lui a fallu procéder avec un tact infini devant les susceptibilités de quelques familles, pour attribuer telle récompense. Tout cela demande du savoir-faire et une force morale peu commune. Les exceptions ne doivent pas nous donner le change.

Il nous est impossible de rappeler les noms de toutes les institutrices d'une paroisse. Il suffit qu'elles se reconnaissent dans quelques-unes d'entre elles. Nous pensons en ce moment à Elisabeth Lajoie, Mme Georges Michaud, une admirable institutrice de l'Ecole modèle: Nous pensons encore à la première institutrice du cinquième rang, section nord de la Rivière-du-Loup, Victoire Bérubé, devenue Madame Parent. Elle fit la classe pendant trente-cinq ans et enseigna dans presque toutes les écoles de la paroisse. Si les décorations honorifiques avaient été aussi en honneur il y a cinquante ans qu'aujourd'hui, la beauté d'une pareille carrière n'aurait pas grand mal à être reconnue.

On sait qu'une loi du Département de l'Instruction Publique, proposée en 1896 et sanctionnée le 9 janvier 1897, accorda une gratification de vingt dollars aux institutrices qui ont obtenu des succès marqués dans l'enseignement. Nous publions la liste complète des institutrices de St-

Alexandre qui ont été primées, de 1897 à 1932. Les chiffres indiquent les dates des gratifications.

María Marquis, en 1897 et 1898; Dorilda Boucher, en 1897 et 1902; Henriette Gervais, en 1899; Elmire Dumais, en 1900; Eugénie Bélanger, en 1902; Alice Lindsay, en 1902; Victoria Bouchard, en 1902 et 1912; Madame A. Levesque, en 1904; Alma Chénard, en 1904, 1910 et 1912; Alida Gervais, en 1906; Malthilde Rivard, en 1908; Marie Levesque, en 1908 et 1909; Hermance Bérubé, en 1910, 1911, 1913, 1914, 1915, 1916; Eva Bérubé, en 1911, 1913, 1914, 1915; Alphéda Bouchard, en 1914 et 1916; Bernadette Dumais, en 1914; Eugénie Tardif, en 1915; Adrienne Gagnon, en 1916; Alexina Pelletier, en 1916 et 1918; Clémence Landry, en 1917; Marie-Anne Landry, en 1918; Angèle Landry, en 1920; Marie-Louise Marchand, en 1920; Maria Lavoie, en 1921; Elizabeth Pelletier, en 1922; Elizabeth Gagné, en 1922 et 1931; Arzélie Lavoie, en 1921, 1923 et 1925; Elizabeth Michaud, en 1924; Adèle Nadeau, en 1924, 1927 et 1929; Antoinette Bouchard, en 1926 et 1928; Elianne Deschênes, en 1926 et 1928; Euphémic Laferrière, en 1927; Cécile Bouchard, en 1929 et 1932; Annette Boucher, en 1932.

Disons un mot des matières scolaires. La loi donna d'abord aux Commissaires le droit de les choisir. C'était un inconvénient si l'on se rappelle que plusieurs d'entre eux n'avaient pas la préparation voulue pour s'acquitter d'une telle responsabilité.

Dans toutes les écoles on enseignait l'instruction religieuse. Mais selon que les résultats d'ensemble y étaient faibles ou très bons on procédait comme suit: dans celles de la première catégorie, un quart des enfants apprenaient les lectures françaises et latines, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire et du calcul; dans les autres, les plus avancés continuaient de s'entraîner à la bonne lecture française et latine, poussaient plus loin l'étude de l'arithmétique, apprenaient la géographie, l'histoire, la grammaire française, l'analyse grammaticale, l'art épistolaire, la composition et même, le croira-t-on? la grammaire anglaise et les langues mortes. Cette énumération est tirée d'un mémoire sur le fonctionnement de l'instruction primaire dans le comté de Kamouraska en 1857.

\* \* \*

L'École Modèle, qui fut instituée quelques années plus tard recueillit l'élite des élèves de la paroisse. Elle fut un foyer d'enseignement primaire supérieur dont les leçons poussaient plus loin les matières énumérées en dernier lieu.

Cette école a réuni dès ses débuts un nombre considérable d'élèves. — Le nombre de ceux qui y ont suivi les leçons s'élève actuellement à près de 8,000 — et elle s'est donné tout de suite, avec mademoiselle Vézina, une excellente réputation, qu'elle a maintenue. Les rapports en donnent généralement une appréciation élogieuse.

Lorsque le Conseil de l'Instruction publique stabilisera pour de longues années les études, il assurera aux matières fondamentales : instruction religieuse, français, géographie, histoire, arithmétique, dessin, instruction civique, lecture vocale, connaissances usuelles en agriculture, l'importance qui leur reviendra toujours. Mais aujourd'hui, on peut se demander si une sorte d'érudition, qui se prévaut de toucher à tout, remplace avec avantage l'ancienne discipline. Dans le domaine de la formation française en particulier, un certain fléchissement peut s'expliquer par l'application de méthodes mal assimilées, mais il y a des lacunes évidentes.

En juillet 1929, l'Ecole Modèle confiée depuis sa fondation aux institutrices, sauf pendant les années 1885 à 1891, où elle fut dirigée par les Religieuses de la Charité, passa à un instituteur. M. Gérard Michaud reçut la succession de Mlle Cécile Bouchard, et enseigna jusqu'au 14 octobre 1930, date où il mourut accidentellement. Il fut remplacé par M. Rosaire Gervais pendant le reste de l'année. Vinrent ensuite MM. Gérard Bernier (1932-1936); Robert Tardif (1936-1937); Jean Thériault (1942-1949). M. J.-Alhert Côté exerce la fonction depuis que le précédent a été nommé inspecteur d'écoles au début d'octobre 1949.

\* \* \*

Le dernier mot de ce chapitre sur la vie scolaire appartient au couvent des Religieuses de la Charité (Pl. XII).

On peut affirmer, sans détruire l'oeuvre inestimable de l'instituteur ou de la « maîtresse du rang », qu'une maison d'enseignement conduite par des religieux ou des religieuses est un complément nécessaire de l'éducation donnée par l'école dans une paroisse. Le couvent de Saint-Alexandre ne déroge pas à la loi générale.

Près de trente ans après la construction de la première école élémentaire et quelque vingt ans après l'établissement de l'Ecole Modèle, l'instruction à Saint-Alexandre recevait un nouvel épanouissement avec la fondation du couvent.

Nous avons rappelé plus haut la part apportée par M. Clovis Roy à cette fondation.

Dès le mois d'octobre 1881, cinq religieuses de la Charité, de Québec, venaient en prendre possession. C'était les Révérendes Mères St-Roch, Supérieure; Marie-de-l'Ange-Gardien; St-Joseph, Marie-Françoise et St-Isidore.

A l'ouverture du pensionnat, l'institution comprenait quatre classes, dont deux pour les petits garçons, lesquelles furent remises à la Commission scolaire en 1891. Il y avait alors une vingtaine de pensionnaires.

Bâti près de l'église, offrant les avantages de l'espace, de la salubrité et de la solitude, le couvent n'a cessé de prospérer, grâce surtout à la

sollicitude des curés et au dévouement des religieuses.

Une chose entre autres est remarquable dans l'oeuvre de cette institution, la part donnée à la préparation des futures institutrices. En 1931, cinq cent vingt-huit jeunes filles avaient obtenu leurs brevets d'enseignement et les élèves formées dans ce pensionnat ont en très grand nombre, leur cours terminé, choisi la carrière d'institutrice. N'est-ce pas d'ailleurs une excellente initiation pour celles qui, plus tard, auront à s'occuper de l'éducation des enfants, comme mère de famille au foyer ou comme religieuses au couvent ?

Cette maison a été aussi une pépinière de vocations. Citons seulement les congrégations religieuses où les « élues » ont dirigé leurs pas : les Ursulines de Québec, l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, l'Hôpital Général, les Soeurs du Bon-Pasteur, la Congrégation de Jésus-Marie, l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, les Dominicaines de l'Enfant-Jésus, les Franciscaines Missionnaires de Marie, l'Hôtel-Dieu de Lévis, les Soeurs de la Providence, les Visitandines. Les Religieuses de la Charité furent, cela va de soi, les plus nombreuses. Cette part revenait à la grande famille de la Vénérable Mère d'Youville pour l'éducation que ses filles avaient donné dans un de nos bons foyers d'enseignement.

En 1902, le nombre des élèves augmentant, on résolut d'agrandir le couvent et, à l'automne, on inaugura la nouvelle construction.

Quelques années plus tard, le 25 novembre 1911, les annales de la maison enregistrent un grave accident dont les suites auraient pu être désastreuses. Le couvent évita de justesse une conflagration, par suite d'une explosion de l'appareil qui fournissait l'éclairage au gaz acétylène. L'accident fut vite contrôlé grâce au dévouement des paroissiens, mais il faillit coûter la vie à une religieuse qui fut horriblement brûlée. On regarda comme une protection spéciale du ciel la préservation des vies et de la majeure partie de l'édifiée. Les travaux de réparation furent poursuivis activement, et le 9 janvier suivant les classes reprenaient leur cours ordinaire.

En 1931, l'institution pouvait s'arrêter un moment dans sa marche pour fêter son cinquantenaire. Les jours du 29 juin au premier juillet furent consacrés au souvenir, à l'action de grâces et à l'allégresse. Nous reproduisons ici le programme de ces journées :

Le 29 juin : à 12.30 hrs p.m., réception des anciennes et des invités à la salle du pensionnat; à 7 hrs p.m., Salut du S. Sacrement.

Le 30 juin : 9.30 hrs a.m., grand'messe solennelle avec sermon de circonstance prononcé par le Rév. Père Raymond-Marie Voyer, Dominicain et enfant de la paroisse; à midi, banquet; à 4 hrs p.m., promenade en automobile; à 8 hrs p.m., pièce dramatique jouée par les anciennes : « Le triomphe de la foi ».

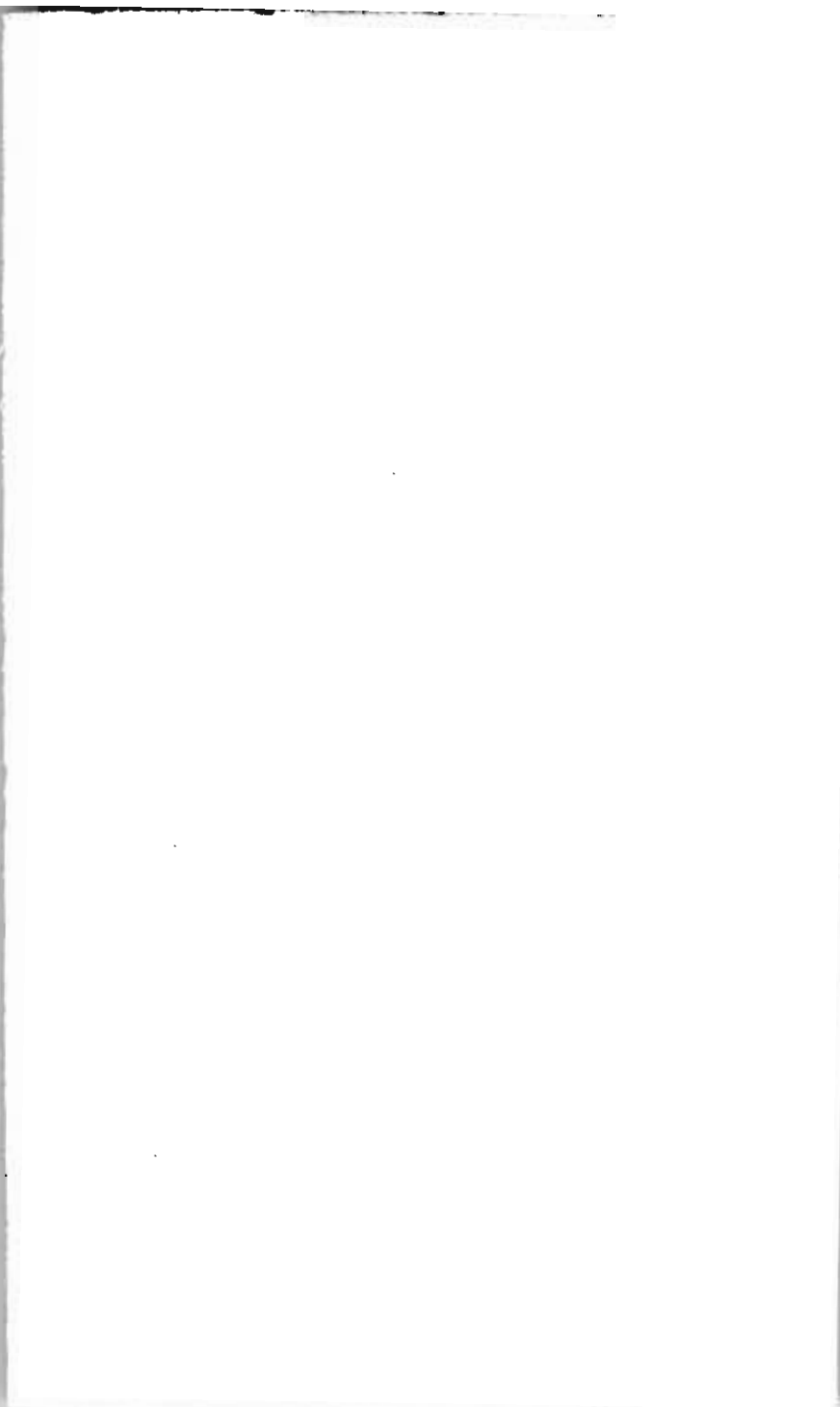


Le 1er juillet : à 9 hrs a.m., messe de requiem chantée pour le repos de l'âme des religieuses et des bienfaiteurs du couvent, décédés depuis la fondation.

Ces pauses dans la vie d'une institution sont toujours salutaires. Nous dirons même qu'elles le sont davantage dans la mesure où on les vit dans l'intimité et la sobriété familiales de nos maisons religieuses. En tout cas, elles font prendre conscience de l'oeuvre accomplie et donnent un nouvel élan pour l'avenir.

Aujourd'hui, en 1952, le couvent des Soeurs de la Charité, avec ses neuf religieuses, ses cent externes et ses trente pensionnaires, continue le travail d'hier dans le dévouement qui ne fait pas de bruit, mais qui fait beaucoup de bien.

En terminant, rappelons le souvenir des principales ouvrières qui dirigent le couvent depuis ses origines, les Révérendes Soeurs : Saint Roch (1881-1883) ; Marie-de-la-Conception (1883-1889) ; Saint Jean-Baptiste (1889-1892) ; Sainte Virginie (1892-1898) ; Sainte Geneviève (1898-1899) ; Sainte Pétronille (1899-1902) ; Sainte Julienne (1902-1908) ; Saint Irénée (1908-1909) ; Marie-de-la-Visitation (1909-1911) ; Marie-des-Sept-Douleurs (1911-1917) ; Saint Philibert (1917-1920) ; Saint Jean-Baptiste-de-la-Salle (1920-1923) ; Saint Antonio (1923-1929) ; Sainte Marie-Agnès (1929-1932) ; Sainte Marie-du-Bon-Espoir (1932-1938) ; Sainte Marie-des-Bienheureux (1938-1944) ; Sainte Bernadette-de-France (1944-1950) ; Saint Jérôme (1950.....).



## CHAPITRE VIII

### COUP D'OEIL SUR LA VIE MUNICIPALE

*Formation de notre système municipal. Le premier conseil municipal à Saint-Alexandre : ses pouvoirs, les premières sessions. La salle municipale, les obligations de son gardien. La discipline des réunions. Un peu de législation municipale. Les maires et les secrétaires-trésoriers. Conclusion.*

**Q**UAND Saint-Alexandre commença à exister comme corporation civile juridiquement constituée, le système municipal fonctionnait depuis deux ans dans notre province sous la forme qu'il possède aujourd'hui.

On sait que chez nous le régime féodal a prévalu longtemps. Sous le régime français, les seigneurs étaient presque tout-puissants. Subordonnés au gouverneur, ils dirigeaient tout dans l'ordre civil et militaire. Ils le firent néanmoins dans le respect des lois et, en général, avec tact et bonté.

Après 1760, ils gardèrent encore longtemps leurs privilèges puisque la tenure seigneuriale fut abolie seulement en 1854. Mais l'administration civile se modifia peu à peu sous l'influence des

institutions britanniques. Ainsi, avec la constitution de 1791, les députés eurent dans toute la province la même juridiction civile et judiciaire que les juges de paix. En 1840, nous avons déjà la forme approximative de nos conseils de comtés. Pendant les deux années précédentes, Sir John Colborne avait divisé le Bas-Canada en vingt-deux districts dont les autorités, nommées par lui, avaient le droit de taxer le peuple. Lord Sydenham conserva cette division administrative, mais établit à la tête de chacune d'elles, à côté d'un préfet et de quelques officiers nommés par lui, un conseil élu par le peuple.

En 1845, sous Metcalfe, nouveau progrès. Une ordonnance émet que toutes les circonscriptions ecclésiastiques deviennent dans leurs limites des municipalités civiles distinctes. Les corps civils élus qui les dirigent restent encore sous l'autorité du préfet de comté, mais elles peuvent mener tout en matière d'administration municipale. Malheureusement, nos gens, taxés pour la première fois en 1840, et peu sympathiques à l'ordonnance qui leur imposait cette charge, virent dans le système municipal une machine à taxer plus exigeante. Au bout de deux ans, les imperfections de la loi aidant, les conseils de paroisses furent remplacés par les conseils de comté dont tous les membres étaient élus par le peuple.

Ce n'était que pour un temps. Sous Edmund Head (1854-1861) l'acte des municipalités et des chemins passé en février 1855 marquait la nais-

sance de notre régime municipal. On revenait à la division en paroisses en gardant la division en comtés. Tous les représentants étaient élus par le suffrage populaire, les conseils des comtés et des paroisses avaient des pouvoirs déterminés.

\* \* \*

Le 23 novembre 1857, à peine deux ans après la loi de février 1855, Saint-Alexandre était érigée en corporation municipale. Sir Edmund Head est gouverneur général; Sir Geo.-Etienne Cartier est procureur général; Jean-Charles Chapais, Alexandre Fraser, Charles-Hilaire Têtu, Jean-Georges Taché et Jean-Baptiste Martin écuyers ont été choisis pour être les commissaires d'enquête au nom du gouvernement. La paroisse déjà érigée canoniquement devient municipalité civile. Son territoire, dont les limites sont décrites avec une minutie exemplaire par le secrétaire officiel, T. Lee Terrill, mesure environ neuf milles et demi de front sur dix milles de profondeur.

Depuis 1855, cependant, un premier conseil dirigeait les affaires municipales. Il se composait des titulaires suivants : Edmond Lévesque, maire; G.-H. Beaulieu, secrétaire-trésorier; François Dufour, Firmin Bélanger, Théophile Boucher, Paul Pelletier, Georges Béchar, Cécéstin Deschênes, conseillers.

Ce conseil avait le pouvoir d'adopter des règlements concernant les chemins, les ponts, le

commerce local, l'achat des propriétés foncières, l'évaluation des propriétés des contribuables. Il avait le droit de prélever des taxes et d'en utiliser le revenu. Comme complément d'autorité, il pouvait imposer des sanctions et des pénalités.

En somme, le pouvoir municipal était le gouvernement central en miniature sorti du cerveau de Lord Durham. Ce grand politique, qui voulait angliciser le pays, pensait que le système municipal initierait notre peuple à se gouverner selon la formule britannique. Et puis, ce gouvernement local serait comme un brise-lames protégeant le gouvernement central. L'homme d'Etat voyait juste, car il est arrivé souvent dans la suite que nos gens, après avoir exhalé leurs ressentiments dans les discussions paroissiales, furent plus tolérants sur la scène provinciale ou fédérale. Il ne faut jurer de rien cependant, la politique a aussi maintes fois revigoré des oppositions commencées sur le plan municipal.

\* \* \*

Les premières réunions du conseil eurent lieu dans les maisons privées. Les premiers arrêts municipaux ont été décidés tantôt à la résidence du maire, tantôt chez le secrétaire-trésorier, parfois aussi chez François Dufour ou chez Firmin Bélanger.

Il en fut de même jusqu'en 1871, date de la construction de la salle paroissiale. Cette maison

historique (Pl. XIII) fut bâtie au sud de l'église sur un terrain de François-Xavier Pelletier, marguillier en charge de l'année, au prix de \$450.00.

La lecture des procès-verbaux est souvent monotone, mais elle nous met aussi devant des textes savoureux. En voici un touchant la tenue de la "salle publique" que je reproduis dans toute sa naïveté primitive :

« A une séance spéciale du conseil, lundi, le 4 décembre, il est résolu qu'il est d'une grande utilité que l'édifice pour les fins municipales soit tenu par une personne respectable pour y tenir ménage avec sa dame en bon père de famille, c'est-à-dire qu'il occupera pour son logement les deux appartements situés au sud-ouest de la bâtisse, laissant accès dans la salle du nord à toutes personnes de la municipalité. Le locataire sera obligé de se chauffer à ses propres frais et les dimanches ou jours de fête ainsi que les jours de réunion publique de chauffer les appartements du nord-est, et de tenir en tout temps de l'eau en quantité suffisante pour toute personne de cette municipalité, de tenir tout appartement d'une manière propre et convenable, de fournir table et chaises suffisantes pour tenir les séances du conseil et bien entendu qu'aucune personne n'aura le droit de faire aucun travail dans cette bâtisse sans la permission spéciale du conseil municipal, que deux poêles, un double de trois pieds et un simple de trois pieds, les tuyaux et tôle de tout ce qui sera nécessaire pour l'usage

des poêles soit acheté par ordre du maire en conseil, au nom de la municipalité.

« Il sera fourni aussi un quart pour y mettre de l'eau en tout temps dans la salle du nord-est, une tasse, et que le maire et tous les conseillers soient surveillants pour maintenir l'ordre dans la bâtisse, ainsi que messieurs les marguilliers anciens et nouveaux. Qu'une pénalité, n'excédant pas quatre piastres courant, soit imposée par les personnes tenues à maintenir l'ordre, à ceux qui ne se conformeront pas au présent règlement. Défense est faite à tout homme de s'introduire dans la salle des dames sans nécessité raisonnable, les dimanches et fêtes d'obligation ».

En mai 1874, le conseil émettait un règlement pour ses délibérations, c'est le premier que nous connaissons.

Il oblige les membres à assister régulièrement aux séances générales et spéciales et aux réunions de comités nommés en vertu de l'article 96 du code municipal. Les quatre séances régulières de l'année sont fixées aux mois de mars, de juin, de septembre et de décembre. Ceux qui assistent aux sessions du conseil ou des comités sont tenus de ne pas troubler les débats, les bienséances, de ne proférer aucune parole injurieuse, aucune accusation infamante contre personne, en particulier contre les membres de l'exécutif. Les délinquants sont passibles d'une pénalité, c'est-à-dire d'une amende d'au moins \$5.00 et ne dépassant pas \$20.00.



LA VIE MUNICIPALE



Le village, vers 1920.



La salle municipale, toujours la même, ch. VIII, p. 158.



Pl. XIII

DEUX FIGURES DE LA VIE MUNICIPALE



Damase Soucy, maire 1864-1866, 1875-1878, président de la Commission scolaire 1885-1886.



Eusèbe Landry, secrétaire-trésorier, 1909-1937.

Comme toutes les bonnes disciplines, celle-ci protégeait la dignité des délibérations. Au reste, le serment d'office que prononçaient maires et conseillers à leur entrée en charge donnait à l'homme public une haute idée de son devoir civique :

« Moi, X . . . . , ayant été dûment nommé maire de St-Alexandre, fais serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge, et cela, du meilleur de mon jugement et de ma capacité et ainsi que Dieu me soit en aide ».

\* \* \*

Nous croyons tout à fait inutile de dresser un inventaire de la législation municipale élaborée pendant près d'un siècle d'activité. Le cadre de cette courte notice ne nous le permet pas d'ailleurs. Nous toucherons seulement à quelques domaines.

La voirie occupa beaucoup les édiles municipaux. Dès le 12 février 1856 le surintendant du comté de Kamouraska adressait à la municipalité de St-Alexandre un rapport sur les chemins d'hiver qui n'est pas sans intérêt. Le représentant de l'Etat a trouvé les routes bonnes malgré le gros temps depuis Noël. Il remarque qu'on s'est généralement conformé à la loi demandant qu'on abatte les clôtures le long des grands chemins. Là où la loi n'a pas été respectée c'est qu'on la connaissait mal. Il est convaincu que « du systè-

me des corvées judicieusement appliqué et de l'introduction de l'usage de chemins à voie double, — surtout dans les environs des églises — des herses et d'autres instruments à neige, on pourrait tirer un grand avantage pour les individus et pour le public » Il demande que les routes soient entretenues par voie de cotisation et il espère voir tomber certaines préventions contre la loi. Notons enfin un détail du rapport dont l'application a été faite de nos jours :

« Il existe des routes qui, en raison du très grand nombre d'habitants qui les fréquentent pour s'approvisionner de bois de chauffage et des côtes qui s'y rencontrent, requièrent qu'elles soient converties en chemins à barrières au moins durant l'hiver. Nul doute qu'il en résulte de grands avantages ».

En 1856, la ligne des chemins des troisième et quatrième rangs tracée en 1833 et en 1839 est modifiée. En 1864, on trace le chemin du sixième rang, en 1866, celui du septième. En 1868, un long règlement est soumis au conseil pour l'entretien de la route 51. Règlement minutieux dans lequel Romuald Michaud, avec sa belle main de secrétaire, semble prendre plaisir à attribuer à chacun sa responsabilité. En fait, chaque intéressé ne peut pas ignorer où commence et où finit son droit.

Il ressort de ce document comme du premier que nous avons cité et de tant d'autres, en particulier du règlement très élaboré de 1875, que la

collaboration des individus à l'entretien des routes est considérable. On sent que le contribuable veut donner son travail personnel pour éviter les taxes trop lourdes. Cet esprit a prévalu longtemps. Il n'est pas si loin le temps où chaque propriétaire avait beaucoup à faire sur la section du chemin qui traversait son domaine. Aujourd'hui, on applique une manière de voir tout à fait opposée. Aussi les contributions directes ont pris des proportions en conséquence. Mais l'intérêt de l'homme d'affaires et le confort du voyageur sont si exigeants !

La réglementation de la vente des liqueurs enivrantes a suivi une courbe qu'il faut signaler. En 1857, Edmond Lévesque et Georges Valcourt sont autorisés à vendre de la liqueur forte, mais à condition de n'en pas détailler plus que trois demiards à la fois et seulement pour les personnes malades. Le 6 octobre 1858, une nouvelle défense plus absolue est portée ; en 1859, Alfred Ouellet reçoit la même permission que Lévesque et Valcourt. Nouveau règlement prohibant la vente des boissons en 1862. Comme on peut le remarquer, la discipline municipale porte l'empreinte de la croisade de tempérance qui avait remué les âmes pendant les années précédentes. En 1875, cependant, elle commence à perdre de son austérité.

La vigilance municipale a les yeux sur des besoins locaux divers. En janvier 1875, elle émettra des mesures fort détaillées pour préserver la

population contre la contagion pendant les épidémies. Ces dispositions eurent leur utilité au cours de l'année puisqu'en novembre la petite vérole sévissait avec violence.

Les conseillers eurent encore à reviser souvent les rôles d'évaluation. Nous pouvons voir ainsi comment la température des fortunes monte, comment s'élève la richesse publique et aussi le coût de la vie. Quelques statistiques de 1881 nous font constater une fois de plus que la majoration des chiffres n'est pas un vain mot aujourd'hui. Les terrains de la Fabrique, le presbytère et ses dépendances avec le cimetière étaient évalués environ à \$2,200.00 ; le couvent et son terrain à \$6,000.00 et toutes les petites écoles réunies à \$825.00.

A la veille des élections parlementaires, il fallait vérifier la légalité des présences sur les listes électorales, ce qui a provoqué presque chaque fois des plaintes et des contestations. Et puis, souvent, on a donné des solutions à des questions soulevées par les relations entre municipalités. L'administration municipale est devenue avec les années une chose complexe. Nous pouvons en voir une image dans le mode d'élection de l'exécutif. Depuis 1916, le suffrage populaire, plus hasardeux, a remplacé la simple présentation secondée au cours des séances du conseil.

\* \* \*

On aimera à trouver ici la liste des hommes qui, en qualité de maires ou de secrétaires-trésoriers ont été les agents principaux de l'oeuvre accomplie.

Les MAIRES : Edmond Lévesque (1855-58); André Lévesque (1858-64); Damase Soucy (1864-66); Benoît Deschênes (1866-68); Flavien Lapointe (1868-??) — nous n'avons pu rien trouver des quatre années suivantes; Théophile Boucher (1873-75); Damase Soucy (1875-78); Benoît Deschênes (1878-79); Régent Fortin (1879-82); Alexis Gagné (1882-85); Benoît Deschênes (1885-90); Nathanaël Bernier (1890-97); Alfred Aubut (1897-1900); Alexis Bélanger (1900-01); Georges Boucher (1901-02); Joseph Soucy (1902-05); Alexis Bélanger (1905-08); Pierre Thériault (1908-09); Joseph Parent (1909-15); Joseph Blier (1915-17); Jean-Baptiste Bérubé (1917-21); Joseph Vaillancourt (1921-23); Pierre Viel (1923-27); J.-Jules Bélanger (1927-37); J.-Adélar Michaud (1937-43); Jean-Baptiste Paradis (1943-45); J.-Adélar Michaud (1945-49); François Lavoie (1949-.....).

Les SECRETAIRES - TRESORIERES : J.-H. Beaulieu (1855-58); U. Pelletier (1858-59); Flavien Lapointe (1859-64); Georges Valcourt (1864-65); Côme Pelletier (1855-??) — quatre années disparues; Alexandre Gagnon, notaire, (1873-87); Paul Dessaint, notaire, (1887-88); Joseph Roy (1888-89); Paul Dessaint, notaire (1889-91); Benoît Deschênes (1891-93); Paul Dessaint, no-

taire, (1893-95); Charles-Philippe Beaulieu, notaire, (1895-1908); Régent Fortin (1908-09); Eusèbe Landry (1909-37); Edouard Michaud (1937-41); Ludger Parent (1941-.....).

\* \* \*

Une conclusion vient d'elle-même au terme de cette brève étude. La vie municipale de Saint-Alexandre a commencé dans l'inexpérience. C'était inévitable puisque partout commençait l'épreuve d'un nouveau régime. On apportait à la tâche, du bon sens, de la prudence, de l'honnêteté, qualités qui, en l'absence de préparation technique, sont toujours à la base de l'esprit civique. Une période de progrès plutôt lent mais sûr a suivi. Et lorsqu'a commencé l'époque d'épanouissement accéléré que nous vivons aujourd'hui, l'initiative des hommes publics était mûre. Sans doute, au cours de ses quatre-vingt-quinze années d'existence, la politique municipale a connu des moments d'hésitation, des reculs épisodiques même, mais elle a produit oeuvre généralement saine. Son action n'est pas étrangère à la prospérité d'une des localités rurales les plus remarquables de la région.

\* \* \*



## CHAPITRE IX

### LA VIE AGRICOLE DE SAINT-ALEXANDRE

*La paroisse agricole de St-Alexandre. — L'évolution de l'agriculture. — Brève étude des principaux facteurs de progrès : — les fromageries et les beurreries, — le Cercle Agricole, — les cours abrégés, — les expositions de paroisse, — les jardins scolaires et les concours de jardins, — le Cercle des Jeunes Eleveurs, — le Cercle des Fermières. — Quelques apôtres de l'agriculture. — Les fruits de l'évolution agricole : — le Mérite Agricole, — les vocations agronomiques. — La paroisse de St-Alexandre et la colonisation. — Les auxiliaires de l'agriculture : — le commerce, — l'industrie. — Conclusion.*

**L**E voyageur averti qui traverse la paroisse de Saint-Alexandre y reconnaît tout de suite une très florissante paroisse agricole.

L'amélioration des terres, les travaux d'épierrement et d'égouttement, les façons culturales appropriées y ont rendu l'agriculture plus facile et plus rémunératrice. Les constructions sont remarquables : les grosses granges-étables, un signe de la prospérité des fermes, y sont nombreuses

et bien entretenues (Pl. XVII), tandis que les maisons des cultivateurs sont, en général, propres, accueillantes, parfois même un peu cossues.

Cette apparence de prospérité correspond à la réalité. La paroisse de Saint-Alexandre se classe au premier rang dans le comté de Kamouraska pour la valeur de son agriculture et l'importance de ses exploitations agricoles.

Elle possède le plus grand nombre de fermes, soit 200, dont 135 ont une superficie dépassant cent acres ou 118 arpents, ce qui est une excellente moyenne. Leur valeur était estimée, en 1941, à \$1,196,400.00. Cette valeur pourrait bien avoir doublé depuis. C'était la plus haute évaluation du comté : Sainte-Anne-de-la-Pocatière, venant en second lieu, avait 179 fermes d'une valeur de \$1,110,600.00. (1).

Cette valeur des fermes se répartit sur la terre, les bâtiments, l'outillage, le cheptel. Des renseignements recueillis au cours de l'hiver 1952 nous en donnent une idée, à défaut de données plus complètes.

Il y a sur les fermes 1,438 vaches laitières, au-delà de 850 autres bêtes à cornes, 1,800 porcs. Un grand nombre de cultivateurs font l'élevage d'animaux pur-sang et un plus grand nombre

---

(1) Ces chiffres proviennent du recensement de 1941. Les données du recensement de 1951 ne sont malheureusement pas encore publiées. Il n'y a pas lieu de croire cependant que les valeurs comparatives aient changé, car les mêmes causes ont produit les mêmes effets partout, et les accroissements qui se sont produits pendant ces dix ans ont été proportionnels un peu partout.

encore ont un troupeau amélioré avec un taureau enregistré à la tête du troupeau. La race prédominante est la race Ayrshire. Il y a une dizaine de troupeaux d'animaux de race Canadienne, et quelques-uns de race Jersey.

La mécanisation des fermes se poursuit là comme ailleurs; à l'heure actuelle, 44 cultivateurs possèdent un tracteur, et la plupart ont tous les instruments aratoires, depuis la charrue jusqu'à la moissonneuse-lieuse. Mentionnons que 45 cultivateurs possèdent une voiture automobile.

L'électricité est maintenant rendue sur la presque totalité des fermes, et l'outillage électrique y est passablement avancé : moteurs, réfrigérateurs, trapeuses, appareils d'usage général sur la ferme se retrouvent presque partout, et l'organisation électrique se poursuit toujours à un rythme accéléré.

La principale richesse de l'agriculture de St-Alexandre lui vient de son industrie laitière. Il serait intéressant de compiler les chiffres illustrant le revenu apporté aux cultivateurs par cette industrie au cours des dernières années. La prospérité de l'usine de transformation qui fut successivement fromagerie et beurrerie, et qui est actuellement une beurrerie complétée par une usine de poudre de lait (Pl. XVII), est un indice certain de l'importance de la production laitière. Le propriétaire de l'usine est d'avis que la production moyenne des troupeaux de la paroisse dépasse les 4,000 livres de lait par vache, et que dans

certaines troupeaux cette production atteint les 8,000 livres.

L'industrie du porc a apporté aussi un revenu intéressant au cours des dernières années. Elle a subi un rude coup au cours de l'hiver 1952. Espérons que ce ne sera qu'un malaise passager.

Les productions végétales sont organisées pour assurer la prospérité des industries agricoles précitées. La production du foin pour la vente, très importante il y a quelques années, a perdu toute son importance.

### *L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE*

Ce tableau sommaire de la situation agricole de St-Alexandre nous a fait voir une paroisse des plus prospères. Il ne faut pas croire cependant qu'il en fut toujours ainsi. La situation actuelle est le fruit d'une évolution, le résultat du travail acharné d'un grand nombre de pionniers et d'éclaireurs qui ont fait se développer l'agriculture.

A l'époque de la fondation de la paroisse, il y a cent ans, l'agriculture au pays était plutôt routinière et n'apportait que de minces revenus aux cultivateurs. Il est vrai que les exigences de la vie de ce temps-là n'étaient pas tout à fait les mêmes qu'aujourd'hui. On demandait à la terre une grande partie des choses nécessaires à sa subsistance. La ferme produisait le blé, la viande, le beurre, le fromage, les patates, le lin, le cuir, la laine, et l'on avait ainsi presque tout ce qu'il

fallait pour vivre. La nourriture était simple : pain, patates, lard salé en étaient les aliments de base, avec la galette de sarrazin. Les tissus étaient pratiquement tous confectionnés à la maison : étoffe du pays, flanelle et tricots faits de la laine de nos moutons, toile de lin filée et tissée par nos grand'mères, voilà qui formait le principal de l'habillement.

De l'argent sonnait, on n'en avait pas beaucoup, et on n'en avait pas beaucoup besoin non plus. L'argent que l'on touchait, provenait de la vente de blé, de foin, de patates, de beurre. Le beurre fabriqué au cours de l'été était conservé dans les « tinettes » que l'on vendait à l'automne : souvent on allait les vendre à Québec en utilisant la goélette comme moyen de transport. L'argent de cette vente servait à payer le compte des achats chez le Marchand Général. On en gardait un peu pour parer aux imprévus et pour payer « la part de route » au printemps. On vendait aussi du bois de chauffage : on en vendait en particulier pour le chemin de fer, ce qui apporta un revenu important tant que les locomotives et les voitures furent chauffées au bois et non au charbon.

Mais vers cette époque de la fondation de la paroisse, un grand réveil sonnait pour notre agriculture. La fondation d'institutions d'enseignement, comme l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, la publication de journaux agricoles, comme la « Gazette des Campagnes »

de Sainte-Anne également, la « Revue Agricole », le « Journal d'Agriculture », etc., l'organisation de diverses sociétés d'agriculture et de Cercles Agricoles, voilà autant d'efforts remarquables qui ont porté leurs fruits. Ils firent sortir nos paysans de leur routine et les mirent en mesure de retirer de leurs terres un revenu plus substantiel et plus régulier.

Cet éveil amena le développement de notre industrie laitière, laquelle fut définitivement lancée à la suite de l'importation de la première écrémeuse centrifuge en 1882. Avec l'industrie laitière se développa l'élevage proprement dit, puis les systèmes de culture et l'amélioration des terres qui sont à sa base : travaux d'égouttement et d'épierrement, façons culturales plus appropriées au pays et à l'alimentation du bétail.

Vinrent ensuite les associations agricoles, les secours du gouvernement, l'éducation rurale, la formation de la classe agronomique, toutes causes qui ont amené un développement prodigieux de notre agriculture qui, d'entreprise familiale qu'elle avait toujours été, tend aujourd'hui à devenir une entreprise « plutôt spéculative, en ce sens qu'elle ne vise plus seulement à la subsistance de la famille, mais encore au rendement financier ». (1).

La paroisse de St-Alexandre connut ces développements et ces progrès, ils y furent même

---

(1) Firmin Létourneau, *Histoire de l'Agriculture*, 1950, p. 309.

très accentués grâce à certains facteurs, à certaines causes particulières qui ont joué là, un rôle plus important qu'ailleurs, et grâce aussi à une préparation des esprits et au dévouement de quelques apôtres de l'agriculture.

Parmi les facteurs qui ont joué un rôle important, mentionnons les fabriques de fromage et de beurre, le Cercle Agricole, les cours abrégés, les expositions de paroisse, les jardins scolaires, les concours de jardins, les Cercles de Jeunes Eleveurs et les Cercles de Fermières.

#### BREVE ETUDE DE CES PRINCIPAUX FACTEURS DE PROGRES

*Les fromageries et les beurreries.* — Dès les débuts du développement de l'industrie laitière on se préoccupa, à St-Alexandre, de suivre le progrès. Peu après 1880, environ vingt ans après l'ouverture de la première fabrique de fromage dans les Cantons de l'Est, une fromagerie s'ouvrit à St-Alexandre. C'était à la suite d'une importante conférence donnée par M. E.-A. Barnard, l'une des plus intéressantes figures du monde agricole de Québec à la fin du siècle dernier, à l'occasion d'une fête agricole à St-Alexandre, conférence dans laquelle, l'orateur avait insisté sur les bienfaits d'une fabrique dans la paroisse.

Des fabricants originaires de Rivière-Ouelle louèrent une maison et y fabriquèrent du fromage de 1883 à 1891. En 1895, M. Jules Bélanger, un des principaux artisans du progrès agricole de

St-Alexandre, ouvrit, en société avec son cousin, Alexis Bélanger, une seconde fromagerie au quatrième rang, et en 1898 une autre au village. En 1904, ils commençaient à fabriquer du beurre au quatrième rang. Entre temps, une fabrique s'était organisée au cinquième rang; propriété d'une société formée de cultivateurs de ce rang à ses débuts, en 1895, elle devint, en 1906, propriété de M. Joseph Pelletier. Enfin, au deuxième rang, une fromagerie fut en opération à partir de 1899. Propriété d'une société, elle aussi, elle garda ce genre d'administration, mais changea souvent de sociétaires.

Ces nombreuses fabriques offraient aux cultivateurs une grande facilité pour la vente de leur lait, mais la concurrence qu'elles se firent l'une à l'autre ne fut pas toujours bienfaisante et elle engendra parfois les dissensions. D'autre part, le coût d'opération de ces fabriques allait toujours en augmentant et à un moment donné plusieurs cultivateurs les délaissèrent pour envoyer leur produit à Québec, ce qui amena la faillite des fabriques les moins importantes. En 1924, la fabrique du village fut fermée; en 1927, c'était le tour de celle du cinquième rang alors que M. Jules Bélanger acquérait l'outillage de cette fromagerie, et en 1934 il ne restait plus que la fabrique du quatrième rang qui ne produisait plus que du beurre.

Propriété de M. Jules Bélanger et de son fils, Louis-Philippe, cette fabrique du quatrième rang progressait et donnait aux cultivateurs un service



satisfaisant. Toujours soucieux de progrès, M. La-Philippe Bélanger qui en est maintenant le seul propriétaire, y adjoignit en 1946, une usine de poudre de lait (Pl. XVII).

La sage administration de cette fabrique, le souci de donner toujours un service courtois et honnête, une grande probité et le sens des affaires, sans oublier l'encouragement venu des patrons, toutes ces choses qui ont assuré la prospérité de cette entreprise, ont contribué également, et dans une large mesure, au progrès de l'industrie laitière dans la paroisse.

*Le Cercle Agricole.* — L'idée des cercles agricoles et de l'union des cultivateurs lancée pour la première fois en 1862, à Ste-Famille, Ile d'Orléans, avait produit, en 1876, la formation d'une union agricole nationale qui s'efforça aussitôt de former un peu partout dans la province des cercles agricoles. Quatre ans à peine après la fondation du premier cercle à L'Assomption, en 1877, St-Alexandre emboîtait le pas.

Au cours de l'hiver de 1881, le notaire Alexandre Gagnon prit les instructions nécessaires, et, avec l'appui total de M. le curé Roy, organisa une première assemblée convoquée au prône du 11 mai et qui eut lieu le 20 mai. Au cours de cette assemblée le cercle fut fondé, on choisit un bureau de direction et on commença à élaborer les règlements. Le premier bureau de direction comprenait les noms suivants: Président honoraire : Rév. Clovis Roy; Président: Régent Fortin; Vice-Président : Frs Pelchat ; Secrétaire-Trésorier :

Alexandre Gagnon, N. P. ; Directeurs : Benoît Deschênes, Damase Soucy, Jules Ouellet, fils, Alexis Gagné, fils, Théophile Sirois, Ignace Guérette et Nathanael Bernier. (1).

Le cercle tint ses assemblées régulières au cours de l'été, il reçut les encouragements de l'Archevêque lors de sa visite pastorale, le 13 juin, et le 11 octobre de cette même année, il était inauguré officiellement en présence de l'Archevêque venu en même temps bénir le couvent, un tabernacle et une cloche. Une messe solennelle en l'honneur de son patron, saint Isidore, marqua l'événement.

Ce fut une fête agricole inoubliable que nous décrit la « Gazette des Campagnes » dans le numéro de la semaine suivante : « Jamais dans nos campagnes nous n'avons assisté à une fête aussi imposante et bien propre à nous démontrer le zèle des cultivateurs de cet endroit pour les oeuvres de bien qui font une paroisse religieuse et riche à la fois quand elle s'établit sur des bases solides ». Le rédacteur nous parle ensuite du cortège qui accompagna l'évêque, de la gare au presbytère, des décorations qui ornaient le parcours, des banderoles garnies d'inscriptions suggestives et patriotiques, des membres du cercle portant insigne, etc. (2).

Ces cercles, destinés à promouvoir l'enseignement agricole et l'amélioration des cultures pro-

(1) D'après une lettre de M. Gagnon au rédacteur de la « Gazette des Campagnes », en date du 16 juin 1881. « Gazette des Campagnes », 23 juin 1881.

(2) La « Gazette des Campagnes », 20 octobre 1881.

duisirent des fruits merveilleux. Ils recevaient des secours du gouvernement grâce auxquels les cultivateurs étaient encouragés à se procurer des graines de semence de première qualité, à ensemer leurs champs de plantes fourragères. Le Cercle Agricole favorisait aussi, et dans une très large mesure, l'élevage de bons animaux. Grâce à lui, les cultivateurs étaient aidés dans l'achat de reproducteurs de qualité, verrats et béliers d'abord, puis de taureaux de race. Beaucoup d'initiatives, d'organisations heureuses au point de vue agricole, doivent leur origine aux Cercles Agricoles. (1).

Le Cercle de St-Alexandre fut un des plus florissants. Dès sa fondation il fit parler de lui. Son secrétaire, le notaire Gagnon, animé d'un dévouement remarquable à la cause agricole, rédigea un règlement en vingt-six articles. Ce règlement communiqué à toutes les autorités religieuses et civiles reçut les louanges les plus enviées, en particulier de Son Eminence le Cardinal Taschereau, et servit de prototype à plusieurs cercles agricoles qui se fondèrent dans la suite. La prudence des fondateurs défendait entre autres choses les discussions politiques aux réunions du cercle.

Les initiatives du cercle furent très nombreuses. Mentionnons en particulier l'invitation de nombreux conférenciers agricoles, l'organisation

(1) Firmin Létourneau. Histoire de l'Agriculture, Troisième partie, Ch. II. Les Cercles Agricoles.

de concours de toutes sortes, concours de labour, d'étable, d'épierrement, de grain, etc., l'achat d'une batteuse de trèfle, etc.

*Les cours abrégés.* — Il faut noter comme une des plus heureuses initiatives du Cercle les « cours abrégés d'agriculture » qui se sont tenus à Saint-Alexandre en 1915 (Pl. XV). Ces cours, organisés par l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, consistaient en une semaine de conférences agricoles ou de cours donnés par des professeurs de l'École dans un bon nombre de paroisses de Lévis à Matane. Parmi les conférenciers, on relève les noms de l'abbé Honorius Bois, de M. Georges Bouchard, aujourd'hui sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, de M. Narcissc Savoie, du ministère de l'Agriculture de Québec, de M. Joseph Pasquet, agronome français, professeur à Sainte-Anne pendant plusieurs années.

Les bienfaits apportés par ces cours qui ne duraient pas longtemps mais qui étaient substantiels et donnés avec beaucoup de brio et d'enthousiasme, furent incommensurables. Ils suscitèrent chez les cultivateurs un grand enthousiasme et un grand désir de progrès. Ils furent suivis immédiatement d'actes positifs de grande importance qui donnèrent à l'agriculture une orientation nouvelle. On peut dire que cette semaine du mois de décembre 1915 est une date décisive de l'histoire agricole de St-Alexandre.

Pour ne citer qu'un fait à l'appui de cette affirmation, mentionnons que c'est à la suite de

ces cours que fut acheté par M. Jules Bélanger le premier taureau « du gouvernement », un taureau pur-sang de race Ayrshire. Avec lui et grâce à lui, plusieurs cultivateurs se lancèrent dans l'élevage d'animaux pur-sang, élevage qui a pris une grande importance et qui a amené des améliorations très appréciables dans les troupeaux de la paroisse.

Il faudrait parler aussi des améliorations apportées aux cultures, de l'intérêt suscité par l'étude de l'agriculture : un des premiers agronomes de la paroisse, M. Georges Michaud, affirme que c'est à ces cours qu'il doit sa vocation d'agronome.

Ces cours n'eurent lieu qu'une fois à Saint-Alexandre. Dans la suite, des cours semblables mais plus élaborés furent donnés à l'École même de Sainte-Anne, et les cultivateurs de la région y étaient invités. Les représentants de Saint-Alexandre y furent toujours nombreux.

*Les expositions de paroisse.* — Les plus beaux enthousiasmes ne durent qu'un temps s'ils ne sont soutenus par des apports nouveaux, des initiatives encourageantes. L'éveil sonné par les cours abrégés n'aurait pas eu de répercussion pendant d'aussi longues années si d'autres facteurs n'étaient venus renouveler les efforts et susciter de nouveaux intérêts. Le Cerele Agricole, toujours bien vivant, ne manquait pas de faire naître ces facteurs. C'est ainsi qu'en 1929 fut organisée la première exposition de paroisse

(Pl. XV) pour laquelle il distribua deux cent quatre-vingt-dix dollars en prix.

Les Sociétés d'Agriculture avaient organisé depuis un grand nombre d'années des expositions régionales qui avaient un certain succès. Ces expositions se tenaient tous les deux ans et attiraient bon nombre de cultivateurs. Cependant, il était difficile aux cultivateurs plus éloignés d'y participer, et bien des paroisses n'avaient pas ou peu de représentants à ces expositions. A la suggestion de l'abbé Honorius Bois, on octroya aux cercles agricoles des subventions leur permettant de tenir dans les paroisses des expositions alternant avec celles des Sociétés d'Agriculture.

Ces expositions eurent des résultats extraordinaires dans plus d'une paroisse, et à Saint-Alexandre plus qu'ailleurs, puisqu'elles se sont continuées sans interruption jusqu'à aujourd'hui, bien que les expositions régionales soient devenues annuelles. Elles jouèrent un rôle primordial en créant cette saine émulation qui contribua largement au progrès agricole de la paroisse. La date de la première exposition paroissiale est, avec celle des cours abrégés, une autre date importante du progrès agricole de Saint-Alexandre, et l'abbé Honorius Bois qui fut un des principaux artisans de ces initiatives, a laissé dans la paroisse un souvenir ineffaçable.

A ces expositions locales peuvent se rattacher les nombreux concours, les expositions d'au-

tres cercles, les participations aux expositions de comté, à l'exposition de chevaux de Sainte-Anne, aux expositions provinciales. Le relevé des prix obtenus à ces différents concours serait d'un grand intérêt ; mais il serait encore plus instructif de faire le relevé des améliorations que ces expositions et ces concours ont suggérées et favorisées.

*Les jardins scolaires et les concours de jardins.* — Pour assurer la continuité dans l'effort agricole, il faut intéresser les jeunes à la terre. Il faut inculquer aux enfants l'amour du sol et de la culture. C'est dans ce but qu'en 1915 M. J.-Chs Magnan lançait l'idée des jardins scolaires, continués ensuite par les concours de jardins. On se rappelle encore, dans la région, la tranquille assurance de l'abbé Lallemand, aujourd'hui curé de St-Antonin, qui, alors qu'il était professeur à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne, organisait, surveillait et encourageait ces concours de jardins tout en prodiguant de nombreux et judicieux conseils aux fermières toujours fières de leur potager familial, tout autant qu'aux jeunes jardiniers.

Dans ce domaine comme dans les autres, la bonne émulation fut utile, et les résultats heureux se répercuteront pendant des années et des années. On peut mentionner comme remarquables dans ce concours les succès du jeune Robert Landry, fils de M. Elie Landry; après s'être classé premier de la paroisse, il obtint pendant

les deux années suivantes le premier rang dans le comté et mérita une médaille d'or. Ce jeune qui promettait choisit de travailler au jardin du Seigneur, et il est aujourd'hui prêtre et vicaire dans l'importante paroisse de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, après avoir enseigné pendant dix ans au collège de Sainte-Anne.

*Le Cercle des Jeunes Eleveurs.* — Toujours pour stimuler la jeunesse, on organisa des Cercles de Jeunes Eleveurs. Ce cercle eut un succès remarquable à Saint-Alexandre. Les journées agricoles organisées pour ces jeunes étaient suivies avec grande attention tout comme les expositions qui réunissaient les fils des meilleurs éleveurs de la paroisse; l'émulation y était à son comble. Plusieurs jeunes remportèrent de beaux succès et méritèrent des récompenses intéressantes. Plusieurs fois les prix remportés par eux leur donnaient l'avantage de participer à des expositions plus importantes: Québec, Sherbrooke et même Toronto fournirent aux jeunes de Saint-Alexandre l'occasion de se faire valoir. Et la vie de ce cercle est toujours intense. On dirait que l'enthousiasme du début n'a jamais connu de fléchissement, tant reste grand l'intérêt des jeunes pour leur cercle.

*Le Cercle des Fermières.* — On a dit, et avec combien de justesse, que la femme du cultivateur peut faire ou défaire la prospérité de la ferme. On l'a compris à Saint-Alexandre; et dans le but de donner aux femmes de cultivateurs le



sens de leurs responsabilités, on a établi le Cercle des Fermières. Un bon nombre de dames et de jeunes filles de la paroisse en font partie. Les bienfaits apportés par ce cercle ne se mesurent pas. Le développement des arts domestiques se manifeste chaque année dans une exposition très riche en exhibits de grande valeur et excessivement nombreux. Les fermières de Saint-Alexandre sont les dignes associées des cultivateurs de la première paroisse agricole du comté de Kamouraska.

Elles continuent, en cela, la tradition établie par leurs grand'mères et leurs mères qui méritaient des éloges particuliers dans les expositions régionales. On lit dans la « Gazette des Campagnes » un rapport de l'exposition tenue à Saint-Alexandre le 7 octobre 1880 sous les auspices de la Société d'Agriculture, qui contient cette note élogieuse sur l'exhibit des arts domestiques des femmes de cultivateurs : « Tout le temps que nous avons été dans ce département, nous n'avons été témoin que de louanges à l'égard des exposantes... Les gens avaient peine à croire que certaines étoffes avaient été fabriquées à la maison d'un cultivateur ». (1).

---

(1) La « Gazette des Campagnes », 21 octobre 1880, p. 109.

### QUELQUES APOTRES DE L'AGRICULTURE

On ne peut expliquer le magnifique développement agricole de Saint-Alexandre sans faire appel à quelques esprits éclairés, à quelques hommes dévoués qui ont orienté et coordonné l'action des facteurs mentionnés. Les documents historiques sont particulièrement rares sur ce sujet. Ces dévouements sont la plupart du temps cachés, et, fussent-ils plus apparents, ils sont rarement reconnus, car ils font partie de la routine de la vie.

C'est ainsi qu'on ne doit pas craindre d'affirmer que les curés qui se sont succédés à la tête de la paroisse ont joué un rôle de premier plan sur le développement agricole. Le plus important à ce point de vue est bien le curé Roy, le fondateur du couvent et le père de tant d'initiatives. Il fonda en 1869 une société de colonisation pour le comté de Kamouraska, et il ne cessa, par tous les moyens, de travailler au développement des paroisses nouvelles dans les cantons Parke, Pohénégamook, Chabot, Estcourt et Cabano. Comment cet apôtre de la terre se serait-il désintéressé de l'agriculture de sa paroisse ?

La « Gazette des Campagnes » lui rend d'ailleurs un bel hommage sous la plume de son rédacteur, M. Firmin-H. Proulx, le 30 septembre 1880. Relatant un voyage qu'il fit en compagnie du curé Roy, du R. P. Lacasse, missionnaire-colonisateur, et de Alexandre Gagnon, secrétaire

de la société de colonisation, dans les cantons en arrière de Saint-Alexandre, il écrit ceci :

« Quand on voit aujourd'hui, dans la paroisse de Saint-Alexandre les nombreux champs en état de culture; la population s'accroître tellement que l'église en est à peine suffisante pour y contenir tous les paroissiens et qu'il faille l'agrandir; quand les revenus des terres fournissent à son curé un revenu qui lui permet de construire actuellement à ses frais un couvent qui pourrait être envié par nos plus riches paroisses, on hésiterait à croire qu'il y a à peine 50 ans la paroisse de Saint-Alexandre ne renfermait que 112 familles, 3,916 acres en culture, .... Depuis dix ans la population y a doublé, et la production a quadruplé. *Ce progrès de la colonisation est dû, nous n'en doutons pas, en grande partie à l'initiative du dévoué curé de Saint-Alexandre.* Il ne croit pas en avoir assez fait et il voudrait ouvrir à la colonisation les immenses forêts qui l'avoisinent, afin de donner au pays de nouvelles paroisses ». (1).

Ce même journal rapporte un autre témoignage, celui de J.-C. Chapais lors de l'inauguration officielle du cercle agricole, à la fondation duquel, nous l'avons vu, le curé avait participé.

(1) La "Gazette des Campagnes", le 30 septembre, p. 83.

Dans son discours, M. Chapais « félicite les cultivateurs des succès obtenus grâce à leur digne curé dont ils avaient su si bien seconder les efforts par leur véritable dévouement à la religion et à la patrie. » (1).

Ces témoignages contemporains et désintéressés ne sont pas sans valeur et peuvent contribuer à expliquer l'élan de l'agriculture à Saint-Alexandre.

Une autre preuve de l'intérêt porté par M. Roy à l'agriculture est une mention, banale peut-être, mais qui est certes un indice non négligeable : sa participation aux expositions agricoles de la Société d'Agriculture.

Avec celui du curé, on trouve mentionnés parmi les exposants, les noms de trois cultivateurs qui remportaient de nombreux prix, particulièrement avec des animaux enregistrés. Damase Soucy, Régent Fortin et Benoît Deschênes participaient chaque année aux expositions du comté qu'elles se tinssent à Kamouraska, Saint-Denis, Saint-Alexandre ou ailleurs.

La présence de ces cultivateurs aux expositions et le fait qu'ils avaient des animaux pur-sang, est un indice de leur esprit progressif, et nul doute qu'ils ont joué dans l'agriculture paroissiale un rôle important. D'ailleurs, M. Benoît Deschênes, père de Madame Eusèbe Landry et de M. Henri Deschênes, qui fut propriétaire de l'ancien Hôtel Commercial, a été longtemps maire

(1) La "Gazette des Campagnes", le 10 novembre 1881.

de la paroisse. M. Damase Soucy, premier propriétaire de la ferme de son petit-fils Joseph Soucy, du deuxième rang, fut un pionnier dans toutes les initiatives agricoles; il fut un des principaux sociétaires de la fromagerie du deuxième rang. Et M. Régent Fortin, à la fois, marchand, cultivateur, et pendant un certain temps propriétaire du moulin à farine qui appartient aujourd'hui à M. François Michaud, fut le premier président et un des premiers secrétaires du Cercle Agricole. Cette fonction de secrétaire est très importante puisque la vie du cercle dans la paroisse a toujours été conditionnée par le dévouement de son titulaire.

L'importance du rôle de ces hommes peut être difficilement appréciée, mais elle ne saurait être niée. Il en est ainsi du rôle des curés, successeurs de M. Clovis Roy. S'ils n'ont pas toujours participé aussi directement que lui aux initiatives agricoles, ils ont cependant eu une grande influence par leurs encouragements, leurs conseils appropriés : un bon mot au bon moment peut avoir une grande importance.

Ne citons qu'un exemple pour corroborer cet avancé: vers 1925, l'industrie laitière passait par une crise. Les cultivateurs fascinés par une belle publicité envoyaient leur crème à Québec au lieu d'encourager les fabriques paroissiales. Après avoir bien pris connaissance de la situation, le sage M. Castonguay leur dit un jour dans son prône : « Si vous laissez périr vos fabriques, c'est vous

qui en souffrirez le plus; réfléchissez bien avant de les abandonner à leur sort, pensez plus à l'avenir ». Cet avertissement, on ne peut plus pondéré, sauva les fabriques de la banqueroute et sauva également l'industrie laitière de la paroisse.

On attribue également à M. le curé A. Michaud, docteur ès-Science Agricole, honoris causa, de l'Université Laval, des gestes positifs d'encouragement à l'agriculture.

Il faudrait mentionner encore plusieurs noms parmi ceux qui ont apporté quelque contribution à ce développement agricole. Il faudrait dire un mot par exemple du notaire Alexandre Gagnon, premier secrétaire du Cercle Agricole; il faudrait parler aussi de M. Jules Bélanger, secrétaire du Cercle Agricole pendant plus de trente ans; et de combien d'autres dont le dévouement et les sacrifices sont connus de Dieu seul qui se chargera de les récompenser, puisqu'ils ont été de bons et fidèles serviteurs qui ont fait fructifier les talents à eux confiés.

#### *LES FRUITS DE L'EVOLUTION AGRICOLE*

Ce sont là quelques-uns des principaux facteurs qui ont contribué à faire de Saint-Alexandre une paroisse agricole de première valeur. On peut énumérer et toucher du doigt pour ainsi dire, les fruits de cette évolution. La mentalité agricole de la paroisse de Saint-Alexandre est remarquable; les cultivateurs sont progressifs et soucieux d'appli-

quer sur leurs fermes les dernières données de la science. L'agronome, quand il va chez eux, est toujours le bienvenu, et ses conseils sont acceptés avec empressement.

Il y a bien quelques lacunes. Par exemple le cercle de l'U.C.C. qui est solide et travaille sérieusement pour le bien de la population, pourrait compter un plus grand nombre de membres; il y a encore quelques cultivateurs routiniers, mais ce sont là des ombres qui font ressortir les couleurs du tableau, car la prospérité de l'agriculture n'est pas à démontrer. Quiconque séjourne quelque peu à Saint-Alexandre se rend vite compte que les cultivateurs y vivent très bien, et que plusieurs ont des sous « de côté » pour parer aux temps difficiles.

*Le Mérite Agricole.* — Il faut mentionner comme un des principaux fruits de cette évolution les succès remportés par les cultivateurs au concours provincial du Mérite Agricole. Au moins dix décorations ont été décernées au cours des années. M. Jules Bélanger fut le premier à se voir attribuer une décoration de ce concours : dès 1917, il était le lauréat de la médaille d'argent avec la mention très grand mérite. En 1922, M. Joseph Vaillancourt, remportait lui aussi la médaille d'argent. M. Ludger Ouellet méritait la médaille de bronze en 1932. En 1937, M. Louis Bernier était lauréat de la médaille d'argent et se qualifiait pour le concours de la médaille d'or auquel il participa en 1942. Cette même année

1942, deux cultivateurs de la paroisse méritaient la médaille d'argent, MM. Alphonse Turgeon et Georges-Omer Bérubé, ce dernier se qualifiant pour le concours de la médaille d'or auquel il prenait part en 1947, la dernière où il y a eu concours dans notre région. Et cette fois, en plus d'un concurrent de la médaille d'or, la paroisse comptait deux médailles d'argent, MM. Grégoire Pelletier et Arthur Alexandre, et une médaille de bronze, M. Emile Guérette. Ces succès nous laissent espérer de nombreux lauréats pour le concours de l'année du centenaire, car c'est le tour de notre région à participer au concours du Mérite Agricole en cette année 1952.

*Les vocations agronomiques.* — Les fruits les plus importants de l'évolution agricole de Saint-Alexandre, ce sont peut-être les nombreuses vocations agronomiques qui se sont développées parmi les fils de Saint-Alexandre. En plus de voir les fils de cultivateurs se fixer sur des terres et s'appliquer à étudier l'agriculture pour se mettre à la disposition des divers besoins agricoles, la paroisse de Saint-Alexandre peut se glorifier de compter parmi ses fils de nombreux agronomes qui, d'une façon ou de l'autre, rendent de grands services à l'agriculture du pays.

Les premières vocations agronomiques de la paroisse se révélèrent chez des jeunes du village qui n'avaient pas reçu leur éducation sur des fermes, mais qui avaient grandi avec le respect et l'estime de la classe agricole à laquelle leurs



pères ne cessaient de rendre les services les plus bienfaisants.

Monsieur Arthur Dumais (Pl. XVIII) fut le premier fils de Saint-Alexandre à devenir Bachelier en Agriculture. Fils de Madame Veuve William Dumais, née Clara Bélanger, il étudia à l'école modèle de Saint-Alexandre, puis à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière d'où il sortit gradué en 1917. Il s'orienta vers l'horticulture et travailla dans ce domaine jusqu'en 1928, au Nouveau-Brunswick, aux Etats-Unis, et dans la Province de Québec. De 1928 à 1948, il séjourna en Saskatchewan comme agronome de cette province d'abord, puis comme inspecteur des produits végétaux au service du gouvernement fédéral. En 1948, il était promu chef conjoint de ce service à Ottawa.

Deux ans après lui, en 1919, Messieurs Georges Michaud et Gaspard Boucher (Pl. XVIII) sortaient de l'École d'Agriculture avec le titre de B.S.A., et leur carrière d'agronome en a fait des fils de Saint-Alexandre dont la paroisse est particulièrement fière.

M. Gaspard Boucher, devenu l'Honorable Gaspard Boucher, suivit sa famille au Nouveau-Brunswick et se fixa à Edmunston.

Voyant dans le journalisme un champ d'action où l'agronome pouvait accomplir noblement sa tâche, il acquit des intérêts dans le journal « Le Madawaska » dont il devint bientôt le propriétaire. Puis, voulant encore étendre la portée de son

activité, il s'intéressa à la politique et fut élu député puis devint ministre. Il est actuellement secrétaire-trésorier de sa province. Et sa carrière politique n'est pas finie.

Monsieur Georges Michaud a accompli, au cours des trente-trois années de sa carrière un travail formidable dans le domaine de l'enseignement populaire, et cela d'une extrémité à l'autre du pays. Après avoir été parfaire ses connaissances agronomiques à l'Université Cornell aux Etats-Unis, il devint le premier agronome de langue française à l'emploi du ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick, s'occupant d'enseignement primaire agricole et d'organisation coopérative. Puis, il traversa le pays pour devenir conférencier agricole dans les centres français de la Saskatchewan et s'occuper de cercles de jeunes agriculteurs. Après quatre années de service, il revint au Nouveau-Brunswick, à Edmunston, pour trois autres années ; puis après avoir fait bénéficier les autres provinces de son savoir, il jugea qu'il était temps d'en faire profiter sa propre province et il entra au service du ministère d'Agriculture de la Province de Québec comme propagandiste des Cercles de Jeunes Agriculteurs. Il fut dans la suite inspecteur des écoles moyennes et régionales d'agriculture, puis agronome de Hull où il réside depuis 1938. Mais il est revenu aux jeunes et, depuis 1948, il est propagandiste des Cercles de Jeunes Agriculteurs pour le sud-ouest de la province.



Les cours abrégés, décembre 1915, ch. IX, p. 178.



**DEUX DATES  
IMPORTANTES DE  
LA VIE AGRICOLE**

La première exposition de paroisse, septembre 1929, ch. IX, p. 179.

Pl. XV





"Le pain est un aliment de base", ch. 9, p. 176

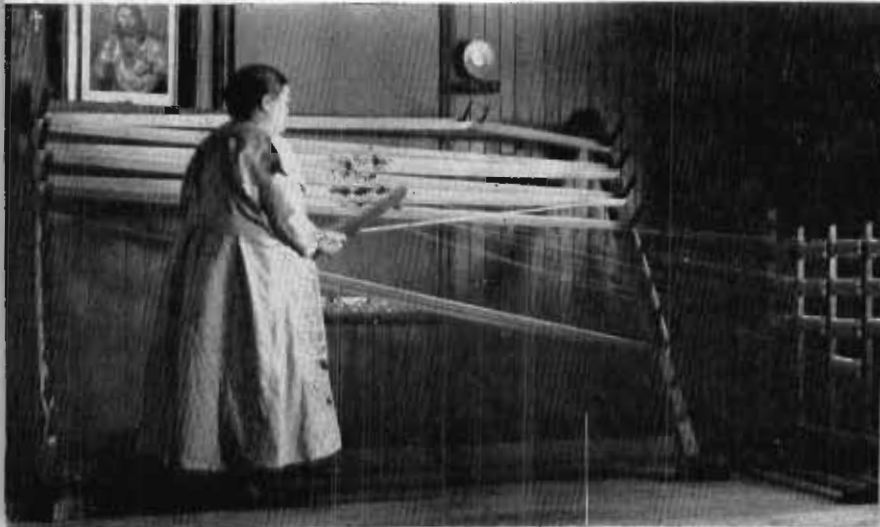


"Tricots de  
la laine  
de nos  
moutons",  
p. 171.

PLXV

SCENES DE LA  
VIE PAYSANNE  
CHEZ M.  
ULDERIC DUMONT.

"Pour continuer la tradition", ch. IX, p. 183.



Le magnifique travail accompli dans le domaine agricole par M. Jules Bélanger n'est sans doute pas étranger à la vocation agronomique de ses deux fils: Georges et Albert. Le premier, bachelier ès-sciences agricoles en 1933, s'orienta vers l'industrie laitière où son travail ardu joint à ses talents particuliers ne tarda pas à lui créer une réputation enviable: Georges Bélanger est reconnu aujourd'hui au Canada comme aux Etats-Unis comme un maître en fromagerie; il est consulté par les plus grands connaisseurs. Il est directeur de la fabrique de fromage de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, et il est professeur à cette même école.

Son frère Albert, venu à l'agronomie après avoir été pendant une quinzaine d'années dans l'enseignement, est, depuis la fin de ses études universitaires et post-universitaires à l'Institut Agricole d'Oka, en charge du Laboratoire de Chimie agricole de la Station Expérimentale Fédérale de L'Assomption. Il exploite en outre une grande ferme et est co-proprétaire de la pépinière de L'Assomption, l'une des plus importantes de la Province.

Monsieur Narcisse Dumais obtint son diplôme de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne en juin 1933. Régisseur de la ferme de M. F.-X. Lambert, de la Rivière-Ouelle jusqu'en 1937, il passa ensuite au service de la Province comme agronome successivement à Victoriaville, Weedon et Wotton. Depuis 1945, il est propriétaire d'un garage à

Weedon ; ses nombreuses activités et les services qu'il a rendus à ses concitoyens lui ont valu d'être élu leur premier magistrat en 1951 : en effet, c'est en mai de l'année dernière qu'il devenait maire de Weedon.

On se rappelle encore, à Saint-Alexandre, l'enthousiasme et l'ardeur communicative qui animait le jeune Albert Marchand. Cette activité fut mise au service de l'agriculture en Abitibi où M. Marchand travaille depuis sa sortie de l'École d'Agriculture en 1935. Mais l'agronomie seule ne suffisait pas à occuper son activité débordante, et il s'occupe de tout : commerce, industrie, politique, etc.

Philippe Gervais obtint son baccalauréat en agronomie en mai 1937.

Louis-Paul Voyer a eu l'extraordinaire mérite de venir reprendre ses études agronomiques interrompues par une maladie qui se prolongea pendant huit longues années. Il méritait donc doublement son B.S.A. qui lui fut décerné en mai 1950. Aussitôt sorti de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne, il entra au service du gouvernement fédéral et travaillait à l'établissement des Vétérans en Abitibi d'abord, pendant un an, puis à Rimouski depuis mai 1951.

Le dixième agronome de Saint-Alexandre n'est autre que l'abbé Rosaire Bélanger, qui, à la demande de ses supérieurs, entreprit ses études agronomiques en 1947. Bachelier en 1951, il prolonge ses études en vue de l'obtention d'une Maîtrise-ès-science agricole et se prépare à l'en-

seignement supérieur à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

C'est ainsi que la paroisse de Saint-Alexandre compte dix agronomes parmi ses fils. Rares sont les paroisses qui peuvent se glorifier d'une telle floraison de travailleurs pour la cause si importante de l'agriculture, et cela peut être considéré à bon droit comme l'un des principaux fruits du magnifique travail qui s'est accompli à Saint-Alexandre pour le développement de l'agriculture.

*La paroisse de Saint-Alexandre et la colonisation.* — Une des plus belles pages de l'histoire agricole de Saint-Alexandre, serait peut-être l'histoire des mouvements de colonisation qui y ont originé. Le curé Roy, nous l'avons vu, fut un apôtre de la colonisation, et le mouvement qu'il avait lancé se continua. Un grand nombre des colons qui ont ouvert les terres de Saint-Athanasie, de Saint-Eleuthère, d'Estcourt et de la Rivière-Bleue sont partis de Saint-Alexandre. Et puis, les colons établis dans ces nouvelles paroisses venaient souvent à Saint-Alexandre, ils y vendaient leur bois et en rapportaient les produits dont ils avaient besoin.

A ce sujet, il est intéressant de souligner le rôle important joué par M. Georges Michaud, marchand général, par les mains duquel passait, à ce que l'on dit, quatre-vingt-quinze pour cent du commerce du bois. Monsieur Michaud fournissait le gîte aux colons dans leurs voyages, et

il leur donnait même à manger, selon le témoignage de son fils Georges, l'un des premiers agronomes de Saint-Alexandre. Il leur vendait du saumon et de la sardine en boîte, il leur fournissait la mélasse et le thé gratuitement, et les colons avaient leur pain et leur galette d'anis. Certains soirs, les « soupeux » étaient au nombre de quarante autour du comptoir, et c'est dans ces soirées autour du « poêle à deux ponts » que se contaient des contes et des « peurs » !

Un autre mouvement important de colonisation fut lancé en 1920 alors qu'un groupe de jeunes partaient pour l'Ontario-Nord, plutôt que d'émigrer aux Etats, comme c'était la mode. Mentionnons parmi eux-là: les frères Dumais, Bernard, Joseph et Arthur; les frères Nadeau, Alphonse et Ludger, Georges Bélanger et ses fils, Lorenzo et Ernest, qui furent les premiers et qui amenèrent les autres à leur suite, et plusieurs autres encore qui forment aujourd'hui avec leurs descendants et un certain nombre de jeunes de Saint-Alexandre qui sont allés les rejoindre au cours des années, un groupe imposant de plus d'une centaine de personnes, à Kapuskasing et dans les environs.

Le grand mouvement de colonisation qui fut lancé pendant les années 1933 et suivantes pour ouvrir les terres de l'Abitibi eut ses répercussions à Saint-Alexandre. Si le nombre des colons qui partirent de la paroisse ne fut pas grand, on n'en envoya pas moins des secours, et



les collectes organisées en faveur de ces colons furent intéressantes.

### LES AUXILIAIRES DE L'AGRICULTURE

*Le commerce.* — Une vie agricole aussi prospère que celle que nous avons vu progresser dans la paroisse de Saint-Alexandre s'associe bien à un commerce florissant. Le commerce local est bon. Plusieurs marchands offrent aux citoyens les services du commerce de détail. D'autre part, l'écoulement des denrées agricoles se fait par l'entremise de commerçants et de coopératives. Ces dernières, toutefois, souffrent un peu de l'esprit d'indépendance des cultivateurs qui jouissent d'une certaine aisance et ont plus ou moins besoin de l'entraide mutuelle qu'apporte la coopération.

Le commerce du bois connaît un succès particulier à Saint-Alexandre. Branche principale de son commerce, il a même contribué à l'érection de petites fortunes, et la vente du bois de pulpe a apporté à la population des revenus fort intéressants. Ce commerce, qui n'est pas sans danger, cependant, (parce qu'il expose souvent au pillage des lots à bois s'il n'est pas contrôlé et conduit avec discernement), a vu ses inconvénients atténués par le fait que les lots à bois sont tous la propriété des cultivateurs qui s'efforcent de garder jalousement et d'exploiter judicieusement cette réserve précieuse. Quelques propriétaires, il est vrai, se sont départis de leurs terres à bois.

Mais on peut dire que la plupart ont eu la sagesse de conserver cette richesse qui leur apporte chaque année un revenu immédiat en argent sonnante, grâce à la facilité qu'ils ont d'écouler leur bois aux mains des commerçants locaux.

*L'industrie.* — Toutes les industries qui existent à Saint-Alexandre sont dérivées de l'agriculture. En premier lieu, il y a cette fabrique de lait en poudre déjà mentionnée. Cette usine ne fait pas seulement assurer aux cultivateurs un bon revenu de leur troupeau laitier, elle apporte aussi une contribution extérieure à la vie économique en s'alimentant dans les paroisses voisines. La fabrique a, en effet, organisé le transport du lait et va le recueillir jusqu'à une trentaine de milles de distance.

L'industrie forestière est une autre branche très importante. Il y a dans la paroisse deux scieries dont l'une, près du village, est alimentée uniquement par le bois des cultivateurs. L'autre, au sixième rang, ouvre également le bois des cultivateurs mais une certaine proportion du bois qui passe par elle est destiné au commerce.

On pourrait considérer également comme branche de l'industrie, le transport. Le commerce du bois a contribué à développer cette industrie qui occupe un grand nombre d'hommes. Plusieurs camionneurs trouvent leur subsistance dans ce travail.

Ce sont là des industries essentiellement rattachées à l'agriculture et, on pourrait dire,

exigées par elle; et ce sont les seules industries que l'on trouve dans la paroisse. Elles affirment bien le caractère exclusivement agricole de Saint-Alexandre.

### CONCLUSION

Ce retour en arrière sur l'évolution de l'agriculture à Saint-Alexandre aura été inutile s'il ne nous apporte pas une leçon salutaire pour l'avenir.

Cultivateurs de Saint-Alexandre, vous possédez un héritage précieux. Ceux qui vous ont précédé ont travaillé dur, ils ont lutté, ils ont étudié pour vous constituer le domaine que vous avez. Cet esprit de travail, ce souci du progrès, cette activité débordante consacrée totalement à l'agriculture, constituent un héritage plus précieux que le domaine qu'ils vous ont légué, puisqu'en maintenant celui-là vous assurerez la prospérité de celui-ci.

Vous avez vu comment votre Cercle agricole a été fondé et maintenu, vous avez vu comment vos pères se sont adonnés à l'étude et se sont appliqués à suivre les progrès de la science agricole; si vous voulez être dignes d'eux, continuez la tradition, soyez fidèles à vos associations, faites confiance à leurs dirigeants, participez activement aux réunions et à toutes les initiatives, soyez ouverts aux améliorations, adonnez-vous à l'étude et soyez des gens bien informés et clairvoyants. C'est ainsi que vous maintiendrez la

trappeur écossais qui fut un pionnier de Saint-  
le bon exemple à vos fils et que vous les attache-  
rez au sol, et que la paroisse de Saint-Alexandre  
continuera d'être citée comme un modèle de  
paroisse agricole.

## CHAPITRE X

### IMAGES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

*Les croix du chemin. Au service du Canadien National. Saint-Alexandre et la construction du Transcontinental. Le médecin à Saint-Alexandre. Sur les champs de bataille. L'industrie forestière. Les carrières au Canada et à l'étranger. Hommage à la famille de Saint-Alexandre.*

#### LES CROIX DU CHEMIN



CHACUN a érigé sa croix du chemin. En tout lieu, l'esprit de foi des paroissiens l'a fait pousser du sol. Lorsque les coups du temps ont voulu l'abîmer, on l'a remplacée par une autre sur une base plus robuste. Une seule ne s'est pas relevée.

La grande croix lumineuse élevée au nord du village à l'intersection des routes (Pl. XIX) rappelle la retraite paroissiale de 1892. C'est elle qui parle le plus à l'âme de tous les paroissiens. Érigée dans un moment d'exaltation religieuse, elle n'a pas cessé de faire revivre dans la mémoire les graves leçons de la tempérance, des retours à une

vie plus chrétienne, en somme, les appels les plus divers de la grâce. Présentement, elle paraît gênée dans son carrefour où la circulation est si intense. On peut même dire qu'elle n'a pas connu l'existence sereine de la croix du rang, mais il est sûr aussi que beaucoup plus de voyageurs, passant près d'elle, ont salué avec amour le Christ de leur rédemption.

La croix de M. Louis Michaud, planté sur le roc à quatre arpents au sud de l'église, est là pour accomplir un voeu. En 1920, une conflagration avait menacé ce quartier du village. Des sinistrés ont voulu remercier Dieu d'avoir pu reconstruire la fortune familiale, et au mois de juillet 1932 la bénédiction du Calvaire présidée par le curé Castonguay donnait lieu à une édifiante manifestation de piété.

Les autres croix, qu'elles s'attachent aux noms des Landry, (Horace et Camille), ou de François Bouchard, Emile Paradis, François Dumont, Aurélius Plourde, Prudent Castonguay et Henri Bélanger, chacune témoigne où elle est, de la piété collective du rang qui se reconnaît bien dans celle d'une famille.

Chacune a son histoire intime. Celle du rang Saint-Ernest nous est mieux connue. Elle fut d'abord liée au nom de Romuald Michaud dit Minal. Terrassée par le vent il y a environ soixante ans, elle fut relevée à la demande du nouveau propriétaire, par Georges Bérubé, sur la même base en grosses pièces de cèdre équarries à la

hache. M. François Dumont la restaura en 1939 sur une assise de ciment, entourée d'une palissade en bois. La cérémonie des bénédictions rappelle les noms des curés Bourque et Castonguay, et, dans les deux circonstances, le sermon fut prononcé par un prêtre du Collège de Sainte-Anne, en 1893 par l'abbé Ludger Dumais et, en 1939, par l'abbé Joseph Diamant. Cette croix, comme toutes les autres, a vu les actes de foi robuste de l'âme rurale, mais elle a été vénérée aussi par la dévotion naïve des enfants. On raconte encore les démonstrations pieuses que les petits organisaient aux jours de la Fête-Dieu pendant que les vieux étaient descendus à l'église.

La croix du 6ème rang a été restaurée en 1949. A la demande du voisinage, M. Emile Tardif édifia sur le terrain de l'école No 11 le calvaire qu'Edmond Duval avait construit autrefois sur sa propriété. A cette occasion, M. Charles-Octave Hudon, curé actuel, tira des leçons opportunes.

M. Camille Landry a érigé l'an dernier sur le terrain de M. Emile Paradis, une magnifique croix en fer d'angle qui s'illumine le soir. Elle a été bénite le 16 septembre 1951 par M. le curé Hudon. Ce monument, élevé grâce à la collaboration bien entendue de deux familles et pendant que l'indulgence du jubilé de 1950 était gagnée en dehors de Rome, pourrait facilement être appelée "la croix de l'Année Sainte" (Pl. XIX).

Reste la fameuse Croix "à Tom", dont le souvenir est encore dans la mémoire des gens, mais

que la légende commence à déformer. Elle se dresse dans le bois, à dix mille environ au Sud de l'église de Saint-Alexandre. Tom Fox, le célèbre trappeur écossais qui fut un pionnier de Saint-Eleuthère, lui a donné son nom. Bien des fois on l'a vu le dimanche, de même que le soir et le matin, en train de prier à genoux au pied de la croix, ne craignant même pas le froid de l'hiver. Laissons parler la chronique de M. Jean Dumais, élève de philosophie junior au collège de Sainte-Anne. Il raconte les faits d'après les souvenirs de son père, M. Emile Dumais.

« Tous les gens de Saint-Alexandre connaissent cette croix blanchie à la chaux se profilant modestement sur le fond sombre des sapins, cette humble croix qui étend pieusement ses bras dans la solitude du bois. Les citoyens d'âge avancé connaissent son histoire, mais la nouvelle génération l'ignore sans doute. C'est pour ces jeunes surtout, qui seront demain les chefs de famille, qu'est écrit ce bref article.

On était à construire la route reliant Saint-Eleuthère et Saint-Alexandre. Les manoeuvres ne progressaient qu'au prix de multiples efforts dans leur besogne de défrichage et de terrassement. Ils devaient transporter d'énormes quartiers de roc sans les moyens dont nous disposons aujourd'hui. Chaque jour, monsieur l'abbé Roy, curé de Saint-Alexandre, leur rendait visite. L'entreprise lui tenait à coeur, à lui aussi; car, à cette époque, il était desservant de



Saint-Eleuthère et l'absence de route lui rendait difficile le contact avec ses ouailles. Un jour, Tom Fox, chef de l'équipe des travailleurs, aborda le curé et d'un ton découragé lui dit: "Monsieur le curé, les hommes refusent de poursuivre leur travail. La chaleur est suffocante et il n'y a pas une goutte d'eau potable." Le curé, qui était un homme de grande foi, répondit après un moment de réflexion: "Envoyez-moi trois ou quatre de vos meilleurs hommes, et qu'ils apportent des barres de fer". Le prêtre fit alors déplacer trois grosses pierres qui étaient près de là, et, au grand étonnement des ouvriers, une source jaillit pure et limpide; l'eau en était fraîche et potable et certains lui attribuaient même une vertu curative. C'est alors que Tom Fox, bon Ecossais catholique, prit la décision de dresser une croix en gage de reconnaissance. Monsieur l'abbé Roy, lui-même, procéda à la bénédiction.

Cette première croix resta debout durant plusieurs années jusqu'à ce qu'un jour un groupe de bûcherons en provenance du Nouveau-Brunswick cherchèrent du bois sec afin d'allumer un feu pour "réduire" leur whisky. Les tristes individus, qui certes n'étaient pas les catholiques les plus fervents, virent dans la croix le bois désiré, et bientôt leurs haches convertirent en bois à brûler ce qui avait été jusque là le symbole d'une foi et le témoignage de la faveur divine. Dès lors, l'eau sans qu'on en sût la cause, devint nauséabonde et impotable.

Sur le site de la première croix, M. Joseph Lamontagne de Saint-Eleuthère, à la demande de son curé, M. l'abbé Chénard, en construisit une seconde. Cependant, l'eau de la source, jadis si rafraîchissante, resta mauvaise. Le temps fit son travail, l'humidité, les intempéries assaillirent la deuxième croix qui, la base pourrie, s'affaissa dans le bois. Là, recouverte par les broussailles, elle fut longtemps ignorée de tous, jusqu'à ce qu'un jour on décidât de construire la troisième croix "à Tom", d'après le nom de l'homme qui avait dressé la première.

MM. Georges Bérubé, Ovide Bérubé et Emile Dumais, tous trois de Saint-Alexandre se chargèrent de ce travail. Au cours de la construction, un membre de l'équipe s'étant enfoncé d'une quinzaine de pieds dans la forêt creusa légèrement le sol humide. A six pouces de profondeur l'eau jaillit ; une nouvelle source s'était formée, pure comme la première et ne gelant jamais. Cette dernière croix fut bénite par M. le curé Castongnay en 1933.

Telle est l'épique histoire de la croix "à Tom", qui, de ses bras tendus, protège la forêt et invite le passant à la prière".

\* \* \*

## AU SERVICE DU CANADIEN NATIONAL

La section du chemin de fer qui traverse Saint-Alexandre a été construite en 1858. L'année suivante, le premier chef de gare, J.-A. Boulanger, entrait en fonction. Depuis, Emile Saint-Onge (1875-1887), Eugène Guay (1887-1905), Joseph Roy (1905-1917), Léon Lemieux (1917-1931), Jean-Baptiste Paradis (1931-1941) et Jean-Charles D'Astou lui ont succédé au service de jour.

Nous ignorons si les éphémérides de la gare contiennent beaucoup d'évènement sensationnels. Nous en connaissons un qui mérite d'être signalé.

Le 4 septembre 1934, M. Jean-Baptiste Paradis, (Pl. XX), actuellement en retraite au village de Saint-Alexandre, recevait du surintendant de section le message suivant: "Le Canadien National accorde 10 marques de mérite à M. J.-B. Paradis. Le troisième 3 arrêté. Vit une poussière s'élever sous l'engin, une chaîne traînant sur la voie. Accident évité".

Que s'était-il passé? Le 27 août 1934, tous les agents de la ligne en service de Gaspé à Lévis avaient reçu l'ordre de surveiller le passage d'un train spécial portant environ 700 pèlerins du journal *Le Devoir* en route vers Sainte-Anne-de-Beaupré. Le convoi véhiculait de nombreuses personnalités religieuses et civiles. Le surintendant de section était à la locomotive avec l'ingénieur, le chauffeur et le serre-frein. Paradis, en

observation sur le quai, regardait venir le train à grande allure. Tout à coup, il remarque qu'un objet frappe les grandes roues. Sans tarder, il commande d'arrêter, en signalant des mains, puis qu'il n'a pas le temps de le faire par le contrôle du relai. Le train stoppe sous la pression du frein d'urgence. L'ingénieur descend de la locomotive, surpris et irrité, n'ayant pas l'air d'accepter cet arrêt anormal. Il est amené devant la locomotive et se rend compte lui-même qu'une chaîne cassée frappe les roues et peut causer un déraillement d'un instant à l'autre. Le surintendant ne dit mot, préoccupé avant tout de ne pas alerter les voyageurs. On repart. Huit jours plus tard l'agent de gare recevait sa distinction attestant que le danger était grave et que Paradis avait su empêcher un accident.

M. Paradis ne craint pas d'attribuer sa présence d'esprit en la circonstance à son ange gardien, et a confié souvent dans la suite que cet événement a été le plus impressionnant de ses années de service.

Au moment où il acceptait de se retirer de la vie active après quarante-trois ans, M. Paradis recevait une dernière décoration, accompagnée d'une attestation impériale : « J'ai reçu l'ordre de vous transmettre la médaille du service impérial qu'il a plu gracieusement à Sa Majesté le Roi de vous accorder pour reconnaître le mérite insigne de vos services rendus ».

*M. Stockley,*  
Archiviste du Service Impérial.

“ Les  
grosses  
granges-  
étables  
sont  
nombreu-  
ses ”

Ch. IX,  
p. 167.



Chez M. Roméo Bélanger, au village,



Grange de M. Gérard Bélanger, au petit cinquième.

L'usine  
de poudre  
de lait  
p. 175.

Pl. XVII





Arthur Dumais, B.S.A., en 1917.



Georges Michaud, B.S.A., 1919.



Honorable Gaspard Boucher,  
B.S.A., en 1919.



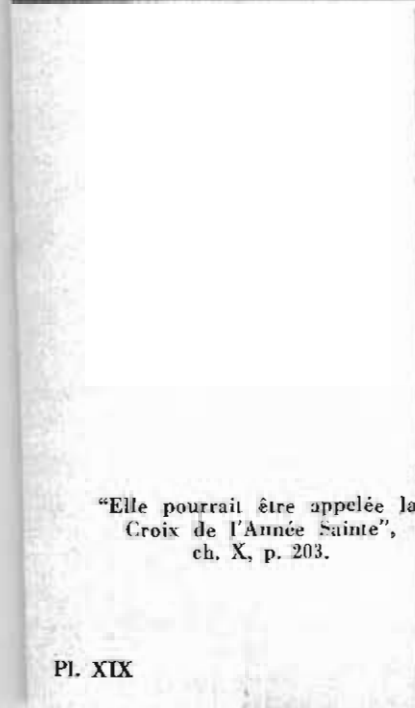
V  
O  
C  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
A  
G  
R  
O  
N  
O  
M  
I  
Q  
U  
E  
S





LES CROIX  
DU CHEMIN

“C'est elle qui parle le plus à  
l'âme de tous les paroissiens”,  
ch. X, p. 201.



“Elle pourrait être appelée la  
Croix de l'Année Sainte”,  
ch. X, p. 203.

Pl. XIX





Figures  
de la  
vie  
paroissiale



Le docteur Victor Vézina, 1894-1931. "Il comprit tout de suite les gens au milieu desquels il devait passer sa vie", ch. X, p. 214.

Monsieur Jean-Baptiste Paradis, un décoré de la médaille du Service Impérial. 1941, ch. X, p. 207.

Au début de soixante années de mariage.

"et voici qu'en cette  
année du centenaire..."



M. Alcide Marchand  
et son épouse célé-  
brent leur jubilé  
'diamant', ch. X,  
238.

Pl. XX



*SAINT-ALEXANDRE ET LA CONSTRUCTION  
DU TRANSCONTINENTAL*

La construction du Transcontinental a apporté à la paroisse de Saint-Alexandre une période de grande activité. Le commerce et l'agriculture ont connu alors des années de prospérité.

Le chemin de fer était construit par tronçons. Celui qui allait de la station Pelletier en arrière de Saint-Alexandre au Nouveau-Brunswick, était un des plus longs et des plus accidentés.

Le grand viaduc qui longe la route et sert de traverse à un petit ruisseau est aussi long et presque aussi élevé que le pont de Québec. Les ingénieurs avaient essayé en vain de modifier le tracé de ce tronçon. Le génie civil trouvait que c'était un défi au bon sens et à la science.

Sir Wilfrid Laurier avait promis que pas un pouce de ce chemin ne devait être en territoire américain et il fallait pour racheter sa parole faire des travaux d'un prix fabuleux pour cette époque.

C'est de Saint-Alexandre que partaient les ingénieurs, les contracteurs et les terrassiers, la plupart des italiens. Tous les matériaux, outils et provisions étaient charroyés par la route de Saint-Eleuthère ; comme les camions étaient alors inconnus et que le chemin était à peine carrossable, un cheval pouvait avec peine, transporter une charge de moins de mille livres. C'est dans ces

conditions que furent transportés la brique et le ciment de l'église actuelle de Saint-Eleuthère.

C'est encore de Saint-Alexandre que partaient la plupart des colons qui allaient compléter les rangs de Saint-Eleuthère et ouvrir les paroisses nouvelles de Saint-Athanase, de Rivière-Bleue et de Saint-Pierre d'Estcourt.

Les colons qui venaient d'ailleurs devaient aussi passer par là jusqu'à l'inauguration du Transcontinental.

Celui qu'à Saint-Alexandre tout le monde appelait Alex. Bélanger était le « guide » des colons qui se dirigeaient alors vers les cantons Estcourt et Bostford. Il se faisait leur entraîneur et leur porte-parole auprès du ministère de la colonisation. C'est lui qui épandait à la petite pelle « les cinq cents piastres de graviers » que le département de la colonisation accordait pour remplir les ornières de la route de vingt-six milles entre Saint-Alexandre et Saint-Eleuthère. La grande maison de brique de trois étages qui lui servait de résidence à Saint-Alexandre, n'était qu'un pied-à-terre quand les travaux de défrichement sur les bords du lac Pohénégamook, du Lac Beau et du lac Long, lui laissaient quelques loisirs.

Ceux qui aujourd'hui se rendent de Saint-Alexandre à Saint-Eleuthère peuvent difficilement imaginer qu'il fallait alors une journée, avec un bon cheval, pour y transporter une demi-tonne. Eu ce temps là il n'était pas question du

lac Morin ni du remblai qui permet à la route de le traverser en ligne droite.

La réserve forestière cantonale du canton Park qui sert à approvisionner la paroisse de Saint-Alexandre en bois de toutes sortes n'était alors qu'une limite forestière dont aucun marchand de bois ne voulait.

C'est le 14 mars 1911 que fut sanctionnée la "loi relativement à la création des réserves forestières cantonales".

La paroisse de Saint-Alexandre a été la première de toute la province à bénéficier de cette loi et il serait intéressant de connaître les quantités de bois que, pour sa part, elle a puisées dans cette réserve depuis son établissement.

Si chaque paroisse de la région possédait une réserve exploitée suivant les données de la science sylvicole, sous la surveillance d'ingénieurs forestiers, ce serait une belle leçon de choses pour les cultivateurs qui sont trop portés au gaspillage de leurs terres à bois; ce serait un excellent moyen d'atteindre le but que se proposait la loi des réserves Cantonales tel qu'il apparaît au préambule de la loi: "Attendu qu'il est nécessaire a) d'assurer un approvisionnement de bois dans chaque canton de la province; b) d'empêcher le défrichement des sols reconnus impropres à l'agriculture; c) de remettre en valeur les terrains ruinés par les incendies ou autrement et de protéger les sources des cours d'eau."

A cette époque on parlait de repatriement. Des Franco-Américains constitués en corporation sous le nom de "Crédit foncier" souscrivaient \$75,000.00, obtenaient deux cents lots à l'est du lac Pohénégamook et y faisaient des défrichements.

La statistique permettrait d'établir exactement le nombre de Franco-Américains qui ont persévéré dans leur vocation de colons et d'agriculteurs et de faire la comparaison avec les colons venus de Saint-Alexandre.

Nul doute que les colons venus de Saint-Alexandre occupent encore les lots qu'ils ont défriché, tandis que les actionnaires du "Crédit foncier" continuent, pour la plupart, de travailler dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. (L.-A. Dupuis, N. P.)

\* \* \*

*LE MEDECIN A SAINT-ALEXANDRE*

Nous sommes loin aujourd'hui de l'ancien "médecin de campagne". Les moins jeunes en ont gardé une image précise : il faisait ses visites à pied, en cabriolet ou en bicyclette sur les routes poussiéreuses de l'été; durant l'hiver, il se faisait conduire souvent "à la relève", contraint parfois à faire des relais forcés dans la neige; en toute saison il se hâtait, afin de pouvoir porter secours le plus vite possible à ses malades.

Aujourd'hui le progrès moderne a amélioré considérablement sa vie matérielle. Mais s'il sait encore se rendre à tous les appels du devoir, l'exercice de sa profession reste exigeant et altère vite une bonne santé. En retour, le médecin acquiert un relief social et attire sur lui une confiance populaire, un culte même qui sont en soi la meilleure des compensations humaines. Il n'est peut-être pas mauvais de dire en passant aux jeunes médecins trop sollicités par les spécialisations ou la pratique urbaine, qu'ils auraient avantage à échanger une vie trépidante qui les tue avec l'existence plus saine de la campagne.

Un premier médecin, le Dr Narcisse Tremblay, vécut à Saint-Alexandre de 1890 à 1893. Au bout de trois ans il allait pratiquer à Saint-Thomas de Montmagny.

L'abbé Charles Bourque déplorait l'absence d'un médecin dans la paroisse. Après avoir répé-

té les démarches et pris des informations auprès des autorités de l'Université Laval, il invita le Dr Victor Vézina à s'établir à Saint-Alexandre. Le Dr Vézina (Pl. XX) ouvrit un bureau chez Georges-E. Michaud, marchand, dont il épousait la soeur Eugénie, quatre mois plus tard.

Il était né à l'Isle-aux-Grues en 1872. A neuf ans, il entra au Collège de Lévis où il fit toutes ses études classiques. A vingt-deux ans, il obtenait son brevet de médecin de l'Université Laval.

Il avait un caractère impulsif, mais il était dévoué, jovial, et il comprit tout de suite les gens au milieu desquels il devait passer sa vie. Un vieil habitant disait de lui : "ce petit docteur là est pas fier, il est commun, c'est comme nous autres." Ce jugement, exprimé sans détour, comme la pensée du paysan, est la reconnaissance d'un esprit social, qui sert toujours éminemment l'exercice d'une profession. Au surplus, le Dr Vézina aimait l'étude, et sa compétence fut reconnue comme celle d'un bon médecin de campagne.

Il connut les difficultés et le manque de confort des temps héroïques. Son territoire de course comprenait les paroisses de Saint-Alexandre, de Saint-Antonin, de Notre-Dame-du-Portage, de Saint-André, de Sainte-Hélène et de Saint-Eleuthère. Pendant la première partie de sa carrière, et l'hiver, toute sa vie durant, les trajets se faisaient en voiture à cheval. 1952 vient de

nous remettre en mémoire les hivers d'autrefois et les tracasseries des services publics.

Les épisodes de misère ne manquent pas dans la vie du Dr Vézina.

Revenant une nuit de Saint-Antonin, son cheval perdit la route et ne put avancer. Il partit avec son serviteur chercher du secours chez France Chénard. Celui-ci dut prêter son cheval pour permettre au docteur de retourner chez lui, l'autre bête était rendue.

On raconte encore de lui un voyage de trois jours à Saint-Eleuthère. Il fallait franchir une distance de vingt-quatre milles par des chemins si mauvais qu'on dut utiliser une "traîne à bâtons" et que le cocher fut obligé de marcher en raquettes en avant de la voiture. Trois chevaux se relayaient et on allumait des feux le long de la route lorsque le froid menaçait de gagner les gens.

Arrivé auprès de ses malades, le dévouement du Dr Vézina était de même taille. Une famille rappelle encore avec émotion qu'un jour, toute la maisonnée étant atteinte de typhoïde, le petit docteur resta au chevet des alités, donnant à chacun tous les soins d'une garde-malade qu'on n'avait pu trouver. En 1908, pendant l'épidémie de typhoïde à Saint-Eleuthère, il s'y rendait deux ou trois fois par semaines. Sans maugréer contre la distance de 24 milles et le trajet de trois heures, il partait le midi, donnait des soins dans la soirée, dans la nuit si la chose s'imposait et

le lendemain matin. Il était de retour le midi suivant. En 1918, la "grippe Espagnole" ne lui laissa pas de répit. Durant vingt-trois jours, il n'entra chez lui que pour prendre connaissance des messages téléphoniques et faire provision de médicaments. Un jour, terrassé par la fièvre, le Dr Leclerc de Québec l'obligea à s'aliter. Il y consent, mais au milieu de la nuit, un appel sonne. Il se lève aussitôt et se rend auprès du malade.

Le plus beau trait de cette carrière est daté du 1er janvier 1929. Le Dr étant gravement malade, à peu près incapable de se lever, un client vient lui demander de venir au chevet de son épouse. On suggère un appel au médecin le plus proche. Impossible de le trouver. Devant l'homme qui implore les larmes aux yeux, le Dr Vézina est profondément remué. On l'aide à s'habiller, on le transporte dans la voiture, on fait de même de la carriole à la chambre de la malade. Revenu à la maison, le Dr disait à son épouse: "Ah! après tout, même si j'en mourais, je suis content, j'ai sauvé la mère et l'enfant.

On se dévouait ainsi au temps où les soins médicaux étaient au diapason des fortunes modestes. Nous donnons des chiffres. Les visites au village furent marquées d'abord à 0.50, à \$1.00 vers 1915; dans les rangs, à \$1.50. Jusqu'à 1923, les naissances coûtaient \$2.00; après, \$8.00. Et que de malades ont été soignés par charité!

Le Dr Vézina ne vécut pas vieux. Il mourut à 59 ans, le 11 janvier 1931. Depuis 1926, il sentait



l'action du mal qui devait l'emporter et, pendant ses trois dernières années, il se traîna pour ainsi dire chez ses malades. Coïncidence à la fois triste et consolante, à peine avait-il fermé les yeux qu'un petit ange, enfant de M. et de Madame Emile Dumais (sa fille Marie-Blanche), les ouvrait un instant à la lumière d'ici-bas pour les fermer immédiatement après son baptême et prendre son essor vers le ciel. La même fosse reçut les deux corps, unis à jamais dans l'espérance de la mort chrétienne et de la vie future.

La succession médicale du Dr Vézina a été recueillie par le Dr Gérard Pelletier. Avec lui, la profession ne dérogera pas. Excellent chef de famille, praticien consciencieux et paroissien exemplaire, il fait entendre à tous qu'il veut garder à la profession laborieuse du médecin de campagne, son prestige des meilleurs jours.

\* \* \*

### SUR LES CHAMPS DE BATAILLE

Saint-Alexandre a payé son tribut à la guerre. Deux de ses fils y sont morts; quatre ont traversé les lignes de feu en gardant au moins la vie sauve; tous ont été décorés.

Célestin Bouchard (Pl. XXI) figure en tête de la liste. Il est né le 30 novembre 1896 de Jules Bouchard et de Philomène Deschênes. Sa famille avait émigré aux Etats-Unis lorsque la guerre de 1914 fut déclarée. Réclamé par l'armée américaine, le soldat Bouchard préféra s'inscrire dans la milice canadienne. En juillet 1917, il s'embarquait pour aller mourir outre-mer au champ d'honneur. Il tomba le 27 septembre 1918 âgé de trente-deux ans.

En entendant l'appel militaire, il avait dit: "Mon Dieu, ma vie est entre vos mains, mon coeur est prêt, j'irai où vous m'appellerez."

Robert Nadeau, époux de Florence Morin, est un volontaire du Régiment de la Chaudière. Il passa en Europe, le 18 juin 1941, pour revenir au pays le 18 septembre 1945. Quatre années de service et d'initiative lui ont valu cinq médailles dont deux étoiles.

Albert Michaud, époux de Lorette Bélanger, est caporal. Lui aussi fait partie de l'équipe des volontaires. Il a servi en Angleterre de juin 1941 à mars 1942. Il y a laissé le meilleur de sa santé. Ses décorations témoignent de sa bravoure.

Wilfrid Lapointe, époux de Yvonne Ouellet, est un volontaire du 15 juillet 1940. Il a séjourné en Europe de juillet 1941 au 25 janvier 1946. Il a reçu trois distinctions.

Alexandre Dolbec, époux de Marguerite Morin, entra dans l'armée au mois d'août 1941, s'embarqua pour outre-mer, le 2 décembre 1942 et revint au pays le 6 janvier 1946. Comme les deux précédents, il a bien mérité ses trois médailles.

Le tableau d'honneur s'arrête sur une victime.

Louis-Philippe-Georges Bélanger (Pl. XXI), fils de M. Alphonse Bélanger et de Dame Marie-Louise Chénard, est mort en devoir le 16 janvier 1944. Enrôlé dans le Régiment de la Chaudière au mois d'août 1940, il avait quitté le Canada pour l'Angleterre le 23 novembre de la même année.

Un mot adressé à son père quelques jours après sa mort par le Capitaine J.-Wilfrid Huard, aumônier du régiment, venait consoler la famille: "J'ai chanté son service dans une église catholique. Ses compagnons d'armes assistaient aux funérailles. Je souffre avec vous; car ces soldats sont un peu mes enfants. Je connais très bien votre fils. Il était toujours gai, rempli de bonne volonté, estimé de ses officiers, courageux devant les difficultés de la vie militaire. La veille de sa mort, j'ai conversé trois-quarts d'heure avec lui".

Le 16 janvier 1944, le Colonel J.-L. Ralston, Ministre de la Défense nationale, signait le message suivant: "A la famille de E. 12147 soldat

Bélanger. En témoignage de la gratitude du gouvernement et du peuple canadien envers le vaillant combattant qui a sacrifié sa vie à la patrie. Le Canada honore éternellement sa glorieuse mémoire.”

Le soldat Bélanger repose maintenant dans la fosse 3, rang B, lot 44 du cimetière militaire de Brookwood, à Working Surrey, comté de Hants, Angleterre.

C'est là que ses compatriotes vont prier sur ses restes. Au mois d'août 1948, l'abbé Charles-Henri Bérubé, un coparoisien, intimement lié à la famille du défunt, s'agenouillait sur sa tombe.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE FORESTIERE

On a exposé dans une étude particulière l'importance que tient l'agriculture dans la vie économique de Saint-Alexandre.

Il y aurait aussi un chapitre fort intéressant à écrire sur le commerce et en particulier sur le va-et-vient d'affaires qui s'est établi entre Saint-Alexandre et Saint-Eleuthère jusqu'à la construction du Transcontinental. En ce temps-là, les plus âgés s'en souviennent, la route 51 a connu un mouvement commercial intense. Des gros commerçants comme Georges Michaud et Horace Pelletier avaient des succursales dans la localité voisine du Sud. Les hôteliers Jean Lévesque et Henri Deschênes hospitalisaient les voyageurs qui venaient à Saint-Alexandre, mais aussi ceux qui étaient en route vers le haut, tandis que les charretiers et les corps de métiers recueillaient une clientèle permanente. Durant la construction de l'église de Saint-Eleuthère, on a pu voir jusqu'à quarante voitures y véhiculer du matériel de construction pour redescendre ensuite chargées de bardeaux ou d'autres matières. On descendait à Saint-Alexandre un peu comme aujourd'hui on va faire emplette à Québec. "L'Hôtel du milieu", ainsi qu'on l'appelait, aurait pu servir à une peinture de mœurs colorée.

Quant au commerce du bois, qui représente aujourd'hui un item considérable dans l'écono-

mie de Saint-Alexandre, il n'a fait que se développer depuis les premiers moulins à scie, celui de Joseph Duval (1845) au Sixième et celui de Nazaire Bérubé au Troisième (1850). Mais la plus vaste entreprise dans l'industrie forestière est l'oeuvre de la famille Soucy (Pl. XXIII).

L'origine de cette initiative de grande envergure remonte à 1915. A cette date, M. Ernest Soucy, jeune homme de 23 ans, possédait depuis un an une fromagerie qui le tenait occupé de mai à novembre. Que faire, de la Toussaint à la fin d'avril ? Il aimait la forêt, il s'entendit appeler par elle pendant qu'il était à sa bouilloire et

Dès l'hiver 1915, il réunit toutes ses économies, fit couper dans le bois de Saint-Alexandre les premières cordes de "pulpe", l'expédia aux moulins de l'Ontario Paper, à Thorold, Ont. et de l'Union Bag, à Hudson Falls, N. Y. C'est simplement de l'énergie, fouettée souvent par l'inquiétude, qu'il fallait à ce jeune homme dès ce premier hiver, pour expédier 5,000 cordes de billes. Le bois valait alors \$10.00 cordé dans le wagon d'expédition.

Le printemps revint et il fallut retourner au fromage. Mais à l'automne suivant, Ernest Soucy reprenait le commerce du bois pour toujours. Il commença à acquérir de la propriété forestière et à faire de la coupe dans Kamouraska et les comtés environnants. Graduellement depuis, son domaine commercial a atteint Gaspé, une partie du Nouveau-Brunswick, de la Côte Nord, la ligne

du Transcontinental et la forêt du Sud jusqu'à Lotbinière, pour enfin entrer en Abitibi. Il pouvait alors inaugurer un système de coupe à rotation, car dans notre région, une exploitation forestière, faite avec intelligence, permet un reboisement en vingt-cinq ans.

En 1920, il achetait à St-Joseph de Kamouraska de Auger & Sons, de Québec, un moulin à écorcer le bois. Ce moulin n'opéra qu'un an, fut vendu en 1921 à la Sully Lumber et transporté à Saint-Athanase. En 1925, M. Alcide Ouellet de Saint-Alexandre construisait un moulin pour scier le bois de longueur que Ernest Soucy avait à Rivière Verte. Ce moulin fit du sciage pendant un an, fut modifié pour l'écorçage et possédé durant deux ans par Georges Castonguay et devint en 1928 la propriété de Soucy.

Le moulin fournit environ 5,000 cordes de bois écorcé à la pulperie de Rivière-du-Loup, possession de Wolf River & Co. jusqu'en 1933, puis de Warren & Co., Ltd, jusqu'en 1939. Le transport du bois se faisait par eau du chantier à l'usine.

Huit jours après la première drave, soit en mai 1928, une épreuve matérielle énorme vint frapper l'entreprise. A la suite de pluies diluviennes, les bômes chargés de bois cédèrent et des cordes furent jetées par milliers sur les terres avoisinantes et même à la mer. Conséquences : efforts inouïs pour récupérer le bois, actions en dommages intentées par les riverains, procès ; en bref, dépenses colossales.

Soucy ne se découragea pas, on aurait dit que les déboires l'aiguillonnaient. Le commerce garda sa vitalité, s'accrût même d'un mouvement suffisamment accéléré pour permettre, le 8 juillet 1946, la fondation de la Compagnie E. Soucy & Fils, Ltée. Les deux fils de M. Soucy, initiés par leur père au commerce du bois depuis quelques années, rendaient ce développement possible.

Cette compagnie donne de l'ouvrage chaque année à une moyenne de mille ouvriers, qui font de la coupe, de l'écorçage et du charroyage. L'expédition se fait en camion, par la voie ferrée, ou encore sur les goélettes et les cargos. Les premières cargaisons chargées sur des barges qui sont parties de notre région, ont été expédiées par la maison Soucy en 1932. En 1936, deux cargos chargés chacun de 4,200 cordes quittaient le quai de la Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick à destination de la Belgique. C'était la première fois que les cargos européens abordaient nos quais. Par le fait même, le commerce de la « pulpe » avec l'étranger commençait dans notre région. Depuis, chaque année, des expéditions sont parties des quais à eau profonde de Rivière-Ouelle d'abord, puis de Rivière-du-Loup, de Rimouski, de Matane, des Méchins, de Sainte-Anne-des-Monts, de Cap Chat, de Mont-Louis et de Gaspé pour aller alimenter les moulins canadiens de l'Anglo Pulp à Québec, de Donnacona Paper à Donnacona, de Ste-Anne Power à Beaupré, de la Canadian International Paper aux





## Sur les champs de bataille



**Celesin Boucharde**  
Tombe au champ d'honneur, le  
27 septembre 1918



**G. Bélanger**  
Le Canada honore éternellement sa  
glorieuse  
mémoire





L'HONORABLE JUSTE EUGÈNE MARQUIS



L'HONORABLE ÉLISÉE THÉRIAULT

# Carrières

## AU CANADA ET À L'ÉTRANGER



M. ALBERT LANDRY



FRÈRE MARC-ANDRÉ



RS SAINTE MARIE-ANGE